



Sommaire

2 - 5	Avant-propos
6 - 13	Organes centraux
14 - 21	Faculté des lettres et sciences humaines
22 - 27	Faculté des sciences
28 - 33	Faculté de droit
34 - 39	Faculté des sciences économiques
40 - 43	Faculté de théologie
44 - 65	Domaine central
66 - 69	Corps constitués
70 - 75	Doctorats décernés en 2004-2005
76 - 77	Etudiants
78 - 80	Finances

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document. Merci de votre compréhension.

Le présent document se base sur le Rapport de gestion de l'Université de Neuchâtel 2004-2005 accessible à l'adresse suivante : www.unine.ch/rectorat/12478



«L'Université fait partie de nos projets d'avenir»

Tout Rapport d'activité signifie un temps suspendu, pour mesurer ce qu'on laisse derrière soi, pour distinguer ce qui s'annonce devant soi, pour souffler un peu.

Ce que l'Université de Neuchâtel a construit cette dernière année, avec courage et détermination, le Conseil d'Etat le salue et l'en remercie. Parce que rien ne va plus de soi et que les traditions - même belles et bonnes - ne suffisent plus à répondre aux défis de ce temps. Parce que le monde change et que certains mots sonnent autrement, plus sonores, plus secs, plus définitifs : valeurs en confrontation, concurrences nationales et internationales, liberté académique et contraintes politiques, réformes structurelles et modèles d'études, rigueur financière, gestion publique... Dans un tel contexte, l'Université de Neuchâtel a fort à faire pour tenir son rôle et nous ne cesserons de dire le mérite qu'elle a de le savoir et de le prendre en compte.

L'année académique 2004-2005 signe un tournant dans l'histoire de notre Alma Mater. L'Université est engagée dans un processus de contrat passé avec les autorités, très concret puisqu'il s'agit d'un mandat, mais toujours à évaluer et redessiner en raison des aléas du chemin qui conduit vers l'horizon du plan d'intentions. L'Université peut compter sur la bienveillance et le soutien du Conseil d'Etat pour tendre le mieux possible aux objectifs qu'il a cernés dans son Programme de législation. Même si les enveloppes budgétaires sont fluctuantes. Même si personne n'est à l'abri de l'effort considérable qu'exigent les nouvelles dispositions légales - massive-

ment voulues par la population - qui stipulent un frein rigoureux aux dépenses et à l'endettement.

Dans le cadre qui lui est fixé, l'Université - qui exige un investissement de toute la communauté - est donc appelée à définir son propre avenir - qui constituera une richesse. Ce qu'elle a déjà réalisé vaut plus qu'une promesse : c'est un crédit de confiance qu'elle a conquis et que les autorités lui reconnaissent. L'Université fait partie de nos projets d'avenir, parce qu'elle est une référence dans le champ de la pensée et des projets scientifiques. Nous lui accorderons notre appui constant dans l'espoir de pouvoir dégager les moyens dont elle a besoin, sinon dans l'immédiat où nous vivons une période charnière, du moins dès que ce canton aura repris toutes ses forces.

Les choix dont témoignent les pages qui suivent ont été nécessaires et courageux. Ceux qui restent à opérer seront difficiles et indispensables. Mais la terre remuée avec force, méthode et clairvoyance prépare une nouvelle fertilité. Il faudra donc cultiver cette confiance réciproque, patiente, d'hommes et de femmes qui croient en la vie, en eux-mêmes et en elles-mêmes, qui parient sur l'innovation qui se présente et misent sur le destin qui s'impose. Sinon, personne n'aura de raison de croire en ce que nous essayons de construire ensemble : l'avenir de ce canton.

Sylvie Perrinjaquet

Cheffe du Département de l'éducation,
de la culture et des sports



De la gouvernance de l'Université

Dès son entrée en fonction, le 1^{er} octobre 2004, le nouveau rectorat s'est attelé à élaborer un plan stratégique, appelé dans la législation neuchâteloise le plan d'intentions. Un tel plan est un guide indispensable pour diriger l'Université avec détermination et dans la cohérence. Dès que le gouvernement cantonal eut fait sien ce plan d'intentions et donné un mandat d'objectifs à l'Université, celle-ci s'est attelée à sa réalisation.

Les objectifs principaux du plan d'intentions, devenu mandat d'objectifs sont les suivants :

1. Garantir la qualité des filières de formation offertes, et mener à son terme l'introduction du système d'études selon la déclaration de Bologne ;
2. Faire émerger des centres de spécialisation en recherche en se basant sur les forces existantes et en les renforçant: Maison d'analyse des processus sociaux, en sciences humaines et sociales, d'une part, microtechnique et nanotechnologies, biologie végétale et hydrogéologie, en sciences, d'autre part ;
3. Introduire un système d'assurance qualité comme exigé par la législation fédérale sur le subventionnement des universités.

Cependant, malgré une loi moderne sur l'Université datant de 2002, et des objectifs clairs validés par les instances politiques et universitaires, la gouvernance d'une université n'est pas simple, et la législation actuelle, tant cantonale que fédérale, ne simplifie pas la tâche. Le rectorat en fait la dure expérience.

D'abord, comme grands bailleurs de fonds, la Confédération et parfois le Fonds national de la recherche scientifique mènent une politique incitative, voire coercitive, pour conduire les universités sur le «droit chemin», restreignant ainsi leur marge de manœuvre.

Ensuite, l'Université de Neuchâtel a deux autorités de surveillance, le Conseil de l'Université et le Conseil d'Etat, ce qui n'empêche évidemment pas les membres du Grand Conseil de s'enquérir du bien-être de l'alma mater, ce dont nous leur sommes très reconnaissants. Expliquer et justifier les décisions prises, souvent à plusieurs reprises, fait donc partie du travail à accomplir.

Enfin, il convient de noter que l'Université fonctionne largement sur des principes participatifs. Pour les décisions importantes, la communauté universitaire est donc consultée. Cette consultation doit être l'occasion d'un débat constructif, le lieu de la confrontation d'idées, fussent-elles divergentes, plutôt que l'occasion de protestations.

Nous touchons évidemment aussi à une question de fond, à savoir : comment concilier les aspirations, souvent divergentes, des uns et des autres, l'ambition de chaque professeur pour son domaine de spécialité, le vœu de l'étudiant de se voir offrir un plan d'études le plus proche des ses besoins spécifiques, avec la nécessité d'inscrire les décisions du rectorat dans une stratégie cohérente ?

Osons pour conclure une analogie. Un chef d'orchestre dirige, même s'il ne sait pas jouer de tous les instruments. Il le fait en suivant une partition. Le rectorat dirige donc l'Université en suivant le plan d'intentions. Bien entendu, dans un orchestre, la grosse caisse pourrait couvrir de son bruit tous les autres instruments ; si elle le faisait, son bruit couvrirait sans problème les subtiles sonorités des violons et autres clarinettes ; mais elle ne le fait pas ; tout au contraire, elle apporte sa propre contribution à l'ensemble pour atteindre un but commun, l'interprétation de l'œuvre, la réalisation du plan stratégique.

Alfred Strohmeier
Recteur de l'Université de Neuchâtel

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année académique 2004-2005. Il a notamment approuvé le plan d'intentions 2005-2008 du rectorat avec des réserves et des remarques concernant l'enseignement de l'italien, de la planification des compétences au niveau romand sur la gestion des petites branches et l'encadrement des étudiants en leur facilitant l'accès aux transports publics.

Conformément à l'article 28 b de la Loi sur l'Université, sa présidente, Michèle Berger-Wildhaber, a transmis l'avis du CU sur le plan d'intentions, accompagné de celui du Sénat, au chef du DIPAC, Thierry Béguin, en date du 21 janvier 2005.

Le Conseil de l'Université a pris acte du décret ratifiant le mandat d'objectifs confié à l'Université pour la période 2005-2008. Ce dernier a été voté le 15 mars 2005 par le Grand Conseil neuchâtelois.

Le CU a pris plusieurs décisions fondamentales sur la base de rapports fournis par le rectorat. Il a accepté la réorientation des études de chimie, la décision d'intégrer, sous la forme d'instituts, l'Observatoire de Neuchâtel et le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population dans l'Université, ainsi que la planification des postes de professeurs avec une réserve concernant la chaire de microbiologie. Il a encore approuvé le schéma des filières en FLSH, la liste des masters en Faculté des sciences économiques et le règlement de nomination des professeurs.

Le CU a reçu en outre diverses informations de la part du rectorat et du chef du Service de la formation universitaire (SFU). Au nombre de celles-ci, la convention liant les facultés de théologie de Genève, Vaud et Neuchâtel en fédération ; le projet du centre interuniversitaire en microtechnique CIMENT en parte-

nariat avec l'EPFL ; le transfert de la sociologie et de l'économie régionale en Faculté des lettres et sciences humaines.

De plus, il a organisé une médiation entre la FEN et le rectorat suite à une rupture de communication. Il a encore demandé au recteur, concernant le recrutement des étudiants au niveau du master, une évaluation des besoins en bourses d'excellence et a réactivé sa Commission de réflexion financière présidée aujourd'hui par Anne-Christine Clottu Vogel.

Nouveau Règlement général d'organisation de l'UniNE

Après avoir créé, à l'attention du rectorat, une Commission chargée de la rédaction du RGU et élaboré un premier projet, le CU a demandé l'aide d'un expert externe en la personne de Pascal Mahon, professeur à la Faculté de droit. Cette aide, en vue de la rédaction d'un projet de loi, lui a été accordée sous la forme d'un mandat attribué au professeur Mahon. Le CU a fait une première lecture du document qui a nécessité une séance de relevée, puis une deuxième lecture qui a abouti au document final, le RGOU, transmis au recteur le 8 août 2005.

A la demande du CU, le recteur a invité son collaborateur personnel, Patrick Wagner, à se présenter. Ce dernier, après avoir travaillé pour le canton du Jura, la Confédération en Suisse et à Moscou, puis pour la promotion économique des cantons de Vaud et Fribourg, est entré en fonction le 1^{er} août 2004 au service du recteur de l'Université de Neuchâtel.

Suite à la réorganisation des départements à l'Etat de Neuchâtel, le Conseil de l'Université a transmis ses félicitations à Sylvie Perrinjaquet nommée cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports dès le 1^{er} juin 2005.

Le CU tient à remercier le recteur Alfred Strohmeier, ainsi que les vice-recteurs Daniel Haag, Reinhard Neier et Daniel



Schulthess, de leur disponibilité et de leur collaboration. Il remercie également Jean-Jacques Cléménçon, chef du SFU, de sa compétence et de sa participation active aux séances du Conseil, ainsi que le président du Sénat, Philippe Terrier, dont il apprécie les informations.

Quatre nouveaux membres

Suite à un changement de statut, à un départ et à deux démissions, le CU a accueilli quatre nouveaux membres : Baptiste Hurni, représentant des étudiants, doctorants, auditeurs, Alexander Mack, représentant du corps intermédiaire, Pierre Wessner, représentant du corps professoral et Pierre-Luigi Dubied, doyen de la Faculté de théologie.

Michèle Berger-Wildhaber
Présidente du Conseil de l'Université

Sénat

Au cours de l'année 2004-2005, le Sénat s'est réuni à trois reprises. Les séances du 15 décembre 2004 et du 18 janvier 2005 ont eu pour unique objet l'examen du plan d'intentions du rectorat pour la période 2005-2008. Conformément à la Loi sur l'Université, le Sénat a donné son avis sur ce document à l'intention du Conseil de l'Université : il a refusé de le soutenir par 41 voix contre 21 et 9 abstentions.

Dans sa séance du 24 juin 2005, le Sénat a pris connaissance des procédures d'évaluation mises en place dans le cadre de l'assurance qualité et il a débattu de la question des gains annexes du corps professoral. A ce sujet, sur la base d'un rapport établi par son Bureau, il a fait un certain nombre de propositions en vue d'un futur règlement. Par ailleurs il a octroyé le titre de professeur honoraire à Claude Sandoz (FLSH), Arvind Shah, François Sigrist et Raphaël Tabacchi (FS), François Knoepfler (FD), Denis Maillat et François Béguin (FSE). Enfin il a proposé que le grade de *docteur honoris causa* soit conféré aux personnalités suivantes : Pierre Gresser pour la FLSH ; Oystein Fischer et Hans-Joachim G. Güntherodt pour la FS ; Christian Gouriéroux pour la FSE et Eric Junod pour la FT.

Philippe Terrier
Président du Sénat



Mandat d'objectifs : avancement de la réalisation

Le plan d'intentions a été élaboré par le rectorat entre le 1^{er} octobre 2004 et le 31 décembre 2004. Il a ensuite été mis en consultation auprès des facultés et du Sénat, et finalement approuvé par le Conseil de l'Université. Dans son mandat d'objectifs, le Conseil d'Etat a fait sien le plan d'intentions dans sa quasi-totalité. Le 15 mars 2005, le Grand Conseil a débattu du mandat d'objectifs et l'a approuvé à une large majorité.

Un soin particulier a été apporté dans le plan d'intentions à la **planification des postes de professeur**, car le façonnement et la qualité d'une université dépendent avant tout de son corps professoral. Par la suite, plusieurs procédures de nomination de nouveaux professeurs ont été mises en route.

La **mise en place d'un système d'assurance qualité** a trouvé un début de réalisation. La priorité a été accordée à l'évaluation des enseignements. Des essais pilotes ont été réalisés et un concept mis en place pour évaluer dorénavant systématiquement tous les enseignements.

Le rectorat a procédé à une **réorganisation importante du domaine central**. Plusieurs petits offices ont ainsi été

regroupés pour constituer un service académique digne de ce nom. Un effort important a été déployé pour mettre en place un système informatisé des dossiers des étudiants couvrant l'ensemble des étapes allant de l'immatriculation à l'obtention d'un titre.

Dans le plan d'intentions, puis dans son action au cours de l'année, le rectorat s'est efforcé de jeter les bases d'une **répartition plus équitable des ressources** par la définition de critères objectifs. La planification des postes de professeur a ainsi pris en compte les besoins en encadrement des étudiants, dans les disciplines mal dotées. Quant aux postes de maîtres-assistants, leur attribution est basée sur le volume de fonds de tiers.

Concernant les **lignes de force du plan d'intentions**, nous résumons ici la situation par quelques mots-clés.

- **MAPS - Maison d'analyse des processus sociaux** : un groupe de travail a élaboré la vision scientifique de la maison d'analyse des processus sociaux, à savoir l'étude de la circulation des personnes, des richesses et des connaissances dans le monde contemporain. Le rectorat a décidé de consacrer deux chaires de professeur à cette problématique, qui renforceront par ailleurs l'encadrement des étudiants dans les sciences humaines et sociales. Les négociations en vue d'une intégration du SFM (Forum suisse des migrations) ont été poursuivies.
- **Pôle des microtechniques et nanotechnologies** : l'Université a établi les rapports techniques en vue d'une intégration de l'Observatoire cantonal dans l'Université, mais cette intégration n'a pas été réalisée. La Confédération a décidé de soutenir des projets communs en microtechnique, notamment entre l'IMT et l'EPFL par un financement spécial réservé à l'Université se montant à un total de 1 600 000 francs, sur deux ans. Au cours de l'année universitaire 2005-2006, il serait important de faire des progrès pour fédérer les forces et définir un pôle des microtechniques et nanotechnologies, bien entendu en collaboration avec l'EPFL. L'objectif devrait être l'inscrip-

tion de ce pôle dans le message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et la technologie couvrant la période 2008-2011.

- **Pôle de biologie végétale** : le Fonds national a procédé à une évaluation du pôle national de recherche «Survie des plantes» et a décidé de prolonger son soutien financier pendant la période 2006-2009. Dans le but de renforcer le pôle de biologie végétale, le rectorat a décidé de réorienter deux chaires de la Faculté des sciences vers la chimie des substances naturelles et la statistique appliquée aux sciences naturelles.
- **Passage au système de Bologne** : pour la première fois, lors de la rentrée 2004-2005, une journée d'accueil des nouveaux étudiants a été organisée. Depuis la rentrée 2005-2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne et tous les étudiants commençant une première année à l'Université se sont inscrits pour un bachelor (à l'exception de l'orthophonie et de la médecine). La Faculté des lettres et sciences humaines a commencé les travaux de définition des plans d'études de master, alors que les autres facultés ont terminé cet exercice.
- **Gestion de l'Université** : le domaine central a été réorganisé, et un véritable service académique a été créé. Plusieurs règlements importants ont été élaborés et adoptés.
- **Bâtiments** : les contacts et discussions ont été nombreux mais n'ont pas conduit à des réalisations. L'Université espère que le Conseil d'Etat inscrive la rénovation «intérieure» du Bâtiment principal dans les investissements 2006-2009, pour que nous puissions bénéficier de la subvention fédérale, qui échoira à la fin 2007. Par ailleurs, le remplacement du Centre technologique «ComLab» de microtechnique et nanotechnologies est indispensable si l'Université veut rester un leader en microtechnique.

Des moyens supplémentaires incompressibles

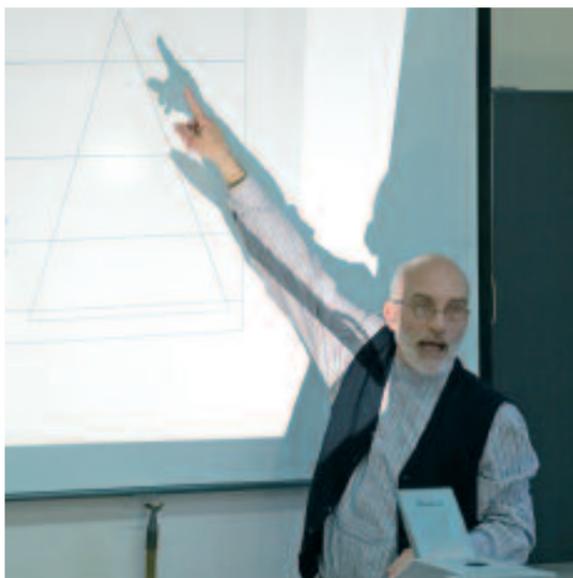
La réalisation du mandat d'objectifs, et en particulier l'introduction du système de Bologne et de l'assurance qualité, nécessite des moyens supplémentaires incompressibles. A l'horizon 2008, et si l'on prend comme base le budget 2005, l'augmentation de la charge nette est de Fr. 7,8 mios, sur environ Fr. 84 mios, soit 9,2% sur trois ans, soit moins de 3% par année.

Il est possible de discuter de la répartition des augmentations entre les différentes années. Une mise en œuvre efficace nécessite cependant des augmentations régulières, réparties dans le temps. Une première augmentation en 2006 aurait été indispensable, mais n'a pas été accordée par le Conseil d'Etat.

Nous aurions voulu compter sur une augmentation de Fr. 2,25 mios de plus que la cible du Service financier pour réaliser l'assurance qualité et une première étape de la réforme de Bologne. Ces augmentations sont incompressibles.

Il est important de signaler que l'Université a entrepris et continue d'entreprendre des efforts importants pour limiter l'ampleur de ces augmentations. Ainsi, les décisions prises en 2005 par le rectorat conduisent à des compressions budgétaires de Fr. 3,3 mios ; en outre des apports externes pour Fr. 2,55 mios par année ont été acquis en 2005 (au total Fr. 9,1 mios cumulés de 2005 à 2008).

Alfred Strohmeier
Recteur de l'Université de Neuchâtel
Patrick Wagner
Collaborateur personnel du recteur



Enseignement

L'application de la Déclaration de Bologne (1999) donne l'occasion aux universités de repenser l'ensemble des formations qu'elles dispensent, et cela notamment par la mise en place de deux cursus bien distincts, le «baccalauréat universitaire» (appelé couramment «bachelor», d'une durée de six semestres) et la «maîtrise universitaire» (appelée couramment «master», trois ou quatre semestres). Il s'agit d'un travail exigeant qui implique d'abord les facultés, ensuite le rectorat qui doit approuver les règlements des études et des examens, ainsi que les plans d'études qui en découlent dans chaque domaine particulier.

Cette démarche doit tenir compte d'un grand nombre de facteurs, à commencer par les directives de la CRUS. Les questions de «réglage fin» sont alors particulièrement importantes, qu'elles soient politiques et ressortissant au champ de la coordination et la concurrence interuniversitaires, ou techniques par la construction interne des programmes (avec l'application du système des crédits ECTS) et l'allocation des ressources pour l'enseignement et l'encadrement. Ce travail de longue haleine a commencé il y a déjà plusieurs années à l'Université de Neuchâtel. La refonte des études avait été menée à bien déjà dans plusieurs facultés sous les rectorats antérieurs : FS, FD et FT (dans le cadre de la Fédération des

facultés romandes de théologie), de même que FSE pour le niveau du bachelor. Les deux chantiers principaux de 2004-2005 ont donc été le bachelor en FLSH et le master en FSE ; dans les deux cas, avec effet à la rentrée de l'année universitaire 2005-2006.

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Caractérisée par une grande diversité interne, la FLSH a procédé à la définition de 18 piliers de bachelor, qui viennent se combiner par trois (deux «piliers principaux» et un «pilier secondaire») ou par deux («piliers principaux renforcés»). On trouve la liste de ces piliers sur le site web de l'Université.

Service des sports de l'Université (SUN)

Le Service des sports de l'Université (SUN) aussi a vu son activité recadrée sur ce modèle en 2004-2005. L'ancien CEP (Certificat d'éducation physique) renaît comme programme de «Sciences et pratique du Sport» (SePS), un «pilier secondaire» de 40 crédits ECTS ; un bloc de niveau master suivra (30 crédits ECTS). Le SePS est une formation intégrable aussi aux titres de la FS.

Faculté des sciences économiques (FSE)

La collaboration dans le cadre du Triangle AZUR, très présente dans l'évolution de la FLSH quoique jouée le plus souvent «derrière les coulisses», a pris une place plus visible en FSE avec l'établissement en 2005, par la collaboration des rectorats et des doyens compétents, d'un «Master en Finance», «master commun» aux universités de Neuchâtel, Lausanne (HEC) et Genève (HEC). L'orientation de Neuchâtel est celle de «l'analyse financière». Un autre master défini localement, le «Master en Développement international des affaires», s'ajoute en 2005 à l'offre de formation de la FSE. Deux autres masters seront finalisés en 2005-2006, l'un en psychologie du travail et l'autre en administration publique, complétant en quelque sorte l'«identité master» de la FSE.

Ajustements externes

L'année 2004-2005 a vu la mise au point d'une coordination étroite avec la HEP-Bejune pour la formation des maîtres aux

niveaux des écoles secondaires et des écoles de maturité. Sur la base d'un choix approprié de branches enseignables, les titulaires d'un baccalauréat universitaire pourront acquérir un titre professionnel de master HEP pour l'enseignement au niveau secondaire, et les titulaires d'une maîtrise universitaire un autre titre professionnel de master HEP pour l'enseignement aux niveaux des écoles secondaires et des écoles de maturité. Le modèle HEP-Bejune de formation des maîtres a fait l'objet de plusieurs conventions entre les institutions concernées, signées en mai 2005, et il connaîtra un début d'application en été 2006.

Dimensions logistiques de la refonte des cursus d'études

La Déclaration de Bologne prévoit la mise au point d'un document appelé «Supplément au diplôme» qui présente de façon lisible et détaillée l'organisation des études, en complément du diplôme comme «document honorifique». La préparation de ce document nouveau - qui constitue une nouvelle prestation aux diplômés - implique une collaboration très étroite des instituts, des facultés, du Service académique (Sacad) et du Service informatique (Sitel). L'année 2004-2005 avec la délivrance d'un nombre plus élevé de titres «nouveau style» a donné lieu à des avancées très importantes dans ce domaine. Les gains d'efficacité seront considérables à terme, mais les premiers pas sont très exigeants en travail technique et en efforts de coordination. Dans ce cadre qui vient d'être évoqué, tout le suivi des dossiers des étudiants a été unifié sur le plan informatique, ce qui implique la mise au point d'un grand nombre de procédures complémentaires les unes des autres : inscription aux cours et aux examens, insertion des acquis dans les bases de données, consultation des résultats, contrôle de l'avancement des études, production d'attestations intermédiaires, etc.

Qualité de l'enseignement

C'est aussi pendant l'année 2004-2005 que les instruments du suivi de la qualité de l'enseignement ont été définis sur le plan de la doctrine, mis en place du point de vue des infrastructures et testés d'abord sur une échelle limitée, avant la généralisation de l'année 2005-2006. Un Conseiller à l'enseignement encadre cette démarche, qui constitue l'objectif 1 du plan d'intentions.

La question de la qualité de l'enseignement comporte beaucoup d'autres facettes, dont celle de la définition d'objectifs d'apprentissage (*learning outcomes*) à toutes les étapes de la formation universitaire, ainsi qu'une description précise de tous les enseignements. Ces démarches relativement complexes - qui seront complétées progressivement par des évaluations des filières d'études et des instituts - ont trouvé un commencement de préparation en 2004-2005.

Réorganisation

L'Institut de sociologie a passé en 2004-2005 de la Faculté des sciences économiques et sociales (désormais FSE) à la FLSH. L'enseignement en sociologie s'intégrera par conséquent aux nouveaux cadres de la FLSH. Le titre que préparait la grande majorité des étudiants en sociologie - la licence interfacultaire en sciences humaines et sociales - sera remplacé par les nouvelles structures de bachelor et de master en FLSH. Le domaine de l'économie régionale s'intègre lui aussi à la FLSH. Ces «transferts» renforcent la dimension des sciences sociales dans cette faculté.

En Faculté des sciences, le programme du bachelor en chimie a été limité à une première année de chimie.

Participation à la Direction de projet CRUS «Bologne»

Les représentants de l'université ont régulièrement participé et contribué aux travaux de la Direction de projet CRUS «Bologne» (connue sous le nom de *Bologna-Projektleitung*). Parmi les dossiers qui ont abouti pendant l'année 2004-2005, mentionnons celui de la définition des «masters spécialisés», par opposition aux «masters consécutifs» dans le cadre d'une même «branche d'études», et celui des «branches d'études», une nomenclature des contenus des cursus d'études qui doit régler les types de passages les plus courants du bachelor au master.

Daniel Schulthess

Vice-recteur en charge de l'enseignement



Recherche

Une tentative de décrire toutes les activités de recherche de l'Université de Neuchâtel ne peut être que lacunaire : les projets de recherche ne suivent en effet pas le rythme des années universitaires. On peut bien entendu fournir des indications sur la «récolte scientifique» en comptant les publications, plus de 300 pour l'année écoulée, ou le nombre de thèses de doctorat - une trentaine pour l'année universitaire 2004-2005.

On peut essayer de montrer la compétitivité en prenant en considération le nombre de projets de recherche ayant obtenu des subsides du Fonds national - une trentaine également. Au printemps 2005, le Pôle de recherche national «Plant survival» a brillamment passé le cap séparant la première phase de la deuxième : nos félicitations vont à la directrice, Martine Rahier, à son équipe et à tous les chercheurs impliqués.

On peut aussi se demander si l'Université de Neuchâtel joue son rôle de «pépinière» en soutenant les carrières académiques : on peut constater avec fierté qu'une dizaine de professeurs boursiers ont choisi d'y faire leurs premiers pas en tant que chercheurs indépendants. Mais cette description chiffrée ne donne pas une image correcte des multiples activités de nos chercheurs : le large spectre des sujets traités par les équipes de l'UniNE surprend chaque fois qu'on prend le temps de les regarder de plus près. Il faudrait avoir lu

toutes les publications et suivre les quelque 500 doctorants inscrits pour avoir une vision complète des activités scientifiques dans notre université !

La recherche est une activité qui dépend de la qualité des chercheurs individuels, de leurs équipes et surtout de leur motivation et de leur ingéniosité. Si nous mentionnons quelques éléments, ce n'est pas pour prétendre avoir fait un choix objectif, mais pour donner une indication subjective de quelques «highlights». Quatre articles issus de l'UniNE ont été publiés dans des journaux prestigieux du monde scientifique : deux dans «Nature» et deux autres dans les «Proceedings of the National Academy of Sciences». Deux groupes de biologistes, une équipe de l'Institut de physique et une autre de l'Institut de chimie ont connu les honneurs de l'édition : l'appel au secours du maïs lorsqu'il est attaqué par des insectes et la régulation d'un enzyme important étaient au cœur des préoccupations des biologistes, alors les chimistes se sont concentrés sur une approche novatrice permettant de créer des enzymes artificiels presque à volonté. Finalement le point de vue publié dans «Nature» de l'année passée a donné l'occasion au spécialiste neuchâtelois du «laser à cascades quantique» de présenter cette nouvelle union entre l'électronique et l'optique.

Les moyens électroniques de publication sont en train de changer les méthodes de recherches bibliographiques et la manière de publier dans tous les domaines, y compris dans les recherches littéraires. Le plus long roman de la littérature française «Artamène ou le Grand Cyrus» de Madeleine et Georges de Scudéry a été publié par un groupe de chercheurs neuchâtelois sur Internet (www.artamene.org). Dans un tout autre registre l'«effet Mozart» a été étudié et traqué par des chercheurs neuchâtelois : une préoccupation tout à fait en accord avec le 250^e anniversaire de la naissance de ce génie !

Les résultats de recherches scientifiques obtenus au sein de l'UniNE sont de plus en plus analysés afin de pouvoir exploiter pleinement leurs potentiels économiques. L'Institut de microtechnique (IMT) a pour sa part fêté ses 30 ans avec beaucoup de classe. L'IMT continue de jouer un

rôle de pionnier : les recherches dans le domaine des capteurs et microsystèmes, en photovoltaïque et couches minces électroniques, en optique appliquée, en électronique et traitement du signal et en reconnaissance des formes ont trouvé non seulement un écho dans des publications scientifiques, mais surtout les résultats des recherches dans l'IMT ont suscité l'intérêt de nombreux partenaires industriels.

Trois congrès internationaux ont eu lieu à Neuchâtel, le «Tri-National Arabidopsis Meeting» du 24 au 27 août, la «5th International Conference on Ticks and Tick-borne Pathogens» du 29 août au 2 septembre et le «7^e Symposium international sur le Crétacé» du 5 au 7 septembre. Ces trois congrès ont amené des centaines de scientifiques à Neuchâtel. Ils ont donné l'occasion d'échanges fructueux et ont permis à nos groupes de recherche de se présenter en même temps que notre institution. Nos remerciements vont aux collègues et à leurs collaborateurs qui ont organisé ces événements internationaux à Neuchâtel.

Différents collègues ont été honorés l'année passée. Le prix de la Fondation pour le Rayonnement de Neuchâtel a été attribué à la directrice du Pôle «Plant Survival» la professeuse Martine Rahier ; le professeur Arvind Shah figurait parmi les lauréats du 15^e Prix solaire suisse et le professeur François Grosjean a été honoré par la Fédération suisse des sourds.

Aspects organisationnels

Fond national suisse (FNS)

Le Fonds national suisse a adapté et modifié ses règlements l'année passée. L'Université de Neuchâtel a pu compter sur le soutien de la commission de recherche scientifique locale. Les adaptations nécessaires ont été heureusement minimes. Le changement le plus important a résidé dans l'introduction d'une deuxième date pour la soumission des dossiers des candidats postdoctorants et doctorants (bourses de recherche pour chercheurs débutants). Le nouveau règlement a déjà pu être appliqué à l'occasion de la soumission des requêtes en automne 2005.

Transfert de technologie et «Euresearch»

La promotion du transfert technologique n'est pas seulement une obligation légale de l'Université. Aussi bien la Confédération que le Canton ont reconnu l'importance de bons liens entre les chercheurs universitaires et les entreprises. Le soutien des activités à l'interface entre science et économie est crucial pour le développement d'une région comme la nôtre. Qui plus est, les contacts étroits entre les entreprises et des groupes de recherche permettent de faciliter la transition des jeunes chercheurs vers le monde du travail.

L'Université de Neuchâtel a créé pour la première fois de son histoire un bureau de transfert de technologie. L'UniNE a par ailleurs pu entrer en tant que partenaire dans le consortium «Alliance», qui réunit les bureaux de transfert de technologie de l'EPFL, de l'UniL, de l'UniGE, du CHUV, des HUG, de la HES-SO et du Tessin. Le consortium «Alliance» permet aux partenaires de collaborer, de profiter des compétences de tous les bureaux impliqués et de mieux cibler les activités vers les PME. L'UniNE a pu engager Rolf Klappert, une personne compétente, qui apporte sa grande expérience au service de ce passage de la théorie vers la pratique. Rolf Klappert a également repris la responsabilité du bureau «Euresearch». Ce bureau est ouvert non seulement aux chercheurs de l'Université mais aussi aux industries régionales qui cherchent de l'aide pour soumettre des projets européens.

Evaluation filières et recherche

Comme toutes les universités suisses, l'UniNE va être soumise à un audit de l'OAQ en 2007-2008. Pour remplir les directives préparées par l'OAQ et adoptées par la CRUS, l'Université est obligée d'évaluer régulièrement les programmes d'études et les curriculums ainsi que les résultats obtenus dans les domaines de la recherche. L'UniNE a décidé de combiner les deux évaluations, qui font appel à des experts externes : elle va commencer avec une phase «prototype» pour tester les procédures pendant l'année universitaire 2005-2006.

Reinhard Neier

Vice-recteur en charge de la recherche

Se restructurer pour se renforcer

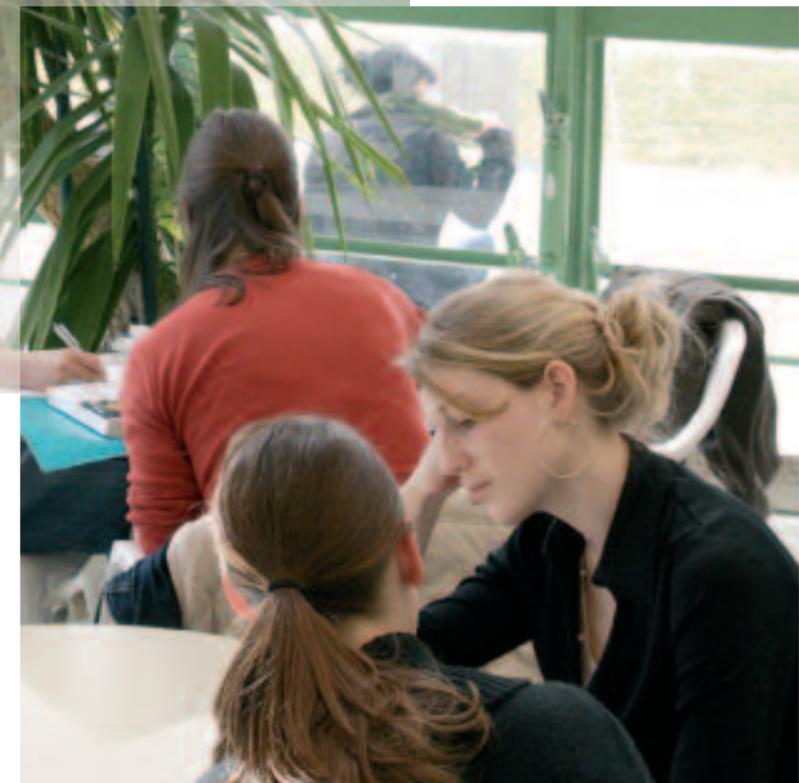
Texte tiré de la contribution du **doyen Richard Glauser** au Rapport de gestion de l'Université 2004-2005

Sous la houlette du doyen Richard Glauser, l'année académique 2004-2005 a été marquée par la restructuration de la Faculté. Les chaires de langue et littérature italiennes et de langue et littérature grecques, ainsi que la demi-chaire de linguistique comparative, vacantes ou sur le point de le devenir, n'ont pas été repourvues. Par contre, le rectorat a proposé la création de plusieurs chaires nouvelles, soit une chaire transversale en sciences humaines et sciences sociales, destinée à venir habiter la nouvelle Maison d'analyse des processus sociaux ; une chaire de sciences sociales dont le rôle principal consistera dans la direction du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) ; une chaire d'espagnol (langue et littérature ou linguistique ibéro-romane), une chaire d'histoire de l'art, une chaire de sciences de l'éducation, et une chaire de journalisme. Toutes ces créations, qui devraient prendre effet entre 2006 et 2008, visent à régler le problème de l'enca-drement dont souffrent certaines filières d'études.

La Faculté des lettres et sciences humaines a commencé une véritable mue sans pour autant délaïsser ses activités d'enseignement et de recherche. Elle a notamment établi la nouvelle offre de formation concernant les piliers du baccalauréat universitaire. Quant à la partie sciences humaines de la Faculté, elle devrait se développer grâce à l'intégration du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) et de l'Institut de sociologie, jusqu'à présent en Faculté des sciences économiques.

Collaborations interuniversitaires, colloques et activités

Les instituts de la Faculté ont été très actifs dans de nom-



breux domaines en plus de la formation : ils ont maintenu ou développé des collaborations avec d'autres universités, organisé des colloques sur de multiples thèmes et mené diverses activités.

Institut d'ethnologie (IE)

L'IE a fondé l'Ecole doctorale suisse en anthropologie et ethnologie, qui réunit les instituts d'ethnologie des universités de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne et Zurich, ainsi que l'Institut universitaire d'études du développement. L'IE participe également au 3^e cycle romand en ethnologie (CUSO) avec les universités de Fribourg et de Lausanne. Avec l'Université de Franche-Comté, l'IE est par ailleurs coresponsable de la revue électronique ethnographiques.org.

L'Institut a en outre organisé un colloque intitulé «Entre ordre et subversion. Logiques plurielles, alternatives, écarts, paradoxes» en novembre 2004 et le PNR 48 «Aménager le territoire au nom du paysage» le 13 mai 2005.

L'IE a œuvré à la conception et à l'organisation de diverses activités liées au Centenaire du MEN, notamment le cycle de conférence «Le parti pris des choses» (21 octobre, 2 décembre, 9 décembre 2004) ; le Ciné-club (toutes les semaines d'octobre-décembre) ; et le Festival CiMENa (novembre 2004). Il a également été de la partie à l'occasion du volet neuchâtelois de la manifestation nationale Science et Cité du 20 au 29 mai 2005 : Octave de Bary et Olivier Schinz ont proposé, avec le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, des activités culturelles liées à une réflexion sur les «lieux de mémoire» aux Caves du Palais de Neuchâtel.

Institut de géographie (IGG)

L'IGG a collaboré avec les instituts romands de géographie au projet d'école doctorale de géographie (2005-2008) dont il a la responsabilité : il a obtenu le financement de la Conférence universitaire de la Suisse occidentale.

Le FNS soutient le projet «Back to the city ?» de l'IGG dans le cadre du PNR 54 sur l'environnement construit et le développement durable.

L'IGG a participé au collège romand de géographie (coordination de la mise en œuvre de la réforme de Bologne).

Le professeur Ola Söderström a présenté sa leçon inaugurale le 4 février 2005 : «De l'espace au temps».

Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité classique (IPSAC)

Les contacts ont été nourris avec le Collège de France, l'Ecole française d'Athènes, l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce ou encore le réseau BENEFR. L'IPSAC a par ailleurs dirigé un projet de confection d'un nouveau corpus des inscriptions de la Béotie antique et organisé une quinzaine de conférences.

L'Institut a organisé une table ronde internationale «Archéologie et érosion» : cette rencontre a réuni au Laténium 20 chercheurs (archéologues et écologistes) de Suisse, France, Allemagne, Angleterre et Pays-Bas pour aborder le thème de la protection des milieux humides menacés. Les deux journées de débats, suivies d'une journée sur le terrain, ont permis de confronter les mesures prises sur les rives et sous les lacs (habitats préhistoriques immergés), le long des rivières, dans les tourbières, et de présenter divers ouvrages de protection mis en place ces dernières années.

L'IPSAC a mis sur pied son traditionnel cours public des sciences de l'Antiquité sur le thème «Les couleurs dans l'Antiquité» (invités : Michel Pastoureau, Fabienne Marchand,



Martin Steinrück, Paul Schubert, Thomas Ricklin, Laure Chappuis Sandoz).

Le Groupe de théâtre antique (GTA) a présenté La Samienne de Ménandre à Neuchâtel, Porrentruy, Fribourg, Genève.

Le Prix Jubilé 2004 de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a été attribué à la Neuchâteloise Laure Chappuis Sandoz.

Institut d'histoire (IHS)

L'IHS s'est attelé à la préparation d'un Master commun avec la Chaire d'histoire contemporaine générale et suisse de l'Université de Fribourg : Sociétés contemporaines, sur financement BENEFR. Il a par ailleurs organisé deux colloques, le premier en mai à Neuchâtel en collaboration avec les Archives de la vie ordinaire : «La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux» ; le deuxième à Tavannes en juin : «Théophile Remy Frêne deux siècles après».

L'IHS compte désormais un nouvel enseignant en la personne de Marc-Antoine Kaeser, nouveau professeur boursier du FNS.

Institut de littérature française moderne (ILFM)

Depuis octobre 2004, l'ILFM participe à l'Ecole doctorale «Archives des Lumières» qui s'étendra jusqu'en 2007 (sous la direction de Pascal Griener, en collaboration avec les universités de Lausanne et Genève). L'Institut a également organisé cinq rencontres de chercheurs débutants et avancés des universités de Neuchâtel et Genève autour des problèmes actuels de la recherche.

L'ILFM a par ailleurs organisé cinq colloques :

- 19 novembre 2004 : «Espaces de l'émigration (1789-1815) : ailleurs, asile, exil.» Journée d'étude organisée en collaboration avec l'Université Marc-Bloch de Strasbourg, l'Université de Rouen et l'Ecole doctorale Archives des Lumières.
- 17-18 mars 2005 : Colloque international Paul Bourget, organisé en collaboration avec l'Université de Dijon, avec l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique et la Mairie de Dijon.
- 20 avril 2005 : Table ronde sur Francis Giauque, retransmise sur RSR2.
- 3 juin 2005 : Journée Isabelle de Charrière. «Idées politiques et roman à l'épreuve de l'émigration (1789-1815)». En collaboration avec l'Association suisse Isabelle de Charrière et l'Ecole doctorale Archives des Lumières.
- 29 janvier 2005, 23 avril 2005, 4 juin 2005 : 3 journées de colloque de 3^e cycle financées par la CUSO. Participants : docteurs et professeurs des universités de Neuchâtel, Genève et Bâle. Thème : «Les matières du livre (XVI^e-XVII^e)». Les trois journées ont eu lieu à l'Université de Neuchâtel.

**Institut de logique (ILOG)**

L'ILOG a activement participé au Centre romand de logique, histoire et philosophie des sciences (LHPS), master et école doctorale regroupant : l'Université de Genève, département de philosophie ; l'Université de Lausanne, section de philosophie et l'Université de Neuchâtel.

L'ILOG a par ailleurs organisé trois colloques :

- 6-8 octobre 2004 : International Workshop on Universal Logic.

4/05

- 26 mars-3 avril 2005 : 1st World Conference and School on Universal Logic à Montreux.
- 21-23 avril 2005 : Perspectives contemporaines sur le logicisme / Contemporary Perspectives on Logicism. International Conference. Le colloque était associé au Symposium de la Société suisse de logique et de philosophie des sciences intitulé Constructivism.

Institut d'orthophonie (IORTHO)

L'IORTHO a entretenu des liens étroits avec les universités de Fribourg (cours), Genève (formation continue des professionnels) et au sein du Réseau romand de mentoring pour femmes impliquant les universités de Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et l'EPFL. L'IORTHO a par ailleurs collaboré avec de multiples universités européennes dans le cadre de programmes de recherche sur la pragmatique développementale ; ou à un projet de recherche dans le cadre des financements européens Marie Curie.

L'IORTHO a également organisé son 8^e colloque d'orthophonie-logopédie les 23 et 24 septembre 2004 sur le thème de : «Les troubles de développement du langage : réflexions autour de la notion de dysphasie».

Institut de philosophie (IPHILLO)

L'IPHILLO a participé à la création d'une Ecole doctorale de philosophie avec les universités de Fribourg, Lausanne et Genève.

Thomas Ricklin, professeur boursier FNS a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Munich. Quant à Laura Berchielli, assistante, elle a été élevée au titre maître de confé-

rences à l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, France. La doctorante Claire Schwartz a pour sa part effectué un stage de recherches d'une année à l'Université de Princeton.

Institut de philologie romane et linguistique française (IPHR)

L'IPHR s'est chargé d'un enseignement de littérature française médiévale à l'Université de Berne dans le cadre d'un accord BENEFR (Yan Greub, maître-assistant) et a organisé en novembre une conférence de G. Roques (CNRS) : «Mis langages est bons car en France fui nez» ou les régionalismes dans la Vie de Saint Thomas de Guernes de Pont-Saint-Maxence.

Centre de dialectologie

L'Université de Neuchâtel et l'Université de Turin ont signé une convention pour l'intégration des enseignements du Centre de dialectologie dans une école doctorale européenne en dialectologie. Le Centre de dialectologie a participé au séminaire de troisième cycle en géolinguistique de l'Université de Palerme et a poursuivi sa collaboration avec l'Université Laval

(Québec) en vue de la réalisation du projet BDLP-internationale (Base de données lexicographiques panfrancophone), volet suisse. Des étudiants en dialectologie ont effectué un stage de 3 jours à l'Université de Liège, avec initiation aux activités de l'Atlas linguistique de Wallonie et participation à la journée de séminaire pour doctorants.

Le Centre de dialectologie a réalisé le projet «BDLP-Suisse» : les particularités lexicales du français contemporain de la Suisse romande sur Internet (<http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/suisse.asp>), avec le soutien de l'Office fédéral de l'éducation et de la science. Il a également entamé les projets «Dictionnaire du



Les facultés

Lettres et sciences humaines

patois de Bagnes» (mandat de la commune de Bagnes VS) ainsi que «Atlas linguistique audio-visuel du francoprovençal valaisan, volume 1», avec le soutien du FNS.

Institut de psychologie (IPSYCHO)

L'IPSYCHO a poursuivi ses Programmes Erasmus (échanges avec 8 universités européennes) et ses contacts dans le cadre de BENEFR. Il participe également au projet européen Dunes et à deux DESS romands ainsi qu'à une école doctorale «New Media & Education» (USA + Milan).

A l'occasion des 25 ans de l'Institut de psychologie est paru le livre «Joining Society» Cambridge University Press, avec l'aide de la Fondation J. Jacobs, 2005.

Institut de langue et littérature anglaises (ILLAN)

L'ILLAN a invité sept conférenciers au cours de l'année académique : Wesley McNair, poète américain de l'Etat du Maine ; Laurie McGuire, spécialiste de la Renaissance, Oxford University ; Miriam Locher, linguiste, Université de Berne ; Adrian Pablé, linguiste, Université de Berne ; A. Robert Lee, spécialiste de Melville, Nippon University ; John Howe, illustrateur du «Seigneur des anneaux», Neuchâtel ; Patrick Cheney, spécialiste de Shakespeare, Pennsylvania State University.

36 étudiants de l'ILLAN ont visité la Collection Bodmer à Genève en compagnie du professeur Lukas Erne. Ce dernier a tenu le 6 janvier 2005 une conférence à l'Université d'Alabama, où il est considéré comme l'un des six plus brillants spécialistes de la Renaissance anglaise de moins de

40 ans. Le 19 janvier 2005, le professeur Patrick Vincent a participé au premier débat dans la série «Café In» sur «Les Etats-Unis ou les limites de l'idéalisme».

Le 23 avril 2005 a eu lieu la première journée de formation continue de l'Institut d'anglais, organisée en collaboration avec les bureaux de formation continue de l'Université et de HEP BeJuNe et à laquelle 21 professeurs de collège ont participé.

Institut de langues et littératures hispaniques (ILLH)

Du 17 au 19 mai : l'ILLH a organisé son 12^e «Grand Séminaire de Neuchâtel» portant sur l'œuvre de Cristina Fernández Cubas, en présence de l'écrivain.

Nominations et décès

La Faculté a accueilli une nouvelle professeure boursière du FNS : Annik Dubied est désormais intégrée à l'Institut de journalisme et communication.

Lors du Dies Academicus 2004, sur proposition de la Faculté, le grade de docteur honoris causa a été conféré à Christophe

Brandt, directeur de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, pour sa contribution scientifique majeure à l'histoire et à la conservation de la photographie, ainsi que pour le rayonnement international de ses activités en faveur du patrimoine.

Claude Sandoz, professeur en linguistique comparative, a reçu le titre de professeur honoraire et Frédéric Eigeldinger, chargé de cours à l'ILCF, est arrivé lui aussi à l'âge de la retraite.

Georges Redard, professeur honoraire, est décédé le 24 janvier 2005.

L'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)

L'année écoulée a été marquée, au début du semestre d'été, par l'installation de l'Institut de langue et civilisation françaises dans le bâtiment de l'ancienne Ecole normale, Faubourg de l'Hôpital 61-63, où il dispose dorénavant d'un laboratoire multimédias.

Effectif

Par rapport à l'année 2003-2004, le nombre des étudiants a augmenté : 21 de plus au semestre d'hiver et 29 de plus au semestre d'été.

Statut	Hiver 04-05	été 05
Etudiants réguliers	114	133
Mobilité suisse	3	3
Mobilité Erasmus-Socrates	3	3
Effectif total	120	139

Provenance étudiants : nombre de pays

40	42
----	----

Etudiants réguliers les plus nombreux :

Chine	25	31
Brésil	9	9
Suisse	6	9
Colombie	6	8
Roumanie	5	6
Turquie	5	6
Russie	5	4

Titres délivrés en 2005

	février	Juin	octobre	Total
Diplômes	1	4	2	7
Certificats	6	13	3	22
Attestations de cours suivis	29	35	-	64

Cours de soutien en français pour les étudiants non francophones des facultés

Ce cours connaît toujours un grand succès, notamment auprès des boursiers, des doctorants et collaborateurs scientifiques ainsi que des étudiants de mobilité suisse et européenne. L'effectif a été le suivant :

Semestre d'hiver 03-04 : 68
Semestre d'été 04 : 79

Recherche

Loris Petris, professeur à l'ILCF, a obtenu un important subside du FNS sur deux ans (2004-2006) pour un projet de recherche (en collaboration avec Rémy Scheurer, professeur honoraire) concernant l'édition de la correspondance du cardinal Jean du Bellay.

Corps enseignant

Après 35 ans d'activité à l'ILCF, Frédéric Eigeldinger a demandé de pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée à partir du 1^{er} octobre 2005. Il ne sera pas remplacé, son poste étant supprimé par décision rectorale. Ce départ nous prive d'un collègue passionné, fort apprécié dans son enseignement et très actif dans la recherche, qui a beaucoup donné tant à l'Institut qu'au cours d'été.

Conférences, visites et autres activités culturelles

Anne-Lise Grobéty, écrivain, est venu parler de son recueil de nouvelles «La Fiancée d'hiver» dans le cadre du cours de littérature romande.

En relation avec les cours de civilisation et d'expression orale, les étudiants de 1^{re} année ont visité diverses expositions :

- «Petits coq-à-l'âne» au Musée d'histoire naturelle
- «Dans la peau de Jean, dans la peau de Jeanne» à l'Office fédéral de la statistique
- «L'Histoire, c'est moi» au Musée d'art et d'histoire

Enfin une troupe de théâtre a été mise sur pied par un étudiant : elle a donné un spectacle au semestre d'été.

Philippe Terrier
Directeur de l'ILCF



Le Cours d'été se met aux crédits ECTS

Du 4 au 29 juillet 2005, le Cours d'été de langue et civilisation françaises a rassemblé 144 étudiants venus de 32 pays pour quatre semaines de cours intensifs de langue française, sous la direction de Loris Petris. Les cours de langue française du matin ont été complétés par un Cours de préparation aux examens Delf-Dalf, des ateliers de chant et de théâtre, six excursions et des activités sportives.

L'octroi de cinq crédits ECTS a constitué la principale nouveauté de ce Cours qui a remporté un franc succès.

Largement suivies par la population neuchâteloise, 15 conférences publiques ont été animées par des écrivains, des ambassadeurs et des universitaires suisses et étrangers. M.A. Screech, professeur honoraire à l'Université d'Oxford, a ravi un nombreux public lors de la conférence de clôture intitulée «Rire avec Rabelais et la Bible». Le nombre d'étudiants des pays nordiques, d'Espagne, d'Italie et d'Amérique latine a augmenté, alors que la Suisse alémanique a fourni plus du tiers des effectifs. Les liens que le Cours d'été entretient depuis de nombreuses années avec le Département fédéral des affaires étrangères a permis la venue de 18 étudiantes et étudiants iraniens. On notera enfin que le Cours d'été a été reçu, tradition oblige, par les autorités cantonales et communales.

Loris Petris
Directeur du Cours d'été

Promouvoir la science

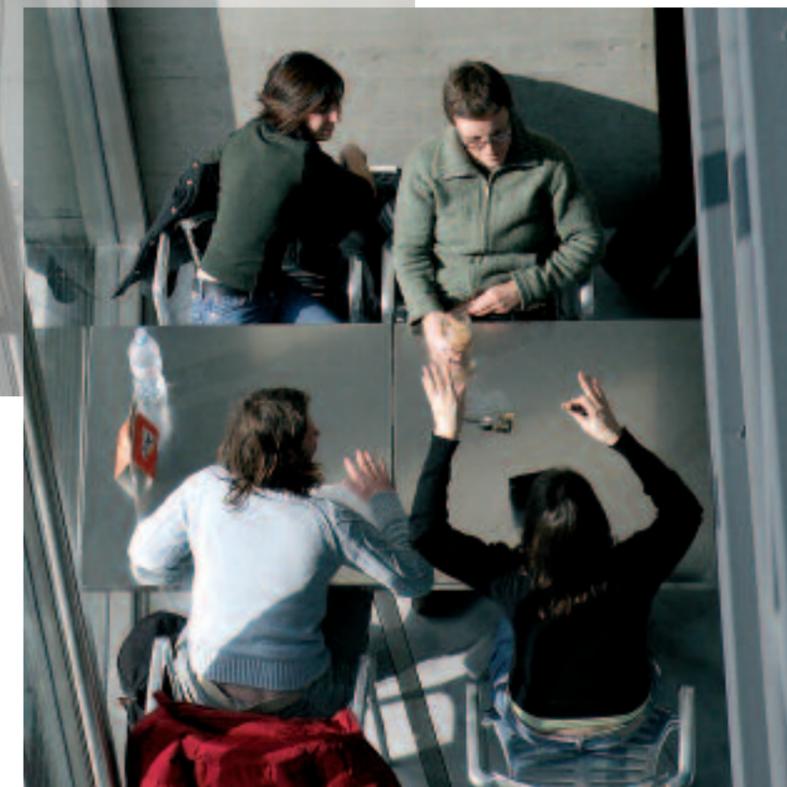
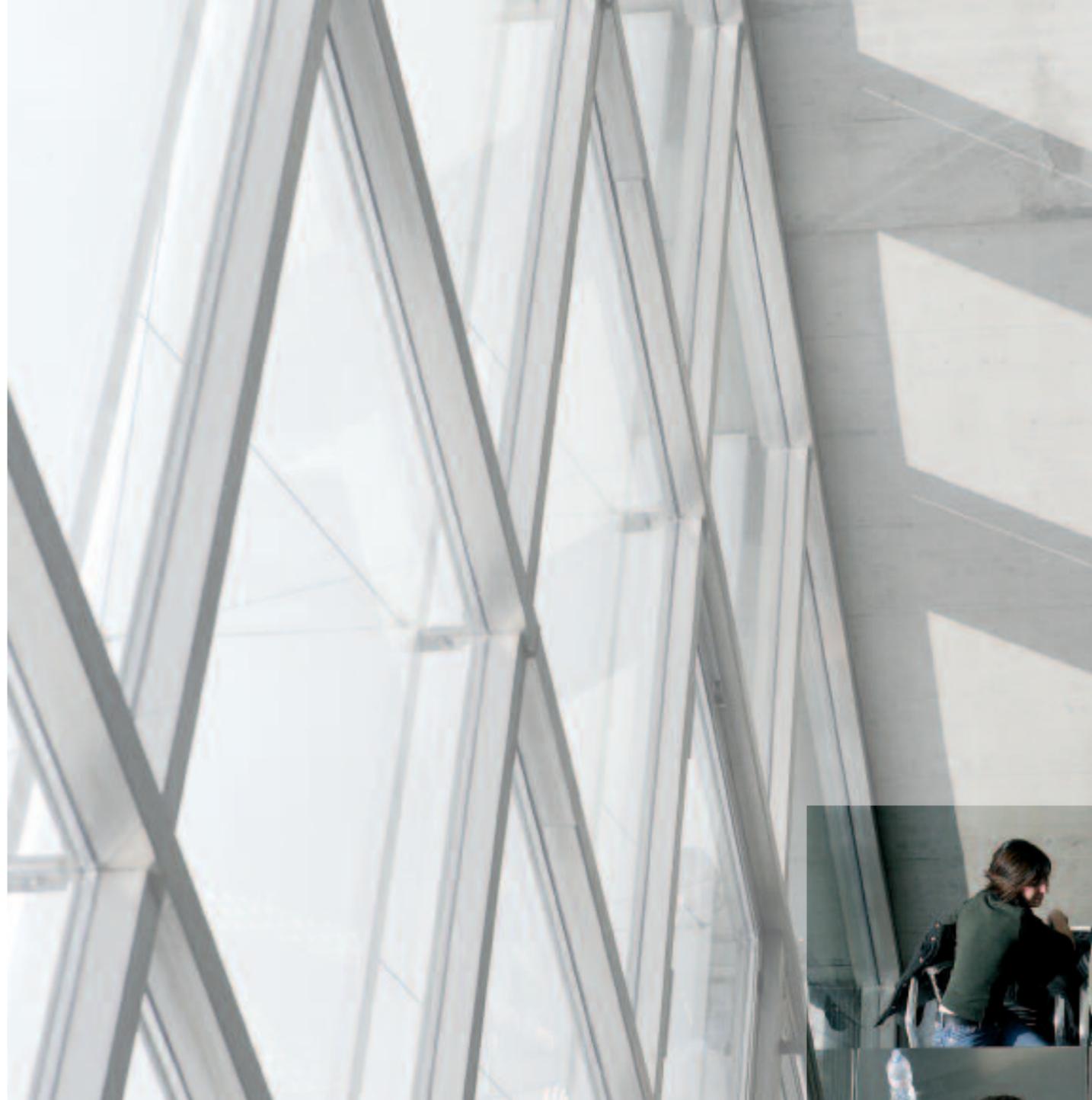
Texte tiré de la contribution de la **doyenne Martine Rahier** au Rapport de gestion de l'Université 2004-2005

L'année académique 2004-2005 a marqué l'entrée officielle de la Faculté dans le système de Bologne. Ainsi, tous les étudiants commençant leurs études sont désormais intégrés dans une filière bachelor ou master. Par ailleurs, tant la Faculté que les instituts ont participé à de nombreuses manifestations destinées à promouvoir la science auprès des jeunes et du grand public.

Cette année, l'entrée formelle dans le système de Bologne a représenté l'aboutissement d'un important travail de réflexion et de refonte entrepris par l'ensemble de la Faculté sur plusieurs années. Cette période de réflexion a été fort utile pour «mettre au point» les différents plans d'études des filières bachelor et master.

Par ailleurs, la Faculté a été très active dans la promotion des sciences auprès du grand public. Ainsi, elle a organisé deux journées Portes ouvertes en mars 2005. Elle a également participé activement à l'opération nationale «Quinzaine de la Science» en organisant un cycle de conférences publiques et autres événements destinés au grand public.

Parallèlement, certains professeurs se sont fort investis dans l'opération «Main à la pâte» visant à faire mieux connaître les sciences sous un aspect ludique auprès de 70 classes d'école primaire du canton. D'autres ont participé au programme «Passeport vacances» mettant sur pied des démonstrations expérimentales et des travaux de laboratoire pour les jeunes.



4/05

Nouvelle offre de formation

Dès la rentrée 2004, en application de la réforme de Bologne, de nouvelles filières de bachelor et de master ont été créées :

1. Bachelor en sciences avec diverses orientations : biologie, chimie, informatique, mathématiques, sciences de la Terre, physique, micro- et nanosciences. Auxquels s'ajoutent des bachelors pluridisciplinaires : biologie et ethnologie, sciences de la Nature, sciences et sport, interfacultaire, chimie et physique, généraliste.

2. Master en sciences avec diverses orientations : biologie fonctionnelle, parasitologie, écologie et éthologie évolutives, mathématiques, physique, micro- et nanotechnologie. Auxquels s'ajoutent deux masters BeNeFri : sciences de la Terre, informatique et deux masters spécialisés : biogéosciences, hydrogéologie.

Collaboration interuniversitaire

En matière de recherche, les étudiants de l'Université de Neuchâtel bénéficient de la présence de nombreux laboratoires qui travaillent dans des domaines de pointe. La Faculté des sciences dirige notamment le Pôle de Recherche National (PRN) «Survie des plantes dans les milieux naturels et agricoles». Cinq universités (Neuchâtel, Berne, Fribourg, Lausanne et Zurich), les deux écoles polytechniques fédérales, ainsi que trois stations fédérales de recherche y participent activement. A Neuchâtel, le PRN mobilise une bonne partie des Instituts de biologie, ainsi que des membres des Instituts de chimie et de géologie. La Faculté participe également aux pôles de recherche nationaux Quantum Photonics et MaNep. Par ailleurs, les diffé-

rents instituts collaborent étroitement avec de nombreuses universités en Europe, aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

L'activité des instituts

La Faculté des sciences compte huit instituts qui tous ont été très actifs en organisant ou en participant à de nombreux congrès et en publiant de nombreux articles et ouvrages.

Institut de botanique

Le PRN «Survie des Plantes» a été renouvelé. Quant au projet Flood'Alps (PNR48), il est terminé et les résultats sont en cours de publication. Par ailleurs, l'Institut de botanique a participé à de nombreux projets européens.



Relevons que le Grand Conseil neuchâtelois a voté un crédit qui permet de lancer la construction du Mycorama. Le laboratoire de microbiologie est associé de près à la conception scientifique de ce «centre du champignon» unique en Europe.

En ce qui concerne le corps professoral, mentionnons le départ à la retraite du professeur associé Jean-Daniel Gallandat au 20 septembre 2005 et la nomination de Brigitte Mauch-Mani en qualité de directrice de recherche au Laboratoire de biochimie et biologie moléculaire.

Publication

- The Living Soil, J.-M. Gobat, M. Aragno, W. Matthey, Science Publishers, Inc, Enfield (NH) USA, 2004.

Institut de zoologie

Le nouveau professeur Redouan Bshary nommé en octobre 2004 a établi ses cours en essayant de les intégrer tous dans une image globale de la combinaison «évolution et comportement». Il a reçu un budget de Fr. 381 000.- du FNS.

Il a commencé des collaborations avec l'écologie (PhD in plant survival) et avec la parasitologie.

Le groupe du LEAE étudie les interactions entre plantes et insectes et plus particulièrement les interactions dirigées par des substances chimiques produites par les plantes. Des progrès considérables ont été faits dans notre compréhension de : (1) quels sont les coûts et les bénéfices de la séquestration de toxines végétales par des chrysomèles alpines ; (2) comment certaines espèces de haricots forment la structure des populations de parasitoïdes de bruches, aboutissant éventuellement à la formation de nouvelles races de parasitoïdes ; (3) comment des volatiles provenant des feuilles et des racines lors de l'attaque d'herbivores font office de défense chimique indirecte en attirant respectivement des parasitoïdes et des nématodes entomophages.

Institut de chimie

Bien que la Faculté ne compte que 21 étudiants chimistes, ils sont plus de 140 à suivre des cours de 1^{re} année de chimie et ce ne sont pas moins de 1000 heures de cours, 300 heures d'exercices et 2440 heures de travaux pratiques qui ont été dispensées.

Mentionnons le départ à la retraite du professeur Raffaele Tabacchi au 30 septembre 2005.

Institut de géologie et d'hydrogéologie

L'institut de géologie a mis sur pied de nombreuses excursions géologiques et missions de terrain notamment dans les Alpes, en Grèce, au Maroc, à Malte, en Mongolie, au Tien Shan, au Mexique, au Cameroun, en Tunisie.

A relever que l'Institut de géologie a obtenu sept nouveaux projets du FNS pour un montant total de Fr. 550 000.-.

L'Université de Neuchâtel, par l'intermédiaire du Centre d'hydrogéologie et de l'Institut de géologie, représente le partenaire académique du CREGE qui a été constitué sous la forme d'une association à Neuchâtel en 2004 et dont les objectifs sont :

- Agir en tant que centre national de recherche et de formation en géothermie.
- Conduire des programmes de recherche et de développement en matière de géothermie.
- Renforcer la coordination et la coopération entre les différents acteurs de la scène géothermique suisse.



Le CREGE est sponsorisé par deux compagnies électriques privées : EEF ENSA et EOS (Energie Ouest Suisse). La première fournit un montant annuel pour les travaux techniques. Le deuxième sponsor paie l'équivalent de deux charges de cours pour assurer l'enseignement de la géothermie et l'encadrement de diplômés à l'UniNE.

Par ailleurs, l'Institut de géologie a la tristesse de faire part du décès du professeur honoraire Jürgen Remane survenu le 15 novembre 2004.

4/05

Institut d'informatique

L'Institut d'informatique a connu un renouvellement complet du corps professoral en 2003/2004. Les domaines de recherches des deux nouveaux professeurs sont les «systèmes répartis» et «fiabilité et réseaux».

L'Institut d'informatique participe au Projet Campus Virtuel Suisse «Vitels» (téléinformatique) avec les universités de Berne, Fribourg et Genève.

Au niveau des infrastructures, à noter l'installation d'un «cluster» pour le calcul scientifique et la recherche expérimentale et l'insertion de deux nœuds à l'Université de Neuchâtel au réseau mondial de calcul distribué «PlanetLab» (plus de 500 machines).

En ce qui concerne le corps professoral, relevons la nomination du professeur Pascal Felber, le 1^{er} octobre 2004 ainsi que la retraite des Profs. Hans-Heinrich Nägeli et Pierre-Jean Erard au 30 septembre 2004.

Institut de mathématiques

Dès 2002, l'Institut de mathématiques a contribué très activement à la mise sur pied d'une nouvelle Ecole doctorale en mathématiques partagée entre les universités de Genève et de Neuchâtel et dans le cadre du Triangle Azur. Cette Ecole originale et prometteuse a poursuivi ses activités en 2004-2005.

Relevons la mise à la retraite du professeur François Sigrist au 30 septembre 2005.

Publication

- M. Benaïm, N. El Karoui, Promenade Aléatoire, Editions de l'Ecole Polytechnique, Paris.

Institut de physique

Les différents groupes de l'Institut de physique ont continué leurs collaborations s'étendant virtuellement à toutes les universités suisses (en particulier via les programmes des pôles nationaux MaNep et Quantum Photonics) ainsi que les collaborations avec de nombreux groupes des universités européennes et américaines, dont la liste comporte entre autres Harvard, Stanford, Cornell, Rice, Ecole Normale supérieure de Paris, Polytechnique.



Au niveau de la recherche, citons le renforcement de l'activité en physique des interactions fondamentales avec l'installation du professeur Matthias Blau qui a par ailleurs eu l'honneur d'avoir un de ses articles sur la limite de Penrose, cité par ISI (Essential Science Indicators) comme un «new hot paper in physics». Le diplôme de Corsin Battaglia, travaillant dans le groupe du professeur Philipp Aebi a lui obtenu le prix Oméga.

Au niveau administratif, relevons la nomination du professeur Jérôme Faist en qualité de directeur adjoint du pôle national Quantum Photonics pour sa deuxième phase.

Institut de microtechnique (IMT)

En ce qui concerne l'enseignement, de nombreuses démarches ont été entreprises pour recrutement et recherche de

bourses d'études (sponsoring industriel) à offrir aux étudiants inscrits au MSc et dont la moitié de l'effectif provient de l'étranger.

Durant cette année treize thèses ont été soutenues.

En ce qui concerne la recherche, de nombreux projets ont été poursuivis ou lancés. Relevons la mise sur pied du projet CIMENT et l'octroi de Fr. 1,6 mio par la CUS et le lancement de projets européens du 6^e programme cadre.

L'estimation des recettes relatives aux projets de fonds de tiers durant la période 2004-2005 s'élève à Fr. 11 mios.

Au niveau de l'infrastructure, les laboratoires de l'IMT sont répartis dans trois bâtiments. Dans le bâtiment principal à Breguet 2, l'installation du chauffage a été totalement remise à neuf. Toutefois, le bâtiment Jaquet-Droz 7 abritant le grand laboratoire ComLab est jugé depuis de nombreuses années comme vétuste et met clairement en danger la fonctionnalité des activités du ComLab. Un nouveau bâtiment technologique pouvant accueillir les infrastructures lourdes et l'ensemble des groupes IMT sous un même toit devient indispensable pour maintenir la qualité des travaux menés par l'IMT.

Des événements marquants ont ponctué cette année, en particulier la fête des 30 ans de l'IMT le 30 septembre 2005 et le Prix solaire suisse 2005 remis au professeur Arvind Shah le 27 septembre 2005.

En ce qui concerne le corps professoral, relevons la retraite du professeur Arvind Shah au 30 septembre 2005 et la nomination du professeur Christophe Ballif, le 1^{er} octobre 2004.



Un nombre record d'étudiants

Texte tiré de la contribution du **doyen Olivier Guillod** au Rapport de gestion de l'Université 2004-2005

L'année 2004-2005 a été marquée par trois événements principaux : d'abord l'introduction du modèle de Bologne, ensuite un excellent résultat dans le ranking swissUp 2005 des facultés de droit, coïncidant avec un nombre record d'étudiants débutant leurs études de droit à Neuchâtel et enfin, la création de la première chaire financée intégralement par des fonds privés (droit du sport).

Malgré sa complexité, la transition des étudiants de la licence vers le bachelor s'est déroulée sans heurts et l'entrée en vigueur du modèle de Bologne le 1^{er} octobre 2004 s'est bien passée.

Autre sujet de satisfaction, la Faculté de droit a été classée en tête (avec Lucerne) du ranking SwissUp 2005 des Facultés de droit de Suisse, Allemagne et Autriche en ce qui concerne la qualité des études et de l'enseignement. En revanche, le ranking laisse apparaître une insatisfaction des étudiants en ce qui concerne l'infrastructure (salles de cours et de travail, bibliothèque, heures d'ouverture, équipements informatiques et autres).

Une première, enfin, la création d'une chaire financée intégralement par des fonds privés : la FIFA a, en effet, accordé au CIES une généreuse dotation de Fr. 250 000.- pendant six ans pour créer une chaire de droit du sport rattachée à la Faculté de droit. Après une procédure de mise au concours, le choix de la Faculté s'est porté sur Me Denis Oswald. Il occupera une chaire partielle complétée par quelques charges de cours.



Par ailleurs, la Faculté de droit a mené une vaste réflexion interne sur ses objectifs et ses orientations futurs. Cette réflexion a pris en compte les prochaines retraites de trois professeurs (François Knoepfler en 2005, Pierre Bolle et



4/05

Roland Ruedin en 2006) et les départs inattendus de deux autres professeurs (Sylvain Marchand en 2005 et Thomas Probst en 2006) qui ont chacun répondu à un appel d'une autre université. Si l'on peut voir dans ces mouvements la confirmation de la qualité de nos professeurs, ils montrent en même temps l'infériorité des conditions cadres offertes à nos professeurs. La Faculté se trouve à présent devant le défi formidable de renouveler presque la moitié de son corps professoral durant l'année à venir.

Le site Internet de la Faculté (<http://www2.unine.ch/droit/>) rend compte en détail de la diversité et de la richesse des activités (recherche, enseignement, publication, conférences, mandats, etc.) menées par les professeurs de la Faculté, secondés efficacement par leurs assistants.

Une nouvelle offre de formation

La Faculté a introduit intégralement le modèle de Bologne à partir de l'automne 2004. La nouvelle offre de formation comprend :

- un bachelor en droit de 6 semestres (180 crédits ECTS) assurant une excellente formation généraliste en droit. Toutes les branches fondamentales du droit (droit constitutionnel, droit civil, droit des obligations, droit commercial, droit administratif, droit pénal, droit européen, droit international) sont étudiées. L'étudiant doit en outre rédiger deux courts mémoires et effectuer des exercices en ligne de recherche juridique informatisée ;
- un master en droit de 3 semestres (90 crédits ECTS) dont le menu, comprenant des cours, des modules du séminaire thématique interactif et un mémoire, peut être composé très librement par l'étudiant. Ce dernier a le choix entre quatre orientations (droit public, droit des affaires, profes-

sions judiciaires, droit de la santé et des biotechnologies) auxquelles s'ajoutera en automne 2005 le droit du sport. Chaque orientation est une ébauche de spécialisation, préparant l'étudiant à une activité professionnelle dans divers domaines ;

- un master bilingue en droit de 4 semestres (120 crédits ECTS), dont deux à Neuchâtel et deux à Lucerne, faculté classée en tête ex aequo avec Neuchâtel dans le ranking SwissUp 2005. En plus de suivre des cours et des séminaires, l'étudiant devra rédiger deux mémoires, l'un en français, l'autre en allemand. Il pourra prétendre à une orientation dans la partie neuchâteloise de son master bilingue. Ce master devrait constituer un atout sur le marché du travail suisse pour nos étudiants.



Le nouveau bachelor en droit a d'emblée attiré un nombre record de nouveaux étudiants (132) en automne 2004. Les masters ont accueilli tous les étudiants ayant reçu un bachelor en droit de Neuchâtel en automne 2004, quelques étudiants ayant obtenu un bachelor en droit à Berne ou à

Fribourg, ainsi que des étudiants titulaires d'un diplôme en droit d'universités étrangères.

Collaborations interuniversitaires

Tenant compte de l'internationalisation croissante du droit, la Faculté a développé ses collaborations internationales et a encouragé ses étudiants à y participer.

- Petros Mavroidis a enseigné, comme professeur titulaire, le droit de l'OMC à l'Université de Columbia. Il a par ailleurs donné un cours intitulé : «The intersection of trade and competition policies in the government procurement context» à l'Académie internationale du commerce à Macao.

- Pierre Wessner a profité d'un congé scientifique pour séjourner à la Law School de l'Université de Californie à Berkeley.
- En avril 2005, Pascal Mahon, Olivier Guillod, Thomas Probst, Pierre Wessner et leurs assistant(e)s ont organisé un séminaire d'une semaine pour les étudiant(e)s avancé(e)s à Strasbourg, sur l'opportunité et les limites d'une réglementation juridique de la tenue vestimentaire dans les écoles. Ce fut l'occasion aussi d'une rencontre-débat avec le président de la Cour européenne des droits de l'Homme, M. Luzius Wildhaber.
- François Knoepfler et François Bohnet ont organisé en mai 2005, avec le professeur Méлина Douchy (Dijon), le premier séminaire commun des facultés de droit de Neuchâtel et de Bourgogne, destiné aux étudiants des deux institutions.
- Dans le cadre de la Convention conclue avec la Columbia Law School à New York, deux de nos étudiant(e)s, Céline Marthe et Mathieu Boillat, ont passé un semestre à Columbia en 2004-2005.
- Des équipes d'étudiants ont participé, sous la bannière de notre Faculté, à la 21^e édition du Concours européen des Droits de l'Homme René Cassin et à la 17^e édition du Concours international Jean-Pictet, ainsi qu'au Swiss Moot Court.

Colloques organisés par la Faculté

- Pierre Wessner a organisé en octobre 2004 le Séminaire sur le droit du bail, en deux éditions, compte tenu du nombre de participants s'élevant à près de 700.
- Avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre neuchâteloise des notaires, la Faculté a orga-

nisé en novembre 2004, sous la responsabilité de François Bohnet et Jean-Philippe Dunand, la première Journée de formation continue pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration. Cette manifestation a réuni environ 180 personnes des cantons de Neuchâtel, Jura, Berne et Vaud.

- La Faculté a organisé sa deuxième Journée de formation continue destinée aux enseignants en droit des lycées romands, sous la responsabilité de Thomas Probst. Le succès grandissant de cette manifestation nous a obligés à la dédoubler, les 18 et 25 novembre 2004. Au programme figuraient deux thèmes d'actualité : Internet, droit d'auteur et droit des marques, par Nathalie Tissot, et la protection de la personnalité du travailleur, par Jean-Philippe Dunand.

- La Faculté a soutenu l'association des anciens étudiants en droit de l'Université de Neuchâtel (UniNext) dans l'organisation d'un grand colloque international sur le thème : «Quel droit international pour le XXI^e siècle ?», qui a réuni une impressionnante brochette d'experts de plusieurs pays les 6 et 7 mai 2005 à Neuchâtel.

- A l'invitation de la Faculté de droit, Luzius Wildhaber, président de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg, a donné une conférence qui a fait salle comble sur «La Cour européenne des droits de l'Homme : le passé, le présent et le futur», la veille du Dies Academicus au cours duquel il a reçu un doctorat honoris causa de notre Université.

Institut de droit de la santé (IDS)

Le site Internet de l'IDS (www.unine.ch/ids/) informe sur ses activités académiques (recherche et publications, confé-



4/05

rences et colloques, enseignements universitaires et formation continue) et de services. On ne mentionnera ici que quelques éléments marquants de l'année 2004-2005.

L'IDS a diversifié les enseignements de droit de la santé offerts dans le master en droit. Cela permet de proposer aux étudiants une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, comprenant notamment des cours sur le droit médical, le droit de la santé publique, les assurances de soins, l'encadrement juridique des progrès médicaux ou encore la propriété intellectuelle et les biotechnologies.

En automne 2004 a débuté le nouveau Certificat de formation continue universitaire en droit de la santé (15 ECTS) et cette formation sera reconduite à l'automne 2005.

L'IDS a organisé deux colloques : la 12^e Journée de droit de la santé (15 septembre 2005), consacrée à la protection de la santé, la sécurité des patients et les nouvelles responsabilités professionnelles, avec des conférenciers de Suisse et de France ; un congrès international sur la responsabilité civile et l'assurance dans les essais cliniques de médicaments, en partenariat avec le Forum Gesundheit de l'Université de Zurich (Zurich, 29-30 septembre 2005).

Deux projets de recherche se sont poursuivis, financés l'un par le FNS dans le cadre du PNR 49 consacré à la résistance aux antibiotiques, l'autre par l'OFES dans le cadre d'un projet européen sur la protection de la sphère privée des groupes de patients vulnérables.

L'IDS continue d'assurer l'édition de la Revue suisse de droit de la santé (RSDS/SZG), seule revue helvétique dans ce domaine. Il a publié trois nouveaux ouvrages dans sa collection de rapports (sur l'accès au dossier et la carte santé ; les fondements du droit de la santé ; les soins de dépendance). Les membres de l'IDS ont publié une trentaine de contributions scientifiques dans des revues et ouvrages collectifs et tenu un plus grand nombre encore de conférences.

Enfin, de nombreux mandats ont été accomplis, portant notamment sur des problèmes de protection des données médicales, l'astreinte à des services médicaux d'urgence, le contentieux LAMal, le Code médical du CIO, la responsabilité hospitalière ou encore la liberté économique des établissements hospitaliers.



Publications de la Faculté

- Collection de la Faculté de droit :
 - Olivier Chapuis, Responsabilité et devoirs accessoires découlant d'un contrat, Bâle 2005 ;
 - François Bohnet, Code de procédure civile neuchâteloise, 2^e édition, Bâle 2005.
- Pierre Wessner assure l'édition de la revue Droit du bail, qui compte quelque 1000 abonnés.
- François Bohnet édite, avec Philippe Schweizer, la nouvelle Revue suisse de procédure civile (RSPC/SZZ), première revue suisse trilingue, à parution trimestrielle, consacrée exclusivement à la procédure civile.

Infrastructures

Diverses mesures ont été prises durant l'année pour améliorer l'infrastructure et les services offerts aux étudiants. En particulier, il a été procédé à la réfection et à l'équipement informatique et audiovisuel de plusieurs salles de cours dans le bâtiment de l'Av. du 1^{er}-Mars 26. La bibliothèque de droit a, de son côté, élargi ses heures d'ouverture et introduit un service limité de prêt de ses ouvrages.

Ces mesures, positives, ne doivent pas occulter les points faibles structurels qui persistent, notamment les locaux étriqués et mal adaptés pour la bibliothèque, les salles de travail insuffisantes pour les étudiants et les salles de cours trop petites pour accueillir tous les étudiants de bachelor.

Retraite

François Knoepfler, professeur extraordinaire de droit international privé et de droit comparé, a pris sa retraite à l'issue de l'année académique 2004-2005. Il a enseigné 32 années à la Faculté de droit, dont il fut le doyen en 1986 et 1987, tout en menant une fructueuse carrière d'avocat et d'arbitre.



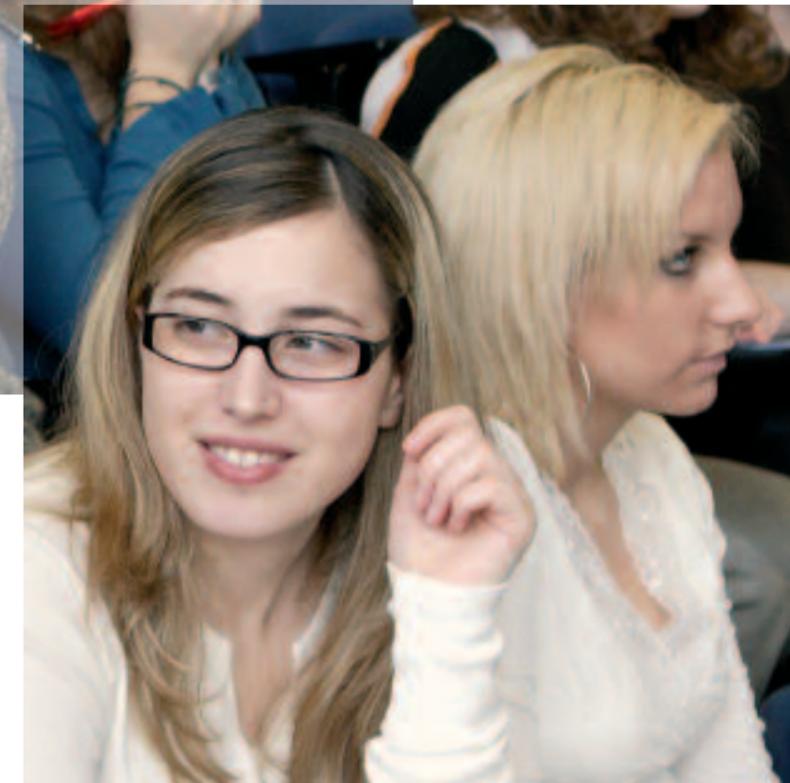
Management et économie au cœur des défis académiques

Texte tiré de la contribution du **doyen Michel Dubois**
au Rapport de gestion de l'Université 2004-2005

En l'espace de trois ans, la Faculté des sciences économiques aura accompli sa mutation et le passage au système de Bologne sera chose faite. De nouvelles collaborations interuniversitaires sont en cours, en particulier en économie. Elles vont se concrétiser par de nouvelles formations de Master qui étofferont de manière significative l'offre de formation actuelle.

La profonde restructuration de la Faculté des sciences économiques, entreprise l'année précédente, s'est accélérée au cours de l'année 2004-2005. La vision stratégique, définie et arrêtée dans le cadre global du plan d'intentions de l'Université fin 2004, a mis un point final à une longue phase d'incertitude. La Faculté centre ses priorités sur la formation et la recherche en économie et en management au travers de ses multiples composantes. Quant à la sociologie et à l'économie régionale, elles rejoignent la Maison d'analyse des processus sociaux rattachée à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Les choix opérés ont donné un nouvel élan aux formations proposées pour les rentrées universitaires 2005 ! Ce chantier d'une ampleur importante sera totalement terminé pour la rentrée universitaire 2006. Les mois à venir vont voir arriver quatre nouveaux professeurs (finance, management, psychologie du personnel et statistique), ce qui va permettre de renforcer significativement l'équipe existante. Ces changements se sont également accompagnés d'une réorganisation administrative en profondeur. La Faculté comprend désor-



mais six instituts : Institut d'analyse financière, Institut de l'entreprise, Institut du management de l'information, Institut de psychologie du travail et des organisations, Institut de recherche en économie et Institut de statistique.

Nouvelle offre de formation

Une année après sa mise en place, le bachelor en sciences économiques se voit renforcé. Aux deux options proposées lors de la dernière année d'études, «économie politique» et «management», s'ajoute l'option «management des systèmes d'information». En outre, quelques ajustements mineurs ont été effectués, essentiellement en raison de départs à la retraite. Cette formule est conçue de manière à offrir des programmes aux contenus attractifs. Elle contribue également à simplifier la mobilité des étudiants lorsqu'ils ont atteint la fin de leur cycle d'études.

La rentrée universitaire 2005 voit la création de deux masters : le premier est le master en gestion orienté vers le développement international des affaires. Le deuxième est le master en finance, mis conjointement au point avec HEC Genève, HEC Lausanne et la Faculté neuchâteloise. Chaque institution a choisi une orientation spécifique. Pour Neuchâtel, il s'agit de l'analyse financière. Le programme de la licence en psychologie du travail est en cours de révision et sera transformé en master pour la rentrée 2006.

Collaborations interuniversitaires

Dans le cadre des accords ERASMUS, la Faculté des sciences économiques a accueilli neuf étudiants de diverses universités, dont trois de l'Université de Trêves. A l'issue de l'année qu'ils ont passée à Neuchâtel, ces étudiants ont obtenu une double licence en gestion d'entreprise. Par ailleurs, la Faculté a reçu 12 étudiants de l'*International Business School* de Dortmund au semestre d'été 2005. Dans le cadre d'une

concentration de collaboration avec l'Université de Iasi, trois étudiants-doctorants roumains ont également séjourné à Neuchâtel au cours du semestre d'été 2005. Quant aux étudiants neuchâtelois, quatre d'entre eux ont bénéficié des accords ERASMUS (deux à Berlin, un à Trêves et un à Copenhague). De plus trois étudiants sont partis en mobilité à l'Université de Berne pour l'année académique 2004-2005.

Des instituts actifs

Les changements de structure au sein de la de la Faculté sont intervenus à la fin de l'année universitaire 2004-2005. Pour des raisons de commodité, ces différentes composantes présentent ici leurs activités sous leur ancienne dénomination.

Institut de recherches économiques et régionales (IRER)

L'intense activité déployée par les quelques 25 collaborateurs de l'Institut de recherches économiques et régionales a débouché sur la publication de nombreux ouvrages, articles scientifiques et rapports de recherche,

ainsi que sur la présentation de travaux à plusieurs conférences internationales, notamment à Montréal, Dublin, Venise, Barcelone et Ljubljana. L'IRER a organisé le Certificat de formation continue en science économique et le Cycle de formation continue en économie et finances publiques. Trois professeurs de l'IRER ont par ailleurs été nommés à différents postes : Claude Jeanrenaud est le nouveau vice-président de la Commission fédérale pour les questions conjoncturelles, Jean-Marie Grether chercheur associé à l'Institut Créa (Université de Lausanne) et Milad Zarin membre de la commission d'experts «Statistiques économiques» de l'OFS.



Institut de l'entreprise (IENE)

La mission fondamentale de l'Institut est de favoriser l'avancement des connaissances et leur transfert vers les programmes de formation (aux trois cycles), ainsi que vers les entreprises, de même que leur milieu. L'Institut a poursuivi ses activités de recherche en management, en marketing, en gestion des technologies et en finance. Dans ce cadre, les membres de l'IENE ont présenté leurs recherches à diverses conférences et finalisé plusieurs publications. Au plan des activités de rayonnement, l'IENE a poursuivi sa coopération scientifique à la Journée internationale du marketing horloger, Musée de l'Horlogerie, La Chaux-de-Fonds (décembre 2004), de même qu'à la 3^e édition du Forum sur les métiers du marketing en avril 2005 à l'Hôtel Beau-Rivage à Neuchâtel. L'IENE a dirigé pour la troisième année consécutive les travaux du 3^e cycle romand en gestion d'entreprise. Ces derniers ont essentiellement consisté en une étude en vue du lancement d'une école doctorale conjointe avec les autres partenaires romands en gestion des entreprises (UniL, UniGE, UniFR).

Groupe de psychologie appliquée (GPA)

L'intérêt des étudiants pour la formation en psychologie du travail est toujours important. En plus des nombreuses activités d'enseignement, les collaborateurs du Groupe de psychologie appliquée ont effectué une quinzaine de présentations scientifiques, de nombreuses présentations invitées et prestations de service, et publié plusieurs articles scientifiques. Deux ateliers de 3^e cycle, *Methods of group process analyses in psychology* en octobre 2004 et *Social psychological processes in the diffusion of ideas* en août 2005 ainsi

qu'une rencontre avec l'Université de Saint-Gall ont été organisés. Le GPA a reçu une subvention de la part du FNS et collabore par ailleurs au projet de Pôle de recherche national basé à Genève *Affective Sciences*.

Groupe d'informatique

Pour le Groupe informatique, cette année académique a été marquée par la poursuite de divers travaux dans le dépistage automatique de l'information dans des corpus multilingues (documents rédigés en anglais, français, allemand, russe, hongrois, bulgare, japonais, chinois et coréen). De plus, le Groupe d'informatique a participé à la première phase du projet *Homeland Security* (USA) et poursuit cette collaboration. Laura Perret et Paul Cotofrei ont terminé leur thèse de doctorat sur les thèmes des systèmes de recherche d'information et de réponses automatiques par ordinateur d'une part, d'autre part, sur la création d'un cadre théorique pour la génération automatique de règles de décision dans les banques de données temporelles volumineuses (cours boursiers, météorologie, etc.).



Groupe de statistique

Le postgrade en statistique, dans lequel interviennent plus de 25 professeurs en provenance du monde entier, compte actuellement 60 étudiants. Les 8 et 9 septembre 2005, un atelier sur les techniques de calage dans les enquêtes s'est tenu à Neuchâtel. Un séminaire de recherche bimensuel se déroule également au sein du Groupe de statistique. La collaboration entre l'Université de Neuchâtel et l'Office fédéral de la statistique (OFS) se poursuit activement et se focalise sur l'estimation de variance dans les enquêtes répétées. Plusieurs

4/05

mandats ont été également confiés au Groupe de statistique par l'OFS, le Panel suisse des ménages (PSM) et plusieurs entreprises privées. Une bourse pour jeune chercheur a été obtenue de la part du FNS afin de soutenir une thèse de doctorat sur les systèmes de coordination d'échantillons.

Institut de sociologie

Les membres de l'Institut ont poursuivi les recherches en cours dans les domaines suivants : «Mécanismes d'intégration et d'exclusion sociale par le travail dans un environnement économique et social en mutation» et «Ethnic Business. Le chemin vers l'intégration ?», deux recherches du FNS menées dans le cadre du programme de recherche 51 : «Intégration et exclusion». De plus, un nouveau projet de recherche dans le cadre du programme de recherche 54 «Développement durable de l'environnement construit» a été accepté par le FNS et démarrera le 1^{er} octobre 2005.



L'Institut a par ailleurs organisé deux colloques, le premier en février 2005 : 2nd

International Conference of Panel Data Users in Switzerland, en collaboration avec le Panel suisse des ménages. Le deuxième du 25 au 27 août 2005, à l'Aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel, «Age 05 - Santé et vieillissement», mis sur pied en collaboration avec l'Observatoire suisse de la santé et l'OFS.

1^{er} Secomania

La Faculté de sciences économiques a célébré son premier anniversaire le 20 novembre 2004 avec Secomania : organisée par les étudiants de la Faculté, cette rencontre répond à la volonté de créer des liens, une identité, une culture

d'institution entre les étudiants de la Faculté et les anciens. Elle a regroupé plus d'un millier de personnes dans les locaux historiques du 1^{er}-Mars. Ce succès inespéré, tant par le nombre des participants que par l'ambiance qui régnait ce samedi de novembre, a montré à quel point le lien affectif reste fort avec nos anciens étudiants.

Publications de la Faculté

- Y. Tillé (2005), *Sampling Algorithms*, soumis pour publication.
- P. Ardilly et Y. Tillé (2005). *Sampling Methods : Exercices and Solutions*, Springer-Verlag, New York.
- Y. Dodge (2004). *Statistique, Dictionnaire Encyclopédique*. Springer-Verlag, New York.
- F. Plomb (2005). *Faire entrer le travail dans sa vie*. Collection Questions sociologiques, l'Harmattan, Paris.
- Ch. Suter, I. Renschler et D. Joye, eds (2004). *Rapport social 2004*. Collection Analyse sociale, Seismo, Zürich.
- A. Schönenberger et M. Zarin-Nejadan (2005). *L'économie suisse. Que sais-je ?* PUF, 4^e édition, Paris.
- A. Schönenberger et M. Zarin-Nejadan (2005). *Volkswirtschaft Schweiz*. Rügger, Chur.
- P. Farago, M. Kohli, H. Kriesi et M. Zarin-Nejadan (2005). *Contemporary Switzerland*. Palgrave Macmillan, London.
- F. Tschann Semmer et J.E. McGrath (2004). *Temporal Matters in Social Psychology*. American Psychological Association, Washington D.C.
- S. Blili, (2004) «Profession : Redresseur de PME», Script/IIFOR (Ed.), Québec, Canada.

Infrastructures

Il est constaté un manque important de salles de cours au 1^{er}-Mars 26. Ce bâtiment étant partagé avec la Faculté de droit et observant le nombre prévisionnel croissant d'étudiants dans les deux facultés, il est à prévoir que cela pose problème pour l'attribution des salles dans un proche avenir et particulièrement au niveau des salles à grande capacité. Les salles de cours sont maintenant, dans leur quasi totalité,

Les facultés

Sciences économiques

équipées de matériel pédagogique moderne. La Faculté souhaite par ailleurs que la cafétéria du bâtiment du 1^{er}-Mars 26 soit réaménagée de sorte qu'elle réponde aux besoins actuels des étudiants.

Retraites et décès

La fin de cette année est marquée par le départ à la retraite de François Béguin et Denis Maillat, professeur de stratégie financière pour le premier et d'économie régionale pour le second. Anciens étudiants puis professeurs de l'UniNE, ils ont consacré une grande partie de leur vie professionnelle à son développement et à son rayonnement.

La Faculté a la tristesse de faire part du décès de Guido Pult, professeur honoraire, survenu le 1^{er} décembre 2004.



L'année de transition

Texte tiré de la contribution du **doyen Pierre-Luigi Dubied** au Rapport de gestion de l'Université 2004-2005

Avec la réforme de Bologne et la constitution de la Fédération des facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel, l'année 2004-2005 fut une année de transition pour la Faculté qui en a profité pour préparer activement le nouveau master. Succédant à Andreas Dettwiler parti à Genève, Pierre-Luigi Dubied a assumé le décanat à titre intérimaire.

La Fédération des facultés de théologie du Triangle Azur s'est constituée et les Neuchâtelois y ont participé activement : les professeurs Lytta Basset et Félix Moser ont enseigné la théologie pratique au niveau bachelor à Genève et Lausanne. Le Conseil de la Fédération - constitué de représentants professeurs, assistants et étudiants des trois facultés - et sa direction, composée des doyens, ont mis au point, avec les vice-recteurs des universités, le règlement et le plan d'études du master en théologie dont le déroulement a commencé en octobre 2005. Il a été décidé que ce master serait composé de trois disciplines à choix parmi cinq. La théologie pratique est obligatoire pour tout étudiant prétendant à des fonctions pastorales dans les Eglises protestantes romandes. Depuis octobre 2005, la Faculté de Neuchâtel dispense cet enseignement et accueille donc les étudiants en master en théologie pratique.

La spécialisation neuchâteloise est déjà connue puisque la Faculté de théologie a reçu de nombreuses demandes de renseignements de la part de doctorants étrangers intéressés au domaine de la théologie pratique. Le professeur Félix Moser a été l'artisan principal de la réalisation du règlement et du plan d'études du master en théologie pratique, en



négociation avec les responsables des autres disciplines. Le Conseil de la Fédération a dû, en outre, ajuster le plan d'études du bachelor en fonction des premières expériences vécues à Genève et à Lausanne.



4/05

Depuis octobre 2005, Martin Rose enseigne au niveau bachelor l'herméneutique de la tradition judéo-chrétienne à la Faculté des lettres et sciences humaines.

L'enseignement de la Faculté de théologie a été destiné aux étudiants terminant leur licence en théologie ou en herméneutique. Les nouveaux professeurs, Lytta Basset et Félix Moser, arrivés en octobre 2004, ont assumé avec leurs collègues Martin Rose et Pierre-Luigi Dubied, ainsi qu'avec des enseignants invités - N. Cochand (Neuchâtel), E. Norelli (Genève), A. Dettwiler (Genève), J.-D. Morerod (Neuchâtel), G. Hammann (Neuchâtel), E. Junod (Lausanne), Th. Collaud (Neuchâtel), P. Bühler (Zurich), O. Girardin-Savitskaia (Vallon) - l'ensemble des cours et séminaires du cycle de licence.

Une revue

internationale basée à Neuchâtel

La professeure Lytta Basset a établi des relations avec des facultés québécoises, en particulier celle de Sherbrooke, qui conduiront, entre autres à l'automne 2005, à la réalisation d'une revue dont le siège est établi à la Faculté de théologie de Neuchâtel. Le doyen de la Faculté a été sollicité à deux reprises pour établir des contacts : à Yaoundé pour agir dans le sens de l'intensification des contacts et des collaborations, particulièrement en théologie pratique, domaine dans lequel la Faculté camerounaise se trouve en difficulté, en particulier pour la formation doctorale ; à Lugano, le doyen Gerosa l'a prié de l'aider à créer un pont entre la Fédération et la Faculté catholique dans le domaine de l'œcuménisme, de la formation des doctorants et dans l'échange des enseignants.



Diverses manifestations particulières ont rencontré un vif succès: le colloque de rentrée organisé avec le Centre social protestant pour son 40^e anniversaire : «Valeurs et action sociale : quelles articulations ?» La semaine interdisciplinaire à l'intention des étudiants en bachelor de Lausanne et Genève et des Neuchâtelois en fin de licence, à Sornetan, fin décembre : «La figure du leader». La journée (25 avril) à l'intention des étudiants en fin de bachelor à Genève et Lausanne : «Le mariage en question».

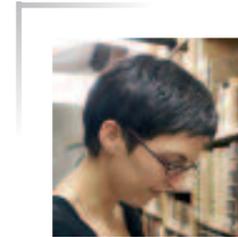
La professeure Lytta Basset a par ailleurs organisé et réalisé, avec ses collaborateurs, un cours de formation continue au printemps 2005, qui a connu un grand succès, sur le thème : «S'accomplir : balises pour l'accompagnement spirituel».

Préparation des portes ouvertes

Depuis le printemps 2005, le secrétariat, les assistants et les professeurs préparent une fête de la Faculté qui sera composée des leçons inaugurales des deux nouveaux professeurs le 28 octobre, d'une journée portes ouvertes le 29.

Nomination et décès

A noter encore que Cecilia Hurley-Griener dirige depuis le semestre d'été la bibliothèque de la Faculté. Le 7 février 2005, la Faculté et l'Université ont par ailleurs eu à déplorer le décès du professeur honoraire et ancien recteur de l'Université de Neuchâtel Jean-Louis Leuba.



Octobre 2004

Un centre interuniversitaire de compétence en microtechnique

La volonté politique et scientifique de renforcement de la microtechnique dans l'Arc jurassien n'est plus un mystère. Le projet de centre interuniversitaire en microtechnique et nanotechnologie (CIMENT), issu d'une coopération entre l'Université de Neuchâtel, par l'intermédiaire de son Institut de microtechnique (IMT), et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, est soutenu par la Conférence universitaire suisse qui lui octroie 1,6 million de francs pour démarrer ses activités communes.

Plusieurs forces travaillent actuellement au renforcement de la microtechnique dans l'Arc jurassien et plus particulièrement dans les cantons de Neuchâtel et Vaud. Sur le plan universitaire, l'EPFL, par sa Faculté des sciences et techniques de l'ingénieur, et l'Université de Neuchâtel, par son Institut de microtechnique, constituent les piliers de ce mouvement.

Un œil pour le monde nanométrique

Optique et force atomique sont au cœur de la thèse de Laure Aeschmann, à l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel. En combinant les techniques de la microscopie optique classique avec celles de la microscopie à force atomique, la physicienne est parvenue à développer une sonde permettant une très haute résolution.

Les dvd pourraient bientôt stocker dix fois plus de données

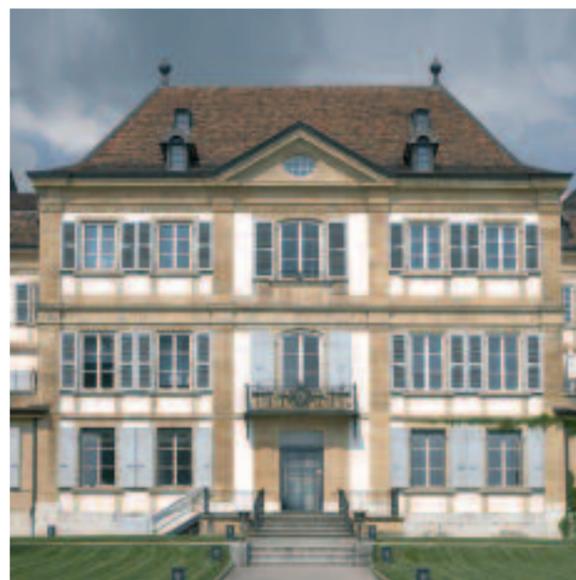
Une découverte prometteuse, impliquant notamment des chercheurs de l'Université de Neuchâtel, utilise la lumière polarisée pour stocker jusqu'à dix fois plus de données numériques que ne l'autorisent les plus récents systèmes actuels.

Au service de l'Université

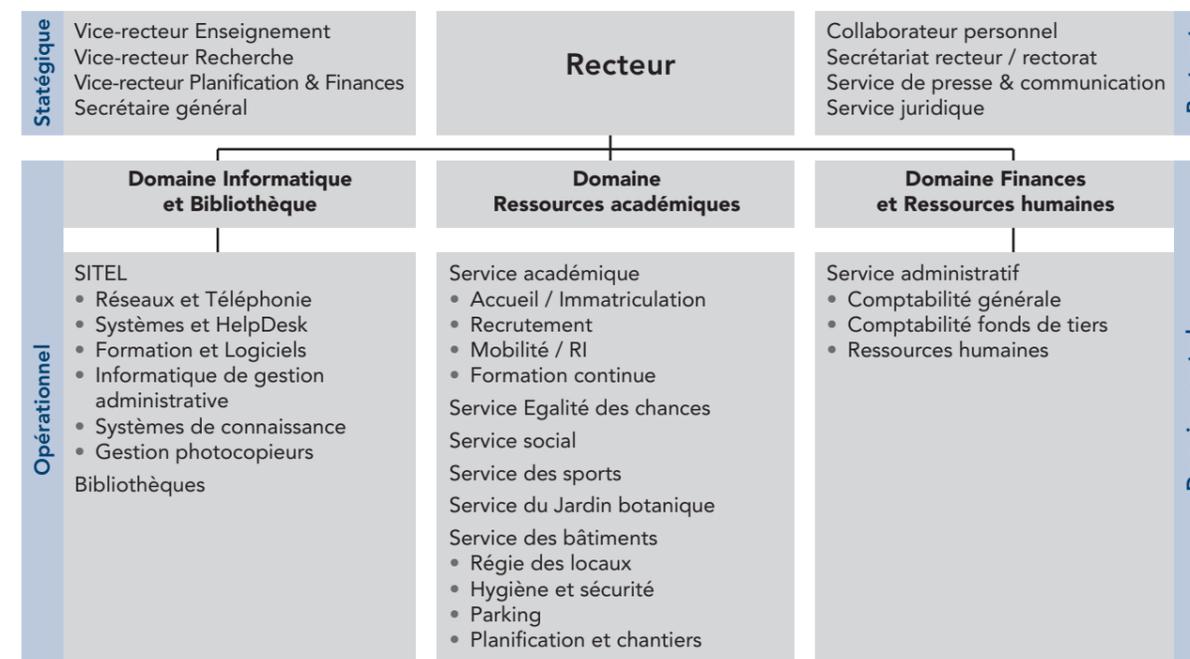
Domaine central

Opérationnel et stratégique : deux niveaux de décision

Dès l'entrée en fonction du nouveau rectorat, les tâches ont été scindées en deux niveaux : l'opérationnel et le stratégique. Ces deux niveaux ont été explicitement réglés par une délégation de compétence et ce sont deux instances distinctes qui prennent les décisions : le rectorat pour les activités stratégiques et le directoire (réunion des responsables de domaines) pour les activités opérationnelles.



Organigramme du domaine central (état au 1^{er} juillet 2005)



Service juridique

Durant l'année 2004 - 2005, le Service juridique a été principalement occupé par l'élaboration d'une nouvelle réglementation de l'Université et par son activité de conseil. A noter aussi la mise en place d'un site web qui offre la possibilité de consulter en ligne tous les textes juridiques en vigueur.

Le Service juridique a dressé un catalogue et un échéancier des règlements à modifier ou à élaborer. Cette mise à jour générale de la réglementation est imposée par la LU (Loi sur l'Université) mais aussi par d'autres textes législatifs et par des impératifs d'adaptation à l'évolution dans le domaine des études académiques. Il s'agit de l'une des priorités du service puisque les autres activités en dépen-

dent fortement et il est impératif que cette nouvelle législation voie le jour rapidement. Les premiers règlements ont pu être élaborés et se trouvent actuellement soit dans une phase d'examen interne, soit dans la procédure en vue d'adoption.

Il a été opté pour des consultations larges et ouvertes, permettant au plus grand nombre de s'exprimer.

Conseil

L'activité de conseil a certainement été la plus importante, quantitativement, au cours de cette année académique. Outre les demandes émanant du rectorat, de nombreuses sollicitations sont parvenues au Service juridique de différents autres interlocuteurs.

Novembre 2004

Vers un traitement anti-dépendance miracle ?

L'ibogamine possède des propriétés anti-dépendance exceptionnelles. Le chimiste Sébastien Lanaspèze consacre sa thèse de doctorat à la synthèse totale de ce composé naturel, extrait d'une plante africaine psychotrope : l'iboga. Cet alcaloïde naturel pourrait un jour servir à traiter les dépendances à l'héroïne, à la cocaïne ou à la morphine.

L'Université de Neuchâtel délivre ses premiers titres euro-compatibles !

Sur plus de 500 titres délivrés par les cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, 39 seront euro-compatibles : les facultés des sciences et de droit remettent en effet les 39 premiers bachelors (baccalauréats universitaires) de l'institution, conformément aux accords de Bologne.

Décembre 2004

En 3 décennies, Neuchâtel a perdu près de 6000 habitants

Une recherche réalisée à l'Institut de géographie analyse le développement de la région urbaine de Neuchâtel. Cette étude, parue dans la collection «Géo-Regards», se penche sur les différentes dimensions de cette dynamique et met en lumière les enjeux que posent les tendances actuelles de l'urbanisation dans une région urbaine helvétique.

Chercheur neuchâtelois élu «Enfant terrible» de niveau mondial

Un concours lancé par un éminent spécialiste de Shakespeare classe Lukas Erne parmi les «enfants terribles» de la littérature anglaise du XVI^e et XVII^e siècle. Professeur à l'Institut d'anglais, ce chercheur publie un ouvrage qui dresse un portrait de Shakespeare fort différent de l'idée généralement admise. L'effet tient du pavé hardiment jeté dans la mare.

Au service de l'Université

Domaine central

Statistiques 2004 - 2005

Avis de droit divers	46
Suivi de dossiers en procédure	10
Contrats et conventions	22
Suivi de litiges en relation avec le personnel	10
Recours d'étudiants	8
Autres recours	1

Site web

Depuis 2005, le site web du service juridique a été mis en place et en fonction, ce qui permet une consultation en ligne des textes juridiques en vigueur. Ces textes sont mis à jour au fur et à mesure que des modifications, des adoptions ou des abrogations interviennent.

Notons que cette nouvelle offre a permis de réduire d'autant les demandes concernant des textes juridiques. Chacun a la possibilité désormais de consulter directement les textes légaux en vigueur sans passer par le Service juridique.

Les documents - règlements et directives - approuvés se trouvent sur internet, à l'adresse <http://www.unine.ch/juridique>.

Personnel

Carine Cangemi, responsable du service, a bénéficié d'un congé maternité d'août 2005 à fin mars 2006. Elle a été remplacée par Marisa Vonlanthen pour la période de juin 2005 à fin mai 2006.

Service de presse et communication

L'adoption et la mise en œuvre du plan d'intentions 2005-2008 a entraîné une forte augmentation de la sollicitation du Service de presse et communication par les médias. Une restructuration du service a été nécessaire pour répondre à cette nouvelle demande.

Le rectorat a pris l'option de mettre l'accent sur la communication et il a remplacé le poste vacant de rédactrice par un poste de responsable de la communication.

Pour le reste, Le Service de presse et communication (SPC) a emménagé dans les locaux du rectorat au Faubourg du Lac 5a en août 2004. Il a poursuivi ses activités destinées à une meilleure visibilité de l'UNI NE : en plus de la publication régulière du magazine Unicité, de la newsletter électronique Trait d'Union, du Rapport d'activité et des communiqués de presse (plus de 80 en un an), le SPC a aussi participé activement au lancement des Cafés scientifiques neuchâtelois (huit rendez-vous grand public en 2005).

Le Centre de graphisme et édition, placé sous la responsabilité du SPC jusqu'au 31 juillet 2005, a créé le nouveau logotype de l'Université ainsi que le graphisme du site www.unine.ch. La mise en place d'un nouvel outil de gestion des pages Web a également nécessité l'intervention active du SPC qui s'est chargé de la réalisation de certains portails d'accès, de sites spécifiques (Université sans fumée, logotype) et de nombreuses pages.

Infrastructures

Le Centre de graphisme et édition a été déplacé au SITEL où il a rejoint le Centre de reprographie.

Personnel

Suite au départ de la rédactrice Colette Gremaud et à une restructuration du SPC, Claudine Assad a été nommée au poste de responsable de la communication et de cheffe de service du SPC. Elle a pris ses fonctions le 1er juillet 2005. Le graphiste Frédéric Wüthrich a pour sa part décidé de quitter l'Université après près de huit ans de collaboration et son collègue, Yves Maumary, a été transféré au SITEL.



Janvier 2005

Le plan d'intentions de l'Université de Neuchâtel a été adopté

Elaboré en seulement trois mois par le nouveau rectorat de l'Université de Neuchâtel, le plan d'intentions de cette institution a franchi les dernières étapes de la procédure interne. Après avoir siégé le 18 janvier, le Sénat a émis son opinion au Conseil de l'Université. Ce dernier s'est exprimé ce jour et transmettra le plan d'intentions, accompagné de son avis, le mardi 25 janvier au Conseil d'Etat qui statuera sur le mandat d'objectifs donné à l'Université.

Une leçon inaugurale perçue à jour le GPS

Les systèmes globaux de navigation par satellites, comme le GPS, permettent de connaître une position géographique et une vitesse de déplacement avec précision. Déjà intégrés dans certains véhicules et bientôt dans les nouveaux téléphones portables, ils pourraient investir d'autres secteurs de notre vie dans un futur proche. C'est l'avis de Pierre-André Farine, professeur d'électronique qui en fait le thème de sa leçon inaugurale.

Février 2005

Des zèbres gambadent à l'Institut de chimie

Depuis une semaine, les scientifiques d'Unimail se fendent d'un sourire attendri en croisant, au sortir du laboratoire, une cohorte de têtes blondes gigotant, piaillant et trébuchant. L'émission « Salut les p'tits zèbres » qui se déroule jusqu'à demain à l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel offre l'occasion d'assister à une opération de sensibilisation des jeunes aux sciences exactes. Et de réaliser quelques entretiens qui, en plus d'être croustillants, révéleront l'avis - peu entendu - des personnes directement concernées, à savoir les enfants.

Service administratif

Le Service administratif a dû se partager entre des tâches opérationnelles et des tâches d'ordre stratégique qui ont pris une ampleur grandissante.

Pour toutes ses activités opérationnelles, le Service administratif est composé de trois bureaux : ressources humaines, comptabilité générale et fonds de tiers. En voici la description en quelques chiffres significatifs

Bureau de la comptabilité générale

- 84 mio d'enveloppe budgétaire de l'Etat de Neuchâtel
- 11 mio de crédit d'équipement sur 4 ans
- 17 000 factures annuelles
- Milliers de réponses aux téléphones et courriels
- Centaines d'applications spécifiques des bases légales (AVS, impôt à la source, ...)
- Contrôles mensuels avec des tableaux de bord budgétaires, de gestion et de surveillance pour 84 millions

Bureau des fonds de tiers

- 28 mio de gestion de fonds de tiers
- 7 000 factures annuelles
- 400 fonds de recherche
- 560 projections budgétaires/contrôles annuels pour les engagements crédits de tiers
- 230 rapports finaux/intermédiaires annuels (FNS, CTI,...)
- Milliers de réponses aux téléphones et courriels
- Centaines d'applications spécifiques des bases légales (AVS, impôt à la source, ...)
- Contrôle mensuel avec des tableaux de bord de contrôle budgétaire (comptes débiteurs)

Bureau des ressources humaines

- 7,3 mio de francs : montant du paiement mensuel de tous les salaires des employés de l'Université
- 1300 dossiers dans notre logiciel de salaires SAP HR
- 858 modifications/mutations du personnel pour le renouvellement académique
- 560 contrôles de l'application du règlement sur l'engagement des fonds privés

- 1300 modifications/mutations du personnel au 1^{er} janvier
- Centaines d'applications spécifiques des bases légales (impôt à la source, allocations enfants, attestations d'indemnités de chômage, ...)
- Milliers de réponses aux téléphones et courriels
- Centaines de procédures et informations aux employés et employeurs crédits de tiers
- 18 000 visiteurs sur le site internet RH

Situation des activités

opérationnelles du Service administratif

Nous avons pu réaliser les améliorations suivantes :

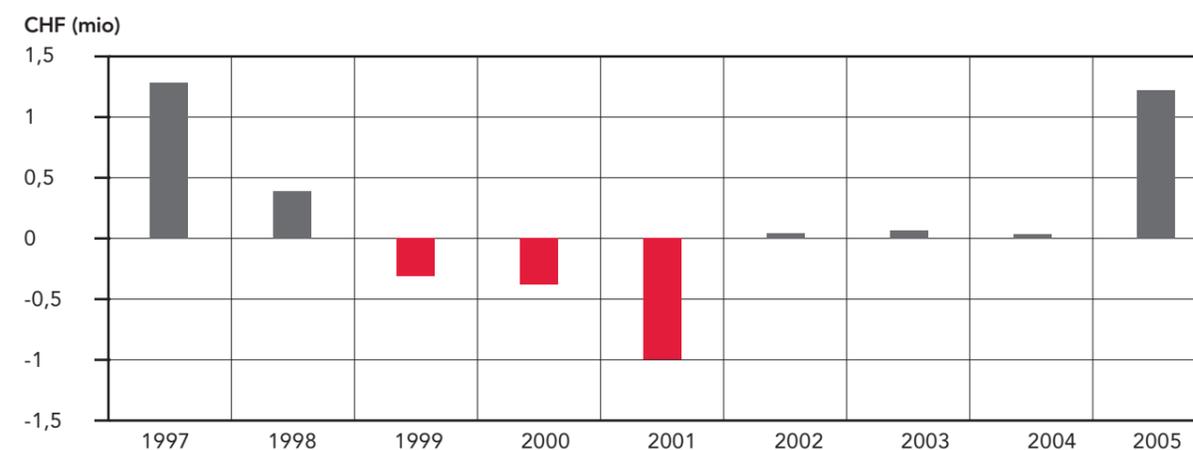
- Dès réception au Service administratif, toutes les factures sont payées à 5 jours
- Rapports finaux et intermédiaires financiers (FNS, CTI,...) effectués dans les temps
- Pour les nouveaux engagements, tous les employés ont un contrat de travail et un salaire le premier mois de l'entrée en fonction
- Maintien pour la 4^e année consécutive (y compris 2005) de l'enveloppe budgétaire à disposition de l'Etat de Neuchâtel.
- Augmentation de la qualité des prestations du Service administratif

Budget bénéficiaire

L'Université n'avait pas de gestion budgétaire jusqu'en 2001. Les ressources financières à disposition étaient alors gérées de façon aléatoire et avec peu de professionnalisme. Pour les années 2000 et 2001, le budget a été intégralement géré par le vice-recteur en charge de la planification et fonctionnement de l'ancien rectorat. Dès 2002, juste après l'entrée en fonction du nouveau directeur administratif, le Service administratif a établi un fonctionnement financier par cible budgétaire. Depuis cette date, les budgets BSM (biens, services et marchandises) ont été décentralisés et les ressources humaines ont été gérées par quota en pourcentage. Ce fonctionnement a amené une transparence dans les dépenses du budget de l'Etat et une maîtrise budgétaire professionnelle.

L'application d'une gestion budgétaire professionnelle est importante pour une organisation de la taille de l'Université de Neuchâtel. Pour 2005, le Conseil d'Etat a demandé une économie de 1,2 mio de francs sur l'enveloppe budgétaire à la disposition de l'UniNE (sans les amortissements). Ces directives ont été respectées avec un budget final bénéficiaire de Fr. 16 437.-

Résultat de l'enveloppe charge brute Université comptes/budget 1997-2005 (sans amortissements)



Le journal Nature donne la parole au chercheur neuchâtelois Jérôme Faist
Jérôme Faist, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel, commente la découverte du laser à silicium dans le journal scientifique *Nature*. Pour lui, cette avancée inaugure une nouvelle union entre l'électronique et l'optique.

Dans son point de vue publié par le journal scientifique *Nature*, Jérôme Faist évoque la pierre philosophale. Tout comme le plomb peut être changé en or, le bleu peut se changer en rouge grâce à un cristal non linéaire. Par la même occasion, le silicium se retrouve doté de qualités optiques qui lui faisaient cruellement défaut jusque-là. Une grande première au plan scientifique, mais aussi philosophique, comme le souligne un Jérôme Faist à peine impertinent : « C'est la première fois que le silicium fait quelque chose de vraiment mieux que les autres matériaux dans le domaine de la génération de lumière. »

Mars 2005

Aider la vigne en lutte contre des maladies et des insectes

Des alternatives à l'utilisation de pesticides chimiques sont testées au sein du Pôle de recherche national (PRN) Survie des plantes pour aider la vigne à se défendre contre les maladies et les insectes ravageurs.

Comment renforcer la résistance de la vigne au mildiou, affection due à des champignons pathogènes auxquels sont sensibles 90% des vignobles ? C'est le défi que Brigitte Mauch-Mani, directrice de recherche à l'Université de Neuchâtel, et ses collègues ont relevé en traitant la vigne au moyen d'une substance connue pour renforcer la résistance des plantes à toutes sortes de bactéries, champignons et virus pathogènes.

Au service de l'Université

Domaine central

Contrôle qualité

Le Service administratif est le seul service de l'Université qui est **intégralement audité par l'Inspection des finances de l'Etat de Neuchâtel**. Il en a résulté la création d'une revue du suivi des remarques et demandes de l'inspection des finances (IFE), avec descriptions des solutions aux demandes, ainsi que l'application des remarques et demandes de l'IFE en changeant la pratique professionnelle des bureaux RH, comptabilité générale et Fonds de tiers.

Situation des activités stratégiques du Service administratif

Les activités stratégiques sont traitées par le rectorat. Depuis l'entrée en fonction du recteur, le Service administratif a établi plus d'une centaine d'activités stratégiques dont voici quelques exemples :

- Rapports d'analyse complets sur l'intégration d'entités externes à l'Université
- Appui important pour les changements de règlements et avis juridiques divers
- Rapport économique sur les chargés de cours, CE et MA
- Réalisation/négociations dans la fermeture des chaires
- Tableaux de bord de pilotage et de surveillance de plusieurs instituts
- Etablissement de plan financier futur avec variation et analyse financière par prévision
- Etablissements d'analyses financières diverses

Depuis le 1^{er} octobre 2004, ces activités ont occupé le directeur administratif à plein temps, 60%-95% du temps du responsable des ressources humaines et un taux d'activité non négligeable du contrôle de gestion et du chef comptable. Le service a dû prioriser ses activités et renvoyer tous les projets, transmission d'information et de décisions ou amélioration de l'exploitation opérationnelle courante pour 2006 et au delà.



Actuellement, des ressources humaines dédiées à l'exploitation courante sont utilisées pour effectuer des activités ponctuelles stratégiques. Ce système crée un problème en ce qui concerne la qualité de production des activités opérationnelles et les réponses aux besoins des utilisateurs des prestations du Service administratif.

Sous-dotation du domaine opérationnel des ressources humaines et finances

La comparaison interuniversitaire montre que le Service administratif est en sous-dotation pour effectuer des activités opérationnelles d'une Université, responsable de la gestion de 1334 dossier SAP-HR.

Ainsi le Service administratif de l'Université de Neuchâtel a une dotation opérationnelle relative de 33% inférieure à celle de l'Université de Genève.

Service académique

Le Service académique a été créé sous sa forme actuelle à la rentrée 2004 pour répondre aux besoins de la réforme de Bologne. Il est désormais constitué de quatre entités définies. Les cahiers des charges du personnel ont été remaniés dans le cadre de cette réorganisation qui a impliqué également une transformation complète des locaux. A cette nouvelle structure s'ajoute par ailleurs un bureau de conseil à l'enseignement.

Accueil et immatriculation, bureau des étudiants, Service promotion et recrutement, Service de la formation continue et Service des relations internationales n'existent désormais plus : vive le nouveau Service académique !

Outre les structures, les procédures et mutations au niveau du personnel, les locaux du nouveau Service ont été complètement transformés et agrandis durant l'été 2005. Les guichets pour étudiants ont été transférés en un seul lieu plus accueillant, toujours au rez-de-chaussée du bâtiment du 1^{er}-Mars 26. **Quant aux efforts de promotion et de recrutement, ils ont été récompensés par une augmentation du nombre d'étudiants débutants.**

Cette année académique a par ailleurs été marquée par l'introduction d'un nouveau programme informatique de gestion des études et des étudiants (IS-Academia) qui permettra à l'avenir de gérer automatiquement les dossiers des étudiants. De plus, les procédures d'immatriculation ont été adaptées aux nécessités de la réforme de Bologne.

Relations nationales et internationales

Le Service des relations internationales, géré en partie sur mandat par la Fondation suisse pour la recherche en micro-technique (FSRM) depuis 2003, a été intégré au Service académique après que le mandat confié à la FSRM a été dénoncé par un commun accord des parties concernées.

L'Institut de microtechnique de Neuchâtel expert pour les cellules photovoltaïques de l'avion solaire «Solar Impulse»

Des cellules solaires extrêmement performantes seront nécessaires pour le nouveau défi de Bertrand Piccard, le projet «Solar-impulse». Un laboratoire de l'Université de Neuchâtel est mandaté comme expert en technologie photovoltaïque pour le projet. Son travail permettra à l'avion solaire de disposer de cellules optimales pour son tour du monde.

Le Laboratoire de photovoltaïque de l'IMT, fondé par le professeur Arvind Shah, un des pionniers de l'énergie solaire en suisse, va ainsi déterminer les besoins nécessités par l'entreprise et choisir le type de cellules photovoltaïques le plus à même d'y subvenir. Les produits actuellement sur le marché n'étant pas conçus pour traverser un environnement aussi inhabituel, la quête des scientifiques devra surmonter un certain nombre de défis. Les cellules solaires devront, par exemple, satisfaire simultanément à des exigences particulières en termes de rendement, de poids, de résistance mécanique et de coût. A cette fin, différents tests et simulations seront entrepris et, le cas échéant, des entreprises seront incitées à développer des cellules particulières.

Martine Rahier fait rayonner l'UniNE !
La Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel honore les mérites scientifiques de la biologiste Martine Rahier en lui décernant son prix 2005 !

Avril 2005

Les effectifs se stabilisent à la hausse
L'Université de Neuchâtel connaît un regain d'affluence, après une érosion des effectifs entre 1997 et 2001. La hausse du nombre d'étudiants, amorcée en 2002, devrait se confirmer cette année également.

Au service de l'Université

Domaine central

Sa structure a également été revue pour y intégrer la mobilité nationale et y associer des objectifs de recrutement. L'année 2004-2005 a été marquée par une augmentation de la mobilité internationale des étudiants : 51 étudiants étrangers issus d'universités partenaires ont bénéficié de l'enseignement proposé par notre établissement contre 40 en 2003-2004. Par ailleurs, 45 étudiants neuchâtelois ont effectué un séjour de mobilité dans un établissement partenaire contre 23 en 2003-2004. La plus grande partie de ces échanges s'est effectuée comme chaque année dans le cadre du programme européen ERASMUS qui favorise également les échanges d'enseignants, eux aussi de plus en plus demandeurs. Au plan national, les programmes de mobilité BENEFR1 et Triangle Azur et CH-Unimobil, trouvent aussi un écho grandissant tant auprès des étudiants neuchâtelois que des étudiants issus des autres universités suisses.

Bureau des étudiants

La rentrée 2004 a été marquée par le démarrage des premiers programmes de bachelor et de master dans le cadre de la mise en place de cursus conformément au système dit «de Bologne». Du côté administratif, le Bureau des étudiants a entrepris un grand travail de révision des procédures d'immatriculation afin de les adapter aux nécessités de la réforme de Bologne. Cette année académique a par ailleurs été marquée par l'introduction d'un nouveau programme informatique de gestion des études et des étudiants (IS-Academia) qui permettra à l'avenir de gérer automatiquement le suivi des dossiers des étudiants, y compris les lettres d'admission.

Dans le cadre de la restructuration, les entités «Accueil et Immatriculation» et «Bureau des étudiants» ont été regroupées sous l'appellation «Bureau des étudiants» et intégrées dans le Service académique. Cette nouvelle structure partage désormais les mêmes locaux.

Formation continue

L'offre de formation continue avait subi une très forte croissance entre 2002 et 2004. Lors de l'année écoulée, l'évolution à la hausse s'est poursuivie avec une augmentation du



nombre de cours et de participants. Les cours en sciences économiques et sociales ont une fois encore occupé une part prépondérante mais plusieurs autres formations ont été développées. Parmi les nouveautés, le cours de théologie sur sept soirées «S'accomplir : balises pour l'accompagnement spirituel», animé par Lytta Basset, a réuni au printemps plus de 200 personnes à l'Aula des Jeunes-Rives. En raison du franc succès rencontré par cette formation, une nouvelle édition du cours sera proposée cet automne dans le canton de Vaud, toujours sous l'égide de l'Université.

Une collaboration avec l'Université de Genève a également été mise sur pied pour le cours «Histoire du Pays de Neuchâtel et du Jura». La recherche de synergies avec d'autres hautes écoles et entreprises constitue l'un des objectifs du bureau. Des contacts sont déjà pris, notamment avec l'Université de Lausanne, pour organiser conjointement de nouvelles formations dans le but d'avoir un meilleur écho au niveau du public. Toutefois, l'indice de satisfaction des participants est resté excellent. Seule ombre au tableau, la salle de cours du bâtiment principal mise à disposition, laquelle demeure mal adaptée au public externe de nos cours.

L'objectif fixé par le rectorat, en conformité avec la doctrine «fédérale», est l'autofinancement de toutes les activités de formation continue.

Marketing et promotion

Suite aux efforts de promotion du bureau marketing et promotion (ex Service de promotion et recrutement), l'année académique a débuté avec des effectifs en hausse. Signe encourageant, cette augmentation est proportionnellement plus importante à Neuchâtel que dans les universités de Lausanne et Genève. Fribourg constate même une baisse du nombre d'étudiants nouvellement inscrits.

Les efforts de promotion ont été particulièrement nombreux ; on retiendra notamment une exposition itinérante qui s'est arrêtée, l'espace d'une journée, dans les lycées de plusieurs cantons, l'organisation de la journée d'information aux lycéens, des visites d'instituts pour les écoliers, la participation à plusieurs salons internationaux de l'éducation ainsi que la réalisation de plusieurs brochures (Guide des études, Quoi comment, Programme des cours).

Pour l'année à venir, le bureau marketing et promotion s'inspirera des projets menés en 2004-2005 et développera d'autres actions. A moyen terme, il vise en outre un haut degré de satisfaction des étudiants, notamment par le développement des services.

Personnel

Départs

- Stéphane Romano, remplacé par Nicolas Chappuis
- Sylvie Dousse, remplacée par Christophe Lin

Arrivées

- Philippe Jeanneret, AQ, conseiller pour l'enseignement,
- Marie-France Farine, cheffe de projet (FSRM)
- Yvette Fischer, remplacement congé maladie
- Florence Horisberger, nouvelle apprentie
- Raquel Nicolas-Sanchez, remplacement congé maternité

Le droit et les sciences économiques neuchâtelois obtiennent d'excellents résultats dans le cadre du ranking swissUp des universités suisses

Le droit neuchâtelois cartonne et les sciences économiques redressent la tête pour tutoyer les meilleures institutions suisses: c'est ce que révèle l'enquête nationale swissUp portant sur ces deux domaines.

Au niveau national, les étudiants neuchâtelois en droit sont ceux qui ont la meilleure opinion générale de leur domaine d'étude ! Avec une note de 1,7 sur 6 (l'échelle allant de 1, la meilleure note à 6, la moins bonne), le droit neuchâtelois partage en effet le premier rang avec l'Université de Lucerne et se place devant Saint-Gall (1,8). Les étudiants en droit se déclarent notamment très satisfaits quant à l'offre d'enseignement (2^e meilleur résultat) et leur opinion est positive pour ce qui est de l'adéquation entre la matière enseignée et la pratique (3^e résultat national). Quant au taux d'encadrement, il est largement le meilleur - devant Saint-Gall et Genève - avec 36 étudiants par professeur.

Découverte neuchâteloise dans Nature : Les racines blessées du maïs émettent un appel au secours odorant

Des scientifiques de l'Université de Neuchâtel révèlent de nouvelles possibilités dans la lutte contre *Diabrotica virgifera virgifera*. Les larves de cet insecte dévorent les racines du maïs, faisant des ravages considérables aux USA et plus récemment en Europe. Mais les racines se protègent en émettant une substance volatile qui attire des ennemis de la larve. Réalisé dans le cadre du Pôle de recherche national (PRN) *Survie des plantes*, ce travail est publié dans la prestigieuse revue *Nature*.

Au service de l'Université

Domaine central

Service des sports (SUN)

Le SUN a relevé un excellent taux de participation des étudiants et de la communauté universitaire aux activités physiques et sportives offertes dans le programme. Une moyenne de plus de 1300 personnes a participé chaque semaine aux sports universitaires durant le semestre d'hiver 2004-2005. Tous les cours sur inscription affichent complet. Les activités de Fitness-Santé ont le vent en poupe et sont très prisées. Au total, la participation féminine s'élève à 56% contre 44% du côté masculin.

Dans le ciel azur de l'offre sportive de l'Université, il faut cependant constater que, afin de dégager des fonds supplémentaires pour la nouvelle structure d'études remplaçant le Certificat d'éducation physique (CEP), il a fallu supprimer certains cours - athlétisme, billard, danse, jazz dance, judo, patinage et tir à l'arc - et procéder à une réduction de l'offre dans les disciplines suivantes : badminton, équitation, escrime, squash, tennis de table, voile. Tous les stages ont été remplis à 100%, à l'exception de l'équitation. Quant à la salle de fitness de la patinoire, elle a connu une excellente fréquentation (80-100 personnes par jour). A compter d'octobre 2005, cette salle et celle du Mail deviendront payantes afin de garantir la qualité du parc de machines.

Très bons résultats d'ensemble des équipes de l'UniNE

Les équipes de l'UniNE ont brillé dans les différents championnats suisses universitaires: elles ont obtenu deux fois la 3^e place, une fois la 2^e et un titre de champion suisse (football) sur les six compétitions auxquelles elles ont participé. Neuchâtel a par ailleurs organisé les championnats suisses universitaires de hockey sur glace à Neuchâtel, le 19 janvier.

Nouvelle structure d'études : SePS

Le 24 octobre 2005, le CEP a officiellement fait place à une nouvelle structure d'études : Sciences et Pratique du Sport (SePS), pilier d'études en facultés des lettres et sciences



humaines et des sciences dans le cadre du bachelor. Les forces et l'énergie du Service se sont donc principalement concentrées cette année sur la mise en place du nouveau projet d'études (structuration, ressources, plan d'études, règlements).

Pour la dernière volée de la formule Certificat d'éducation physique, 30 nouveaux étudiants ont été admis: elle représente le nombre d'inscriptions le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire du CEP. 93 étudiants sont actuellement inscrits au CEP. Revers de la médaille, ce succès cause un important souci financier : l'augmentation de 82% des étudiants en 3 ans ne coïncide pas avec les ressources humaines à disposition. Afin d'assurer la qualité de l'enseignement, tous les cours pratiques doivent en effet être dédoublés. Cette situation engendre une augmentation des charges salariales importante, et grève considérablement le budget du Service des sports.

Personnel

Claude Meisterhans, maître de sport à 25% au Service des sports, a fait valoir son droit à la retraite ; il a été remplacé par Yves l'Eplattenier le 1^{er} septembre 2005.

Service social

Pendant l'année académique 2004-2005, le Service social s'est efforcé de répondre aux demandes financières et sociales des étudiants. Le nombre des demandes augmente sans que l'on puisse tirer de conclusions sur les raisons objectives de cette augmentation : mobilité accrue proposée et attendue des étudiants ? Péjoration de leur situation économique ? Ou changement d'attitude vis-à-vis d'une demande d'aide, accès plus facile au service social ?

Ces prochaines années, plusieurs éléments viendront influencer les demandes faites au Service social, en particulier la question des taxes universitaires et celle du système de Bologne qui entraîne le risque d'études à deux vitesses, un bachelor pour les plus fragiles économiquement, le master pour les autres.

Le Service social offre un lieu d'écoute neutre, où les étudiants peuvent exprimer leurs difficultés personnelles : conflits familiaux, problèmes de santé, difficulté avec un-e professeur-e, intégration difficile... S'il n'offre pas de solution toute faite, le Service propose toutefois un regard neutre sur la situation, et peut éventuellement adresser l'étudiant à un service spécialisé.

Le Service social en chiffres

- Plus de 180 dossiers ouverts toute l'année
- Des aides financières accordées pour plus de Fr. 169 000.- par le fonds d'aide sociale
- Des subsides sur fonds privés du rectorat pour près de Fr. 70 000.-
- Des bourses «d'échange» allouées pour Fr. 100 000.- (financées par l'Etat)
- Plus de Fr. 13 000.- de prêts ouverts

Accueil des boursiers de la Confédération

L'accueil des boursiers de la Confédération a été mené en collaboration avec Olivier Besson, qui a remplacé Irene Andres-Suarez en tant que professeur de l'Université délégué à la Commission fédérale des bourses dès le mois

L'UniNE impliquée dans le seul PRN romand : travail et émotions au cœur du processus

La psychologue du travail neuchâteloise Franziska Tschan co-dirige l'un des 12 projets principaux du Pôle de recherche national (PRN) en sciences humaines et sociales hébergé par l'Université de Genève, *Sciences affectives*. Le projet de la scientifique neuchâteloise se concentre sur les relations entre travail et émotions.

Mai 2005

Prix Latsis décerné à Louis de Saussure

Le prestigieux Prix Latsis 2005 de l'Université de Genève honore Louis de Saussure, professeur-assistant de linguistique à l'Université de Neuchâtel (et chargé de cours à l'UniGE). Doté de 25 000 francs, ce prix récompense chaque année un travail exceptionnel soit en sciences économiques, juridiques, sociales et politiques, en informatique ou encore des recherches de pointe sur les civilisations comparées et la linguistique.

Ambitieux partenariat : la HEP BEJUNE, l'UniNE et l'IRDP signent quatre conventions dans le cadre de la formation des enseignants et de la recherche en éducation

Une première nationale dans le paysage de la formation pédagogique supérieure - induit par le passage à Bologne - est ratifiée : la Haute école pédagogique BEJUNE, l'Université de Neuchâtel et l'Institut de recherche et de documentation pédagogique ont signé quatre conventions visant à créer un partenariat dans le domaine des formations à l'enseignement et dans celui de la recherche en éducation.

Au service de l'Université

Domaine central

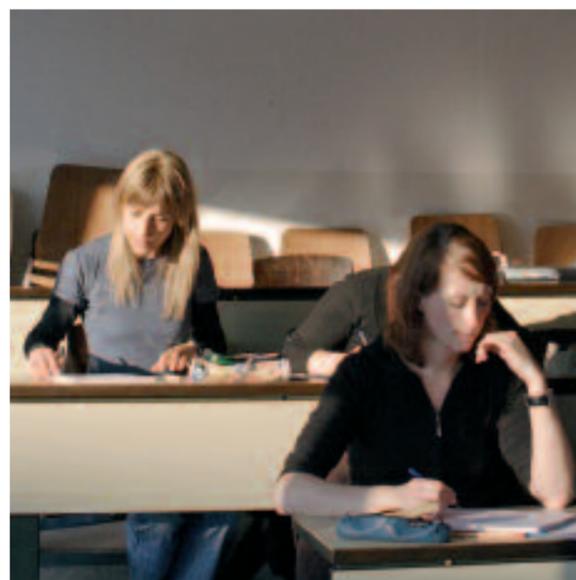
d'octobre 2004. Madagascar, Ukraine, Bolivie, Japon, Inde, Cameroun, Bengladesh, Vietnam, Inde : la provenance de ces étudiants de haut niveau est diverse. Leur séjour à l'Université contribue à son rayonnement. Aussi, il est important de les accueillir le mieux possible.

Le Service d'accueil répond aux questions pratiques qui peuvent se poser (logement, assurance-maladie, permis, etc.), et propose diverses activités culturelles ou touristiques, financées par le «crédit d'accueil» alloué par la Confédération. Cette année, outre un spectacle au théâtre du Passage, les visites des villes de Bâle et de Lucerne, le Service a organisé un week-end à Zermatt et un «funifondue», auquel ont été conviés les étudiants Erasmus.

A noter encore que le site Web <http://www.unine.ch/social> est désormais opérationnel et a été largement complété.

Personnel

Emmanuelle de Dardel a remplacé Sidonie Fahrni au secrétariat (20%)



Service de l'égalité des chances

Les activités du Service de l'égalité des chances se sont orientées principalement selon trois axes : le développement et la consolidation de l'offre de cours en études genre, l'encouragement des carrières académiques féminines par le biais de programmes de mentoring (coaching) spécifiques et des mesures visant à encourager et développer un climat de travail et d'études de qualité par le biais de l'égalité des chances.

Le cours interdisciplinaire en études genre 2004-2005 a été suivi par quelque 80 étudiants. Il est reconnu dans différents cursus universitaires. En automne 2004, deux nouveaux projets de mentoring dirigés par le Service de l'égalité ont démarré. D'une part, le programme de formation continue en genre et en égalité REGARD proposé par les services de l'égalité des universités de Suisse romande et italienne offre des cours de formation continue à l'ensemble du personnel académique et aux cadres des universités de Suisse romande et de Suisse italienne. Ces cours enseignés dans les cinq universités de Suisse latine visent à encourager un climat de travail et d'études de qualité et à soutenir la relève académique féminine par le biais de l'égalité des chances.

D'autre part, une procédure et un règlement contre le harcèlement psychologique et sexuel au sein de l'Université est en cours d'élaboration. Une recommandation sur l'utilisation du langage épique et un projet de Charte Egalité pour l'Université ont également été proposés au recteur.

Enfin le Service de l'égalité poursuit ses activités d'accueil et de conseils auprès de la communauté universitaire ainsi que différentes activités de sensibilisation comme les lunchs Egalité et la mise sur pied, du 18 mars au 1^{er} mai 2005, d'une exposition en collaboration avec l'Office de la politique familiale et de l'égalité du canton et le Service égalité de l'OFS. «Dans la peau de Jeanne, dans la peau de Jean» a été visitée par plus de 2000 personnes !

Une crèche très prisée

La crèche de l'Université «Vanille-Fraise» poursuit ses activités (20 places d'accueil par jour pour 450% de personnel fixe et 300% de stagiaires) et va déménager au début de l'année 2006 dans des locaux proches de la gare et plus accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. La crèche universitaire bénéficie depuis janvier 2004 des subventions communales et cantonales liées à son intégration dans le plan de planification cantonal, ce qui lui assure un financement à long terme. Toutefois la demande est forte et, faute de subventions, ne peut être satisfaite. Plus de 50 enfants sont sur une liste d'attente.

Perspectives et financement

Le Service de l'égalité des chances et ses différentes activités sont financés par le programme fédéral Egalité des chances dans les universités suisses (env. 75% du budget pour 2005) et par l'Université de Neuchâtel (25% du budget 2005), ce qui occasionne plusieurs incertitudes : d'une part les subventions reçues dépendent du nombre de femmes ayant obtenu des licences, des diplômes et des doctorats mais également du nombre de femmes professeures engagées chaque année. Le financement peut donc varier considérablement d'une année à l'autre ce qui permet difficilement une planification des postes de travail et des activités à moyen et long terme. D'autre part, la plupart des projets menés par le Service de l'égalité (les bourses pour doctorantes, les cours en études genre ou le programme de formation REGARD) sont financés par la CUS pour de courtes périodes (2 ans maximum).

Enfin, le financement du Service de l'égalité des chances et de ses activités dépend en grande partie du programme fédéral Egalité des chances qui se termine fin 2007. Si le programme fédéral n'est pas reconduit, le Service de l'égalité ne pourra poursuivre ses activités que s'il est intégré dans le budget de l'Université.

Juin 2005

Appareils portables : le mot de passe bientôt remplacé par une analyse du visage

Un doctorant de l'Institut de microtechnique, Jean-Luc Nagel, développe un système biométrique visant à remplacer la vérification d'identité par mot de passe par une analyse automatique du visage pour les appareils portables.

La biométrie consiste en la mesure de caractéristiques physiologiques ou comportementales, distinctes d'une personne à l'autre, afin de les associer à une identité. Cette mesure représente par conséquent quelque chose que l'on « est », par opposition à quelque chose que l'on « sait » (un mot de passe) ou que l'on « possède » (une clé). La biométrie est donc un moyen efficace de déterminer ou de vérifier l'identité d'une personne.

Les appareils portables (téléphones mobiles, agendas personnels) contiennent de plus en plus de données sensibles. Bien que les communications entre l'appareil et le réseau téléphonique soient protégées par des techniques cryptographiques, l'appareil proprement dit n'est généralement protégé que par un simple mot de passe (code PIN). Dès lors, la mise en oeuvre de techniques biométriques sur ces appareils permettrait simultanément d'augmenter la sécurité et d'améliorer la simplicité d'emploi, puisqu'il n'y aurait plus besoin de mémoriser de mot de passe.

Le Centre romand de logique, histoire et philosophie des sciences du Triangle Azur, est inauguré

Après la création de la Fédération des facultés de théologie, les universités du Triangle Azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) rassemblent de nouveau leurs forces avec la constitution d'un Centre romand de « Logique, Histoire et Philosophie des Sciences » inédit en Europe, permettant une approche critique de la science et une meilleure compréhension de sa nature, de sa structure, de ses méthodes.

Au service de l'Université

Domaine central

Jardin botanique

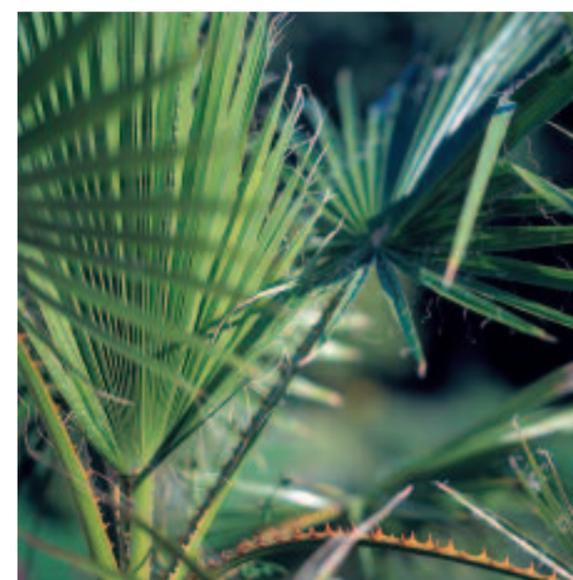
Le Jardin botanique a poursuivi ses trois missions : l'ouverture au public et l'éducation à l'environnement, la protection des espèces ainsi que le soutien à la recherche universitaire. Il jouit d'une aide importante de l'ADAJE (Association des amis du Jardin botanique de l'Ermitage), son association de soutien, pour l'organisation de fêtes et d'expositions artistiques.

Le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel est géré par une Commission de gestion constituée de représentants de l'Université, de l'Etat et de la Ville. La participation de la Ville, réglée par une convention, s'est poursuivie fructueusement.

Expositions ici et ailleurs

Le Jardin botanique, ainsi que le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel, ont été invités à participer à une des plus fabuleuses et originales expositions florales d'Europe, Florissimo, qui a eu lieu du 10 au 20 mars à Dijon. Les deux institutions ont collaboré pour un stand intitulé « Le Jardin malgache : la maison du collectionneur ». Le Jardin botanique tisse des liens étroits avec Madagascar depuis son installation dans son nouveau site, au vallon de l'Ermitage, en 1991.

Le Jardin botanique a par ailleurs accueilli pendant tout l'hiver le parcours Alph@ « Les mystères du quotidien », du réseau romand Science et Cité, une ballade en 17 étapes, parsemée de questions et d'énigmes scientifiques à la portée de tous. Du 22 mai au 2 octobre 2005, il a organisé une exposition intitulée « Florilège de noms, un bouquet de fleurs en deux mots » : nommer ce que l'on connaît est certainement un des premiers réflexes de l'homme, le premier pas vers la connaissance. Richesse et multiplicité du langage populaire, diversité des origines des noms, inventivité... et parfois manque d'inspiration des systématiciens étaient déclinés au long des six platebandes du Jardin à thèmes. Dans l'orangerie, l'exposition du Musée botanique cantonal de Lausanne : « Le nom des plantes en deux mots », enrichie de contributions de l'Institut de botanique,



expliquait comment et pourquoi les plantes sont désignées par deux mots : le genre et l'espèce.

L'exposition « Les plantes : 3,5 milliards d'années racontées par les fossiles », réalisée en collaboration avec l'Institut de géologie et l'ADAJE du 18 juin au 7 août, retraçait les grandes étapes de l'évolution de la végétation de notre région sur la base de fossiles, des premières colonisations des milieux terrestres aux plantes à fleurs.

Fêtes, visites et activités

La saison du Jardin botanique a été marquée par la Fête de printemps, le 22 mai, qui a permis de présenter les expositions temporaires. La Fête d'automne, le 2 octobre, a eu pour thème « L'absinthe et autres breuvages ».

Pour la première fois, deux visites commentées sur des thèmes particuliers ont eu lieu le dimanche après-midi. Elles ont reçu un accueil favorable, comme d'ailleurs la visite organisée le mercredi soir du 22 juin en collaboration avec la Société neuchâteloise des sciences naturelles (SNSN).

Le Jardin compte beaucoup sur le dynamisme de l'Association des amis du Jardin botanique de l'Ermitage,

qui a notamment organisé les « Contes au Jardin » animés par les conteuses du Mouvement des aînés du canton, ainsi que quatre expositions individuelles : Gheorge Ciobanu, peinture naïve ; Jean-Marie Jolidon, photographies ; Gentiane Blanchet, aquarelles et Danielle Steiner, soies appliquées. C'est également à l'ADAJE que l'on doit les cinq excursions botaniques organisées et guidées par le professeur honoraire Jean-Louis Richard.

Conservation des espèces : coordination régionale pour la protection de la flore

Les buts de cette coordination régionale pour la protection de la flore visent à assurer une protection à long terme à des espèces menacées et de renforcer la collaboration intercantonale et celle des régions limitrophes dans ce domaine. Les services cantonaux de la protection de la nature se sont associés pour élaborer et mettre en oeuvre des plans d'action. Chaque canton a désigné un expert pour réaliser le travail et assurer la coordination. Les participants sont les suivants : les cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Vaud, ainsi que la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages (CPS). De plus, une collaboration avec la France a été mise en place, grâce à une convention avec le Conservatoire botanique de Franche-Comté. Le financement est assuré par l'Office fédéral de l'environnement par l'intermédiaire des services cantonaux de la protection de la nature. Le Jardin botanique de Neuchâtel en assure le secrétariat et la coordination scientifique. Le choix des espèces étudiées est réalisé à partir des listes de priorité définies par la CPS. En principe, les espèces choisies sont ou étaient présentes dans au moins deux cantons. Le plan d'action est réalisé et mis en place dans l'un des cantons, avant d'être adapté aux autres régions concernées.

Soutien à la recherche universitaire

Le Jardin botanique a par ailleurs accueilli des cultures et des expérimentations des chercheurs de l'Institut de botanique de l'Université.

La FIFA finance une chaire en droit du sport à l'Université de Neuchâtel

La FIFA (Fédération internationale de Football Association) décide d'octroyer au CIES (Centre international de l'étude du sport) un montant annuel de 250 000 francs pendant six ans, soit au total 1,5 million de francs. Cette contribution permettra des engagements tout en renforçant sensiblement l'enseignement de l'étude du sport à l'Université de Neuchâtel.

Il y a 10 ans, l'Université de Neuchâtel faisait œuvre de pionnier en ajoutant à son offre d'enseignement un cours à option de droit du sport, à l'occasion de la création du Centre international d'étude du sport (CIES), en partenariat avec la FIFA, la ville et le canton de Neuchâtel. Elle poursuit sur sa lancée d'innovation en offrant désormais un Master en droit du sport.

Juillet 2005

JO-2012 - Paris ou Londres : comment savoir avant tout le monde ?

Les amateurs de phonétique peuvent connaître avec quelques millièmes de seconde d'avance le nom de la ville qui organisera les Jeux Olympiques de 2012 en lisant sur les lèvres du président du CIO, affirme François Grosjean, professeur de psycholinguistique à l'Université de Neuchâtel.

Des métaux lourds dans les feuilles de blé

Le cadmium est un polluant présent dans bon nombre de terres agricoles. Si l'on y cultive du blé, cette substance toxique pour l'homme ne reste pas confinée au niveau des racines, mais peut se retrouver dans les feuilles. C'est l'une des conclusions d'une étude menée par une biologiste de l'Université de Berne dans le cadre du Pôle de recherche national (PRN) «Survie des plantes», un réseau de scientifiques piloté depuis l'Université de Neuchâtel.

Au service de l'Université

Domaine central

Service informatique et télécommunications (SITEL)

Le SITEL a réalisé les objectifs prévus pour la première année du plan d'intentions 2005-2008 dans leur totalité. Il a réalisé sa mission essentielle qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante et une informatique administrative efficace.

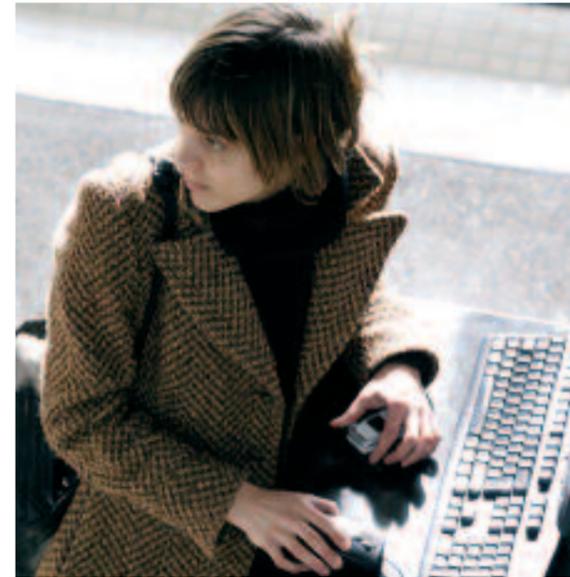
Avec plus de 2000 stations de travail ou serveurs connectés au réseau universitaire, le Service informatique et télématique (SITEL) a été confronté aux besoins croissants des utilisateurs et à la diversification de leurs requêtes.

Le réseau et les services de communication

Le réseau actuel de l'UniNE doit répondre à des besoins de plus en plus importants et faire face à une augmentation très forte du trafic. Le remplacement des équipements centraux du réseau a été entamé cette année. Toujours dans le but d'offrir plus de mobilité, le SITEL participe au projet «PWLAN» qui offre gratuitement l'accès depuis plus de 800 Hotspots suisses au réseau de l'Université de Neuchâtel.

Par ailleurs, l'Université participe au projet AAI (Authentification Autorisation Infrastructure), qui consiste à offrir un accès sécurisé aux ressources informatiques aux étudiants, depuis toutes les universités suisses. Ce projet piloté par SWITCH et financé par la Confédération permet concrètement d'authentifier et d'autoriser les membres de l'Université de Neuchâtel à utiliser les ressources informatiques d'une autre Haute école suisse et inversement. Dans le domaine des multimédias, l'Université offre aujourd'hui toute une série de possibilités techniques qui facilitent les activités des enseignants et chercheurs. Cette année le recours au multimédia a été renforcé en utilisant notamment la Visioconférence, le Multicast et le WebTV.

Le réseau téléphonique devrait progressivement évoluer vers les nouvelles technologies de la «téléphonie sur IP». Le passage, début 2005, aux numéros de téléphone à cinq chiffres a nécessité un travail important. Le SITEL gère l'aspect



technique des secteurs de téléphonie avec plus de 2000 appareils et 2 centraux téléphoniques.

Messagerie

Le système de messagerie qui compte près de 6000 boîtes aux lettres a nécessité de nouvelles mesures pour lutter efficacement contre les spams. Ces dernières ont permis une réduction drastique de ces messages non désirés.

Sécurité

Pratiquement tous les travaux scientifiques sont actuellement basés sur des données (documents, résultats de mesures, images, sons, etc.) stockées dans le système informatique. Indépendamment du besoin croissant de volume de stockage, il est vital que la conservation de données documentées et fiables soit garantie. Cette intégrité exige d'une part une grande sécurité et d'autre part des possibilités de sauvegarde de très grands volumes de données.

Serveurs

La configuration du système informatique mis en place ces dernières années a fortement évolué dans le sens de la spécialisation des serveurs. Aujourd'hui, l'architecture du système informatique de l'Université est basée sur un annuaire central

et sur de petits serveurs dédiés, ce qui permet une grande flexibilité d'évolution. Les divers systèmes d'exploitation sont intégrés dans une seule architecture.

Logiciels

Un effort a été consenti dans le domaine des logiciels scientifiques nécessaires aux enseignements dispensés et aux travaux de recherche. Dans ce cadre, l'Université de Neuchâtel poursuit la politique d'acquisition de licences de site ou de groupe facilitant ainsi la gestion et la réduction des coûts. Cette gestion centralisée permet aussi de distribuer les logiciels partout dans le campus de l'Université (portables y compris) et pour pratiquement tous les collaborateurs et étudiants.

Parc informatique décentralisé

L'Université de Neuchâtel dispose à l'heure actuelle d'un parc informatique composé de plus de 2000 postes de travail. Un poste de travail informatique comprend les éléments suivants : l'ordinateur, les périphériques (imprimante, scanner, etc.), les logiciels de bureautique, les logiciels de communication, les logiciels scientifiques, ainsi que les logiciels de gestion administrative. L'inégalité de dotation entre facultés et l'hétérogénéité du parc informatique tendent à disparaître. Un important effort de modernisation du parc informatique et de l'infrastructure réseau a été entrepris, permettant ainsi aux étudiants et chercheurs de disposer d'un réseau informatique à la pointe de la technologie.

Système d'impression de photocopies et cartes à puces

L'Université de Neuchâtel a fait œuvre de pionnière dans la mise sur pied de la nouvelle carte d'étudiant au format carte à puce, munie d'un porte-monnaie électronique (carte Capucine). Cette carte, distribuée à tous les étudiants et collaborateurs de l'Université, a plusieurs fonctions : légitimation, prêt dans les bibliothèques, accès libre aux photocopieurs-imprimantes. Cette année, le SITEL a installé de nouveaux photocopieurs-imprimantes en libre accès pour les étudiants et collaborateurs à la Faculté des lettres et sciences humaines.

Formation

Le SITEL organise chaque année, en plus des cours traditionnels essentiellement orientés vers les outils bureautiques,

Août 2005

L'«effet Mozart» : une légende urbaine traquée par deux chercheurs...

Non, la musique classique ne stimule pas le développement de l'enfant ! Quelle est l'origine de ce mythe appelé l'«effet Mozart» ? Comment naissent les légendes pseudo-scientifiques, dites aussi «urbaines» ? C'est ce que le professeur de l'Institut de psychologie du travail et des organisations de l'Université de Neuchâtel, Adrian Bangarter, et son collègue de Stanford, Chip Heath, ont cherché à comprendre et à analyser.

Trois nations réunies à Neuchâtel autour de l'arabette

L'Université de Neuchâtel accueille des scientifiques venus de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche pour un séminaire consacré à l'arabette des dames (*Arabidopsis thaliana*). Organisé avec le soutien du Pôle de recherche national (PRN) «Survie des plantes», le deuxième Tri-National Arabidopsis Meeting aborde les thèmes liés à la génétique de cet organisme végétal de la famille du chou. Son ADN entièrement décrypté, sa facilité de culture en laboratoire, son taux de croissance et sa reproduction rapides en font un modèle idéal pour la biologie moléculaire.

Un prix solaire fait rayonner un professeur de l'IMT

Les recherches sur les cellules solaires menées par le professeur Arvind Shah, de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, et de son ancien collaborateur Johannes Meier, sont saluées par l'obtention de l'un des prix remis à l'occasion du Prix solaire suisse 2005.

Les tiques sont parmi nous !

Plus de 200 spécialistes internationaux des tiques sont réunis à Neuchâtel dans le cadre du 5^e Congrès international sur les tiques et les pathogènes transmis, TTP5. Une rencontre orchestrée par l'équipe des parasitologues de l'Université de Neuchâtel, l'une des plus reconnues mondialement pour ses compétences complémentaires.

Au service de l'Université

Domaine central

des cours d'introduction aux principaux logiciels scientifiques destinés aux chercheurs-enseignants ainsi qu'aux étudiants avancés. La palette de cours offerts à tous les collaborateurs et étudiants de l'Université a été élargie cette année. L'accès à l'inscription en ligne a été amélioré. Pour l'année 2004-2005, plus de 800 participants ont suivi les cours. Outre ces cours programmés, le SITEL a répondu aux besoins ciblés en formations des professeurs, à l'intention des étudiants.

Informatique administrative

L'administration de l'Université, notamment sa comptabilité et son service du personnel, est très largement informatisée. Des développements importants en informatique administrative ont permis, ces dernières années, de réaliser des projets importants pour la gestion globale de l'Université de Neuchâtel. L'introduction du logiciel SAP pour la gestion financière RH ainsi que du système Capucine en sont des exemples. L'Université de Neuchâtel s'est profondément engagée dans le processus dit «de Bologne» et veut répondre au défi que représente cette évolution de l'enseignement. Dans ce processus, le développement d'un système d'information intégré est d'une importance capitale. Entamé depuis deux années, ce dernier est dans sa phase finale de mise en œuvre.

Système d'information pour la gestion des études et des étudiants

Dans la mise en œuvre du système d'information pour la gestion des études et des étudiants satisfaisant aux exigences de la déclaration de Bologne, il s'agit d'intégrer tous les niveaux d'information dans un seul système centralisé : service académique, facultés, professeurs et étudiants. Actuellement, ce système d'information comprend plusieurs volets. Ce système est opérationnel pour le Service académique, les facultés de droit et des sciences économiques. Il est en cours d'introduction pour les facultés des lettres et sciences humaines, de théologie et des sciences. Par ailleurs, dès octobre 2005, les étudiants pourront s'inscrire aux cours, aux examens et consulter leurs notes depuis leur poste de travail.

Gestion électronique documentaire

Le SITEL a mis en place une infrastructure permettant d'améliorer la circulation des documents et une organisation de l'ar-

chivage des documents électroniques. La première application sera la gestion du dossier «étudiants», dans la perspective d'une augmentation exponentielle des demandes d'équivalences. Cette application permettra d'optimiser le processus de validation des reconnaissances des équivalences par les facultés.

Système SAP

Le système SAP comprend SAP-Finances, SAP-RH pour la gestion et le paiement des salaires. Il permet de plus l'extraction des données pour la comptabilité analytique de la CUS. Par ailleurs, toutes les données du système sont mises à disposition des services internes de l'Université et à l'externe principalement de l'Office fédéral de la statistique. L'année 2004-2005 a été une année de consolidation, à l'exception de la paramétrisation du module OM (gestion et organisation).

Informatique des bibliothèques

Une réorganisation de la gestion du système informatique des bibliothèques du réseau des bibliothèques du Jura et de Neuchâtel a permis une meilleure répartition des ressources humaines techniques à disposition. Outre la gestion et la maintenance du système Virtua ainsi que l'installation des modules «acquisitions et bulletinage», la mise en place des accès en ligne aux bases de données bibliographiques a été améliorée.

Informatique scientifique

L'Université de Neuchâtel, par le biais du SITEL, réalise le nœud informatique de GBIF Suisse et met à disposition des chercheurs et des étudiants un réseau de compétences et de connaissances dans le domaine de la biodiversité. Ce nœud informatique permettra de développer des bases de données tabulaires (spécimens des collections scientifiques des musées de Suisse) et spatiales (domaines faunistique et environnemental) accessibles via Internet. Un site Internet a été mis en ligne fin mai 2005 <http://www.gbif.ch> en utilisant le CMS Jahia.

Autres développements

Le SITEL assume les responsabilités techniques du site Internet de l'Université. Il fournit ainsi les modèles nécessaires à la réalisation des pages des entités de l'Université et assure le support aux utilisateurs.

Bibliothèques

Les bibliothèques de l'Université de Neuchâtel se sont enrichies de 9600 ouvrages en 2004 et en ont éliminé 2550. Elles sont abonnées à 3500 périodiques imprimés et à 2230 périodiques électroniques (septembre 2005). Elles offrent l'accès à 28 bases de données. En décembre 2004, le nombre de monographies s'élève à 594 000.

Les bibliothèques de l'UniNE, c'est une foule d'activités dont se sont chargés 29 professionnels (dont trois apprentis) au total pour 21,65 postes. Mais si l'on compte toutes les aides ponctuelles (secrétaires, assistants, assistants volontaires, etc.), ce sont 44 personnes qui ont travaillé au cours de l'année 2004-2005 pour ce pilier essentiel à la formation et à la recherche.

Le catalogage

31 500 documents ont été catalogués en 2004 (livres, périodiques, articles). Environ 9000 ouvrages des collections anciennes ont pu être intégrés dans le catalogue informatisé, en partie grâce à un crédit occasionnel.

Le prêt

Les bibliothèques ont prêté 46 000 documents à leurs usagers locaux. 3200 ouvrages ou photocopies d'articles ont été envoyés à des bibliothèques extérieures au Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et 1070 documents ont été reçus de ces mêmes bibliothèques. Au sein du RBNJ, nous avons envoyé 4790 documents et en avons reçu 2880 ; cela représente une augmentation de plus de 100% de la circulation des documents par notre système de navette, ce qui confirme que ce service est très apprécié par les usagers.

Formation des usagers

Les bibliothèques ont organisé 35 visites de leurs locaux, 21 présentations des catalogues du Réseau des bibliothèques de Suisse romande (RERO) et du RBNJ, 11 présentations des ressources électroniques disponibles à l'Université. Deux présentations de ces outils documen-

Septembre 2005

12^e journée de droit de la santé à Neuchâtel : les responsabilités professionnelles en question

La 12^e journée du droit de la santé permet à des acteurs de différents secteurs de s'interroger sur des questions brûlantes, telles que les responsabilités en matière de médicaments : le médecin, le fabricant, ou le pharmacien ? Quelle sécurité peut-on assurer aux patients ? Parmi les sujets abordés, certains s'inscrivent également dans les travaux de recherches de l'Institut de droit de la santé (IDS), organisateur de cette rencontre.

30 ans fêtés le 30 septembre!

Depuis 30 ans à la pointe de l'innovation scientifique et technologique, l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel marque l'événement par le biais d'un rendez-vous officiel festif et original ! Le Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds est décerné au docteur de l'IMT, Jean-Luc Nagel.

Octobre 2005

Un professeur neuchâtelois honoré par la Fédération suisse des sourds

Pour que l'enfant sourd puisse se développer pleinement, François Grosjean, directeur du Laboratoire du traitement du langage et de la parole de l'Université de Neuchâtel, se bat depuis plus de 30 ans pour une éducation bilingue. Le professeur neuchâtelois vient de recevoir un prix de reconnaissance 2005 de la Fédération suisse des sourds.

Au service de l'Université

Domaine central

taires ont réuni 107 aspirants policiers de l'Institut suisse de police à la bibliothèque de droit. Au vu de la diversité toujours plus grande des outils de recherche documentaire et de la complexité de certains d'entre eux, la formation des usagers devient de plus en plus importante. Un groupe de travail sur cette question a été mis en place au niveau suisse. Une représentante de nos bibliothèques y participe et la première séance a eu lieu le 27 juin 2005. Le but de ce groupe est de déterminer ce qui pourrait être fait en commun dans ce domaine.

Informatisation

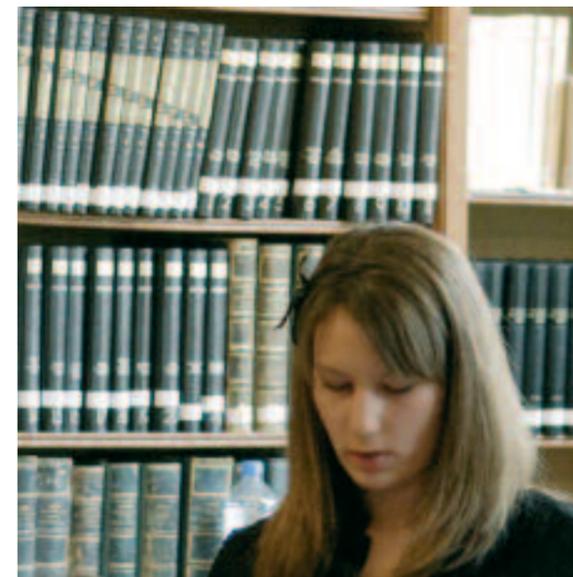
La bibliothèque de droit et en partie celle de la Faculté des lettres et sciences humaines ont informatisé le contrôle des périodiques et les commandes de documents. Suite aux expériences faites sur ces deux sites, l'informatisation de ces tâches pourra être étendue à d'autres bibliothèques en 2006.

Echanges universitaires

En 2004 quelque 750 documents ont été envoyés et 2674 reçus. Les envois connaissent une baisse sensible - ils se montaient à 1179 en 2003. Ceci s'explique par le fait que nous recevons de plus en plus de thèses électroniques : sur 57 travaux déposés en 2004, 31 l'ont été sous forme de «cyberthèse». A titre de comparaison, en 2003 nous avons reçu 18 cyberthèses sur 64 dépôts. A ce sujet, le Service des bibliothèques a revu le règlement de dépôt des thèses et propose une incitation plus forte au dépôt sous forme électronique. Le nouveau règlement est à ce jour en consultation au Service juridique puis devra être validé par le Rectorat.

Activités liées aux réseaux RERO et RBNJ

Les bibliothécaires de l'Université font partie de différents groupes de travail et commissions dans les deux réseaux auxquels appartient l'UniNE. Ces activités sont importantes puisqu'elles permettent à l'institution de participer aux décisions qui sont prises, donc de défendre les intérêts de l'UniNE. Les différentes commissions RERO se sont réunies 35 fois en 2004. Les groupes de travail du RBNJ se sont rencontrés 9 fois en 2004. Notons également 8 séances



liées au *Swiss user group of VTLS*, chargé de coordonner les demandes faites au niveau suisse à notre fournisseur de logiciel de gestion.

Ressources financières

Les budgets d'acquisition de documents sont attribués aux facultés, à l'exception de ce qui permet d'acquérir des ressources électroniques de caractère généraliste. Le total des dépenses d'acquisition de document s'élève pour 2004 à Fr. 1 480 000.-, dont Fr. 203 000.- pour les abonnements électroniques. Le SdB dispose par ailleurs de Fr. 220 000.- pour les dépenses de reliure, de petit matériel, de déplacements et formations continues.

Activités particulières, projets

Journée des bibliothèques

Le SdB a organisé une Journée des bibliothèques le 28 avril 2005. Les Archives de l'Etat de Neuchâtel ont été associées à cette journée. Malgré le succès relatif du point de vue du nombre de visiteurs, l'expérience sera réitérée dans deux ans.

Numérisation des thèses

La numérisation des thèses de l'Université de Neuchâtel s'est terminée au printemps 2005. La suite à donner à ces

travaux consiste à rechercher les docteurs afin de leur proposer un contrat de diffusion électronique de leur thèse. Les premières recherches nous ont permis de mettre en ligne un peu plus de 100 documents, surtout dans le domaine des sciences de la vie.

Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction auprès des étudiants, des professeurs et du corps intermédiaire a été faite en juin 2005. Les résultats bruts ont été donnés aux bibliothécaires et des actions sont déjà planifiées pour améliorer les points jugés négatifs par nos usagers.

Désherbage

Afin de concrétiser le plan d'intentions du rectorat, un projet de désherbage significatif des bibliothèques est en cours. Sa fin est prévue pour décembre 2006.

Archives ouvertes

Le mouvement mondial des archives ouvertes (accès gratuit aux résultats de la recherche universitaire) prend de plus en plus d'ampleur. Le SdB, en particulier le responsable des bibliothèques de la Faculté des sciences, Karim Chèvre, fait la promotion de cette idée auprès des chercheurs de l'Université. Ces derniers ont la possibilité de déposer leurs articles sur un serveur gratuit et référencé par les grands portails d'archives ouvertes. A ce jour, 34 articles sont en ligne.

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire composé des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées internes ou externes à l'Université et établit contacts et échanges entre ses membres.

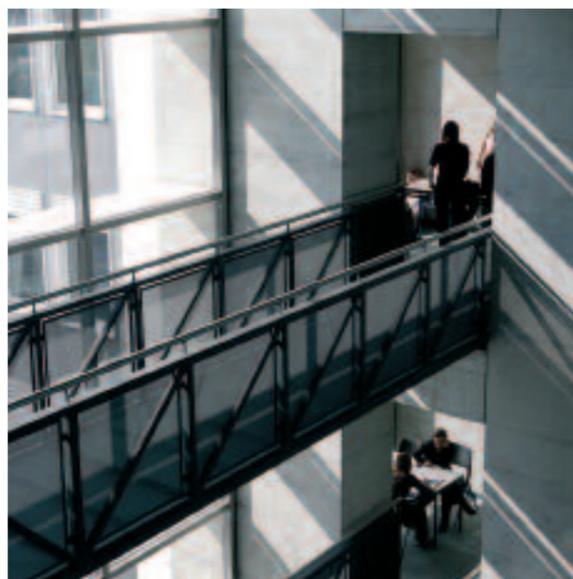
Parmi les principales activités durant l'année académique 2004-2005, mentionnons, par ordre chronologique, les suivantes :

- Organisation de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2004.
- Elaboration de la stratégie à adopter par rapport au vote (20 janvier 2005) sur le plan d'intentions de l'Université de Neuchâtel 2005-2008 par le représentant du corps intermédiaire au Conseil de l'Université.
- Participation à l'enquête menée relative au profil et aux activités des maîtres-assistants de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel (rapport du groupe de travail des maîtres-assistants de la Faculté des sciences du 25 février 2005).
- Lettre du 3 mars 2005 adressée aux députés du Grand Conseil contenant des prises de position par rapport à la disparition de facto du statut de maître-assistant de l'Université de Neuchâtel et la motion «L'italien et le grec ne doivent pas disparaître de l'Université».
- Prise de position commune de l'ACINE et de l'ASECO (Association du corps intermédiaire de la Faculté des sciences économiques) du 30 mars 2005 par rapport aux réflexions et propositions du rectorat sur la fonction et le statut des assistants.
- Rapport de la représentante du corps intermédiaire sur le fonctionnement de la Commission universitaire d'admission

à l'Université des personnes non titulaires d'une maturité gymnasiale (mai 2005).

- Elaboration de l'intervention du représentant du corps intermédiaire au Conseil de l'Université pour sa séance extraordinaire du 5 juillet 2005 par rapport aux réflexions du rectorat sur les postes de maître-assistant et de post-doctorant.
- Lettre du 29 août 2005 adressée à la présidente du Conseil de l'Université au sujet du règlement de nomination des professeurs.

Dans le cadre des activités de représentation, l'ACINE a été active au sein du Conseil de l'Université, de la Commission d'admission des non porteurs de maturité et de la Commission sociale. En accord avec le corps professoral, l'ACINE a cédé sa place au sein de la Commission de gestion de la Cité universitaire au corps professoral pour la période



législative 2005-2009. Par contre, l'ACINE a pu obtenir un siège au sein du Conseil d'administration de la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel pour la période législative 2005-2009. Finalement, l'ACINE est membre collectif d'Actionuni, association suisse des chercheurs représentant les associations de corps intermédiaire des universités et EPF suisses, et occupe un siège au sein de son comité.

Depuis sa fondation, l'ACINE est sans ressource financière. Ses tentatives en vue de retenir une cotisation annuelle sur les salaires de ses membres se sont avérées infructueuses car bloquées au niveau de l'administration centrale. Sa proposition de réclamer la cotisation annuelle par courrier postal et bulletin de versement s'avère compliquée, coûteuse et avec peu de chances de succès.

En ce qui concerne les relations avec le rectorat, l'ACINE reconnaît les efforts entrepris par le rectorat pour engager un processus de consultation. Cependant, aux yeux de l'ACINE, ces efforts se limitent trop souvent à une simple «prise» de position. Une meilleure prise en compte de l'avis du corps intermédiaire, en particulier lorsque celui-ci est directement concerné par les décisions du rectorat, semble s'imposer. C'est un souhait également exprimé par Actionuni dans une toute récente lettre relative au Règlement concernant le statut des assistants et des assistants-étudiants de l'Université de Neuchâtel. Dans ce contexte, une rencontre annuelle avec le rectorat pourrait peut-être constituer un pas dans la bonne direction. Ajoutons par ailleurs qu'une rencontre informelle par année avec la cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports - comme pratiqué dans d'autres cantons universitaires - permettrait de mieux faire part des préoccupations du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel.

Alexander Mack
Président de l'ACINE

Fédération des étudiants neuchâtelais

L'Assemblée générale (AG) de la Fédération des étudiants neuchâtelais (FEN), ouverte depuis 2003 à tous les étudiants de l'Alma Mater, s'est tenue à quatre reprises sous la présidence de Jan Villat, étudiant en informatique. Depuis la nouvelle Loi sur l'Université, le nombre d'étudiants qui viennent y débattre est en constante augmentation.

Outre ses obligations statutaires, elle a notamment parlé abondamment du plan d'intentions du rectorat rendu public en décembre 2004, et de ses corollaires qu'ont été la suppression des chaires de grec et d'italien, entre autres. La majorité des étudiants a ressenti ces réformes comme un affaiblissement de l'Université de Neuchâtel. L'AG a ainsi mandaté le comité directeur de la FEN pour qu'il prenne les mesures nécessaires afin de rendre public le mécontentement des étudiants neuchâtelais; lesquels ne désirent pas être considérés comme les clients de l'Université. A contrario, ils exigent d'en être acteurs à part entière, suffisamment matures pour comprendre les enjeux de la politique des hautes écoles et pour y participer pleinement.

Dans un autre cadre, l'AG a soutenu le comité dans sa volonté de reprendre la gestion de la partie hôtelière de la Cité Universitaire. De fait, elle a libéré le capital nécessaire à la fondation d'une société anonyme sans buts lucratifs (Cité Al'FEN) pour assumer cette tâche. Son but ? La mise à disposition de logements pour étudiants, et cela à un prix raisonnable. Seul bémol, l'Etat se désengage du subventionnement hormis la mise à disposition et l'entretien du bâtiment. Une économie de plusieurs dizaines de milliers de francs qui devra être compensée par les locataires eux-mêmes !

Afin que la formation soit un vrai débat au sein de la République, l'AG a également décidé de lancer l'initiative «L'or de la BNS pour l'avenir et l'innovation». Elle propose que la part d'or excédentaire reçue par le Canton de Neuchâtel soit conservée comme capital, dont les intérêts annuels seraient dévolus à tous les domaines de la formation. Si la récolte des 6000 signatures fut parfois difficile, le succès rencontré démontre que la formation et la nécessité de trouver des débouchés après les études est une réelle préoccupation.

Enfin, c'est l'AG qui est chargée d'élire les représentants étudiants dans les différentes instances de l'Université, qu'il s'agisse des différents conseils ou de commissions particulières.

Comité directeur de la FEN

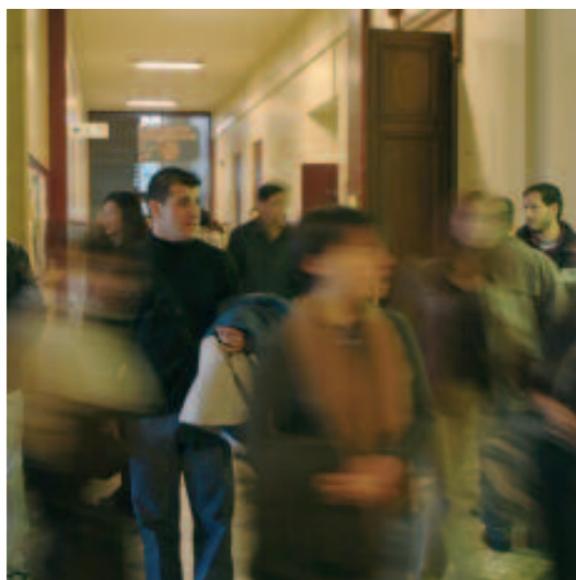
Les réunions hebdomadaires de la FEN ont été présidées successivement par Hervé Martinet qui a laissé sa charge à une coprésidence, formée de Sara Angelini et de Grégoire Oguey, ce dernier ayant été remplacé par Baptiste Hurni. Fait relativement rare ces dernières années, les sept postes ont tous été occupés par des étudiants issus des diverses facultés.

Le comité a fourni un gros travail dans le cadre du plan d'intentions, en étant le porte-parole des étudiants mécontents, soutenant ainsi les associations de faculté dans leur démarche d'organiser une grande manifestation. Elle a réuni près d'un millier de personnes dans les jardins du rectorat, puis dans la cour du Château. Parallèlement, le comité a œuvré sans relâches pour conserver un dialogue positif et constructif avec le rectorat, malgré les vives tensions. Le Règlement général d'organisation de l'Université (RGOU) a été l'occasion de réitérer l'importance d'étayer un processus de consultation. Certes, toutes les revendications étudiantes n'ont pas pu aboutir, mais les discussions entreprises, tant avec le Conseil de l'Université qu'avec les chefs successifs du DIPAC, puis du DECS (Département de l'éducation, de la

culture et des sports), ont permis de clarifier l'opposition des étudiants et de s'accorder sur l'importance de réformer l'Université. Malheureusement, le comité de la FEN ne peut pas toujours agréer les moyens utilisés par les instances responsables.

Le comité a également poursuivi ses rencontres régulières avec le rectorat de l'Université pour traiter de points moins sensibles, mais néanmoins importants, pour le déroulement des études sur le campus neuchâtelois. Le partenariat avec la HEP BEJUNE ainsi que la consultation sur le règlement des assistants, ont été accueillis favorablement et sont un signe tangible que l'Université peut se réformer tout en conservant son attrait et sa qualité.

Sur le plan national, la FEN demeure active au sein de l'Union des étudiants de Suisse (UNES) aussi bien lors des deux assemblées plénières de Zurich et de Lucerne que dans le travail des



cinq commissions permanentes. Les projets de développement du paysage universitaire suisse doivent être une préoccupation majeure pour tous. Les coûts considérables de la réforme de Bologne ne sont que partiellement compensés par la manne fédérale ; notre petite Université devra lutter pour survivre dans un système de plus en plus concurrentiel où le rôle des cantons ne sera bientôt plus que celui de débiteur. Le Comité de la FEN regrette la précipitation avec laquelle le système de Bologne est introduit en Suisse, alors que nos voisins européens temporisent davantage.

Dies Academicus

De nombreuses tensions ont entouré la préparation et le déroulement de cette journée, car le rectorat, par omission, n'invita ni étudiant ni assistant à discourir, comme la coutume l'aurait préconisé. Certains ont décidé de recourir à un «Dies alternatif» pour signifier leur mécontentement ; d'autres ont simplement désapprouvé. Le comité de la FEN, quant à lui, optant pour une politique d'apaisement, a proposé au recteur d'introduire au programme une intervention estudiantine, requête à laquelle il a souscrit. Dans le cadre de son discours, Baptiste Hurni a notamment proposé le gel de la mise en place du processus de Bologne, l'intégration de l'Université dans la société ou encore la nécessaire mais problématique collaboration entre la base de l'Université et sa direction.

Commission d'aide directe aux étudiants (CADE)

Cette commission administre une partie des bénéfices de la Fête de l'Uni. Pas loin d'une quarantaine de recours ou de réclamations ont été instruits par notre juriste auprès des diverses instances décisionnelles compétentes. Si, dans la majeure partie des cas, le dénouement est à satisfaction des deux parties, parfois la rigueur suisse nous désarçonne. La CADE a également distribué quelques aides en espèces pour des étudiants momentanément dans le besoin. Par l'entremise du Service social de l'Université, nous avons aussi

distribué près de Fr. 2000.- de bons de transports et de bons pour l'achat de livres.

Cafignon

Une équipe rédactionnelle assure la publication annuelle de quatre numéros du Cafignon, le journal des étudiants de l'Université de Neuchâtel. Le pari d'éditer un journal indépendant est toujours un peu plus difficile à tenir. Les revenus publicitaires sont toujours plus durs à obtenir ; aussi le Cafignon doit-il de plus en plus miser sur les dons des lecteurs.

Fête de l'Uni

Le 4 mai 2005, 12 000 fêtards, un nouveau record, ont été accueillis par la Fête de l'Uni (FdU) sur le site des Patinoires du littoral. Plus de 200 bénévoles, dirigés par un comité restreint, ont permis à la fête de se dérouler sous les meilleurs auspices. Les services de la Ville de Neuchâtel ont relevé leur professionnalisme.

Le vendredi 21 octobre à la Rotonde, la FdU, mandatée par le recteur, a organisé une soirée pour clôturer la journée d'accueil des nouveaux étudiants. Ces derniers, malheureusement en nombre insuffisant, ont apprécié ce geste de l'Université.

FEN

Faculté des lettres et sciences humaines

Berchielli Laura

Doctorat ès lettres - philosophie
 Directeur de thèse : Richard Glauser
 Perception et espace: construction de l'espace et problème de Molyneux au 18^e siècle

Diemoz Federica

Doctorat ès lettres - linguistique
 Directeur de thèse : Andrès Kristol
 Morphologie et syntaxe des pronoms personnels sujets dans les parlers franco-provençaux valdôtains

Donze Pierre-Yves

Doctorat ès lettres - histoire
 Directeur de thèse : Laurent Tissot
 L'ombre de César. Les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)

Marro Pascale

Doctorat ès lettres - psychologie
 Directrice de thèse : Anne-Nelly Perret-Clermont
 L'objet en discussion : approche psychosociale et interlocutoire de résolutions de problèmes

Mueller Mirza Nathalie

Doctorat en sciences humaines - psychologie
 Directrice de thèse : Anne-Nelly Perret-Clermont
 La naissance et le voyage d'un projet de formation. Négociation des significations et des pratiques dans un programme suisse de formation d'adultes à Madagascar

Plattet Patrick

Doctorat en sciences humaines - ethnologie
 Directeur de thèse : Christian Ghasarian
 Le double jeu de la chance. Imitation et substitution dans les rituels chamaniques contemporains de deux populations rurales du Nord-Kamtchatka (Fédération de Russie, Extrême-Orient sibérien) : les chasseurs maritimes de Lesnaia et les éleveurs de rennes d'Atchaïvaïam

Rosillo Maria Cristina

Doctorat ès lettres - latin
 Directeur de thèse : Jean-Jacques Aubert
 La corruption à la fin de la République romaine (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) : aspects politiques et financiers

Trachsel Alexandra

Doctorat ès lettres - grec
 Directeur de thèse : Paul Schubert
 La Troade: un paysage et son héritage littéraire. Les commentaires antiques de la Troade, leur genèse et leur influence



Faculté des sciences

Aebi Alexandre Gabriel

Doctorat ès sciences - zoologie
 Directrice de thèse : Martine Rahier
 The influence of host plants on the ecological genetics of the third trophic level : the case of beans, bruchids and their parasitoids

Alvarez Nadir

Doctorat ès sciences - zoologie
 Directrice de thèse : Martine Rahier
 Plantes-hôtes et organisation de la diversité des insectes phytophages, des radiations évolutives aux processus populationnels : le cas des bruches du genre Acanthoscelides Schilsky (Coleptera : Bruchidae)

Bailat Julien

Doctorat ès sciences - microtechnique
 Directeur de thèse : Arvin Shah
 Growth, microstructure and electrical performances of thin film microcrystalline silicon solar cells

Champagnac Jean-Daniel

Doctorat ès sciences - géologie
 Directeur de thèse : Martin Burkhard
 Tectonique cassante de l'arc interne des Alpes occidentales : implications géodynamiques

Cotofrei Paul

Doctorat ès sciences - informatique
 Directeur de thèse : Kilian Stoffel
 Methodology for Mining Meta Rules from Sequential Data

Curty Philippe

Doctorat ès sciences - physique
 Directeur de thèse : Hans Beck
 Amplitude and phase fluctuations in high temperature superconductors

Daraktchieva Zornitza

Doctorat ès sciences - physique
 Directeur de thèse : Jean-Luc Vuilleumier
 Experimental study of neutrino-electron scattering at low energy with the MUNU experiment

Delacou Bastien André

Doctorat ès sciences - géologie
 Directeur de thèse : Martin Burkhard
 Tectonique et géodynamique actuelle de l'arc alpin. Approche sismotectonique et modélisation numérique



Di Domenico Gianni

Doctorat ès sciences - physique
 Directeur de thèse : Pierre Thomann (ON)
 Collimation d'un jet continu d'atomes de césium par refroidissement laser

Diehl Laurent

Doctorat ès sciences - physique
 Directeur de thèse : Jérôme Faist
 Development of Si/SiGe quantum cascade emitters

Djoukeng Jules Désiré

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse : Raphaël Tabacchi

Etude phytochimique et activités biologiques de quatre espèces camerounaises de la famille des Myrtaceae :

Eucalyptus saligna Sm., Callistemon viminalis W., Syzygium guineense W. et Syzygium aromaticum M. et P.

Faria Cristina Arantes

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse : Théodoor Turlings

The nutritional value of aphid honeydew for parasitoids of lepidopteran pests

Gerber Gordana

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse : Jean-Luc Vuilleumier

Recherche de la désintégration bêta double permise dans le ^{136}Xe .

Hamiduzzaman Mollah Md.

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse : Jean-Marc Neuhaus

B-aminobutyric acid-induced resistance in grapevine against downy mildew

Hodel Hernandez Felipe Doramys

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse : Jean-Marc Neuhaus

Evaluation of a yeast system for studying plant Vacuolar Sorting Receptors (VSRs)

Humbert Nicolas

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse : Thomas Ward

Approche combinatoire de la production et de la purification de mutants de la streptavidine en vue de générer des métalloenzymes artificielles

Jammes Pierre Vasco

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse : Bruno Colbois

Sur le spectre de Laplacien des fibrés en tore qui s'effondrent

Kane Soulyèye

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse : Olivier Besson

Analyse mathématique et simulation numérique de modèles d'écoulement de fluides incompressibles en surface libre et milieu poreux déformable

Kohler Florian

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse : Jean-Michel Gobat

Influence of grazing, dunging and trampling on short-term dynamics of grasslands in mountain wooded pastures

Koitzsch Christian

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse : Philipp Aebi

Photoemission of switchable mirrors and quantum wells

**Lanaspeze Sébastien Gérard**

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse : Reinhard Neier

Synthèse de 1-Thiocyanatobutadiènes Substitués et leurs Applications dans un procédé tandem réaction de Diels-Alder/Réarrangement sigmatropique (3,3) : vers une nouvelle synthèse totale de l'Ibogamine

Loosli Andreas Urs

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse : Thomas Ward

Etude des interactions de seconde sphère de coordination entre des complexes de coordination biotinylés et la (strept)avidine : la spectroscopie CD comme technique puissante pour la détermination des constantes de stabilité.

Milnes Ellen Patricia

Doctorat ès sciences - hydrogéologie

Directeur de thèse : Pierre Perrochet

Modeling groundwater salinisation in irrigated coastal areas : from solute recycling concepts to quantitative risk assessment

Marian Monnot-Caritz Séverine

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse : Martin Burkhard

Relations entre dômes de socle et couverture plissée en front de chaîne de montagne. Etude géologique structurale de la chaîne hercynienne de l'Anti-Atlas ; Maroc

Obrist Barbara Lena

Doctorat ès sciences - zoologie

Directrice de thèse : Martine Rahier

Ecological effects of transgenic Bt maize on non-target arthropods

Perret Laura Cristina

Doctorat ès sciences - informatique

Directeur de thèse : Jacques Savoy

Extraction automatique d'information : génération de résumé et question-réponse

Reviron Guillemette Martine

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse : Bruno Colbois

Espaces de longueur d'entropie majorée : Rigidité topologique, adhérence des variétés, noyau de la chaleur

Rockstuhl Carsten

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse : Hans-Peter Herzig

Properties of light fields near sub-micro and nano-scale structures

**Roesti David Olivier**

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse : Michel Aragno

Bacterial community associated to the rhizosphere of wheat : interactions with arbuscular mycorrhizal fungi and selection of plant growth promoting rhizobacteria for the increase of wheat growth and soil health in Indian marginal rainfed fields

4/05

Rüfenacht Alain

Doctorat ès sciences - physique
 Directeur de thèse : Piero Martinoli
 Etude de la profondeur de pénétration magnétique de couches supraconductrices ultraminces de La₂-xSrxCuO₄

Savova Bianchi Dessislava Ivanova

Doctorat ès sciences - botanique
 Directeur de thèse : Philippe Küpfer
 Evaluation of gene flow between crops and related weeds : risk assessment for releasing transgenic barley (*Hordeum vulgare* L.) and alfalfa (*Medicago sativa* L.) in Switzerland

Tarnawski Sonia Estelle

Doctorat ès sciences - botanique
 Directeur de thèse : Michel Aragno
 Réponse des populations de pseudomonas à une augmentation de la concentration en CO₂ atmosphérique dans la rhizosphère de *Lolium perenne* et *Molinia caerulea*

Terrazzoni-Daudrix Vanessa

Doctorat ès sciences - microtechnique
 Directeur de thèse : Arvind Shah
 Cellules solaires en couches minces de silicium amorphe : effets du substrat réflecteur texturé et de la couche intrinsèque sur le courant photo-généré.

Vieille-Petit Ludovic

Doctorat ès sciences - chimie
 Directeur de thèse : Georg Suess-Fink
 Agrégats trinuécléaires arène-ruthénium en tant que catalyseurs d'hydrogénation : catalyseurs d'hydrogénation : catalyseurs moléculaires intacts ou précurseurs de nanoparticules métalliques catalytiquement actives ?

Weisskopf Laure

Doctorat ès sciences - botanique
 Directeur de thèse : Michel Aragno
 How white lupin can survive in soils with sparingly available phosphate : cluster root excretion physiology and plant-microbe interactions

Werffeli Béatrice

Doctorat ès sciences - botanique
 Directeur de thèse : Jean-Michel Gobat
 La végétation muscinale des zones alluviales de la Sarine et de l'Aar (Suisse)
 - Typologie - stratégies adaptatives
 - organisation et dynamique de la végétation - éléments d'un indice d'alluvialité

Yanev Petko Ivanov

Doctorat ès sciences - informatique
 Directeur de thèse : Peter Kropf
 Numerical algorithms for estimating least squares problems

Zeroual-Humbert-Droz Corinne

Doctorat ès sciences - botanique
 Directeur de thèse : Philippe Küpfer
 Interactions reproductives entre *Anthoxanthum alpinum* diploïde et *Anthoxanthum alpinum* tétraploïde ; conséquences sur la structure génétique des populations pures et mixtes.

**Faculté de droit****Alborzi Mohamad Reza**

Doctorat en droit
 Directeur de thèse : Petros Mavroidis
 How Can International Law Protect Iraqi Refugees ?

Bieri Laurent

Doctorat en droit
 Directeur de thèse : Thomas Probst
 Une analyse économique des sanctions en cas de violation du contrat d'entreprise

Chapuis Olivier

Doctorat en droit
 Directeur de thèse : Pierre Wessner
 Responsabilité et devoirs accessoires découlant d'un contrat. Le régime de responsabilité applicable à la violation des devoirs accessoires découlant d'un contrat et notamment à la violation des devoirs de protection

Waespi Oliver Thomas

Doctorat en droit
 Directeur de thèse : Pierre Wessner
 Organisationshaftung : Risiko und Unsorgfalt bei der Geschäftsherrenhaftung

Faculté des sciences économiques**Berset Alain**

Doctorat en sciences économiques
 Directeur de thèse : Denis Maillat
 Transformation des systèmes locaux d'emploi et compétitivité des régions : le rôle des migrations internationales

Dupanloup Anne Valérie

Doctorat en sciences sociales
 Directeur de thèse : Franz Schultheis
 L'hyperactivité infantile : analyse sociologique d'une controverse socio-médicale

Jung Harald

Doctorat en sciences économiques
 Directeur de thèse : Jean-Pierre Gern
 Freiheit, soziale Gerechtigkeit und staatliche Ordnung. Zur Grundlegung einer protestantischen politischen Wirtschaftsethik im sozioethischen Ansatz Luthers

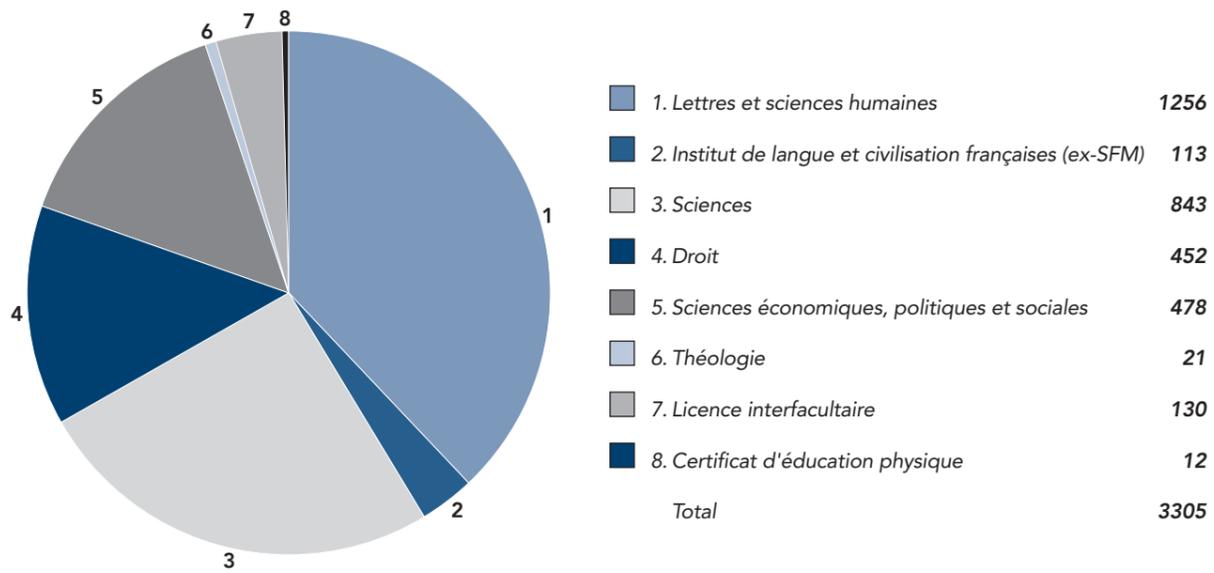
**Nägele Stalder Christof**

Doctorat en psychologie du travail
 Directrice de thèse : Franziska Tschan Semmer
 Regular Patterns in the Group Process : How They Are Detected, What They Tell Us, and How They Are Related to Performance

Pellegrini Sonia

Doctorat en sciences économiques
 Directeur de thèse : Claude Jeanrenaud
 Analyse comparative des méthodes économiques d'évaluation de la qualité de vie : une application à la lombalgie chronique

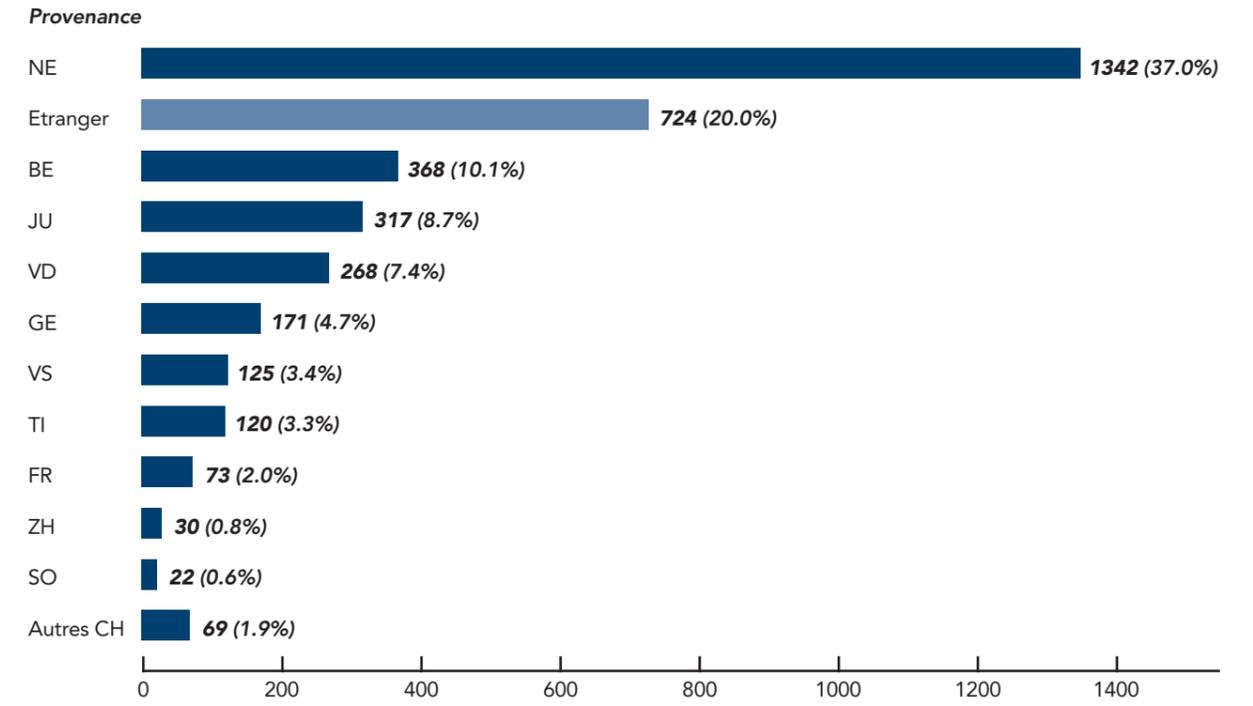
Effectifs des étudiants par faculté à la rentrée 2004-2005



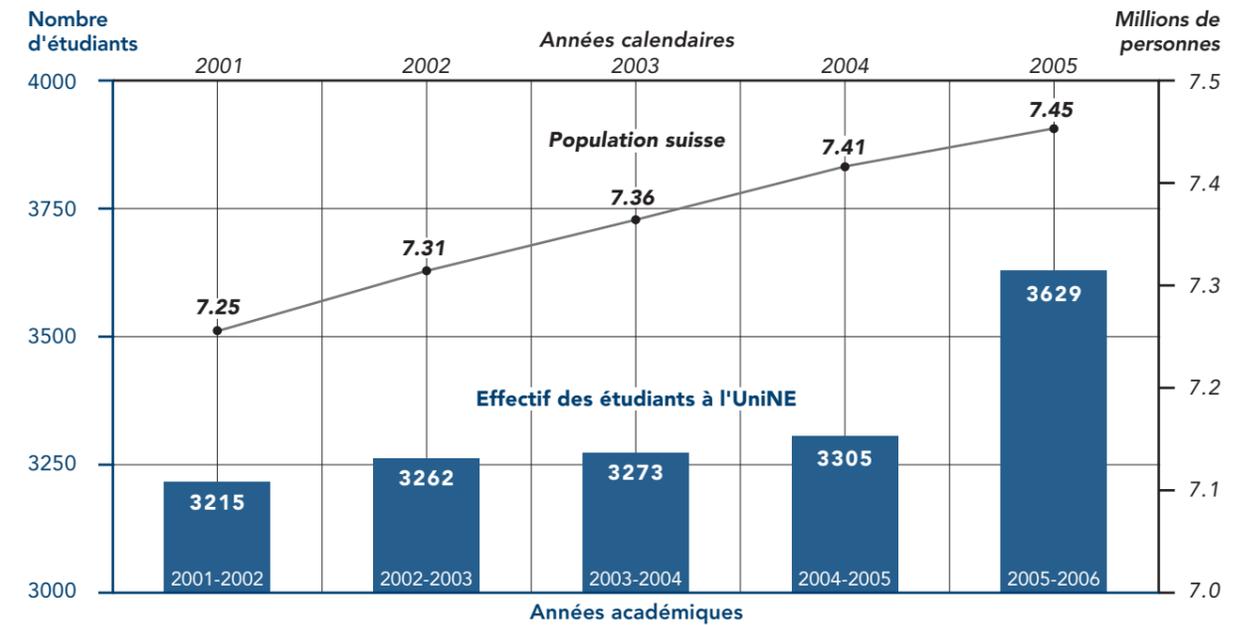
Titres et diplômes, répartition en 2004-2005

Facultés	Doctorats	Licences	Diplômes	Bachelors	Masters
Lettres et sciences humaines	8	75	22	-	-
Sciences	38	1	28	69	42
• Chimie	-	-	2	-	-
• Science de la terre (+BENEFR)	-	-	5	12	1
• Science de la nature	-	-	-	4	-
• Biologie	-	-	14	35	-
• Biologie et ethnologie	-	-	-	3	-
• Biologie fonctionnelle	-	-	-	-	3
• Biologie des parasites	-	-	-	-	8
• Mathématiques	-	-	2	9	2
• Licences sans spécification	-	1	-	-	-
• Physique	-	-	3	2	2
• Interdisciplinaire	-	-	1	-	-
• Informatique	-	-	1	3	1
• Micro-nanosciences	-	-	-	1	-
• Micro-nanotechnologie	-	-	-	-	4
• Ecologie et éthologie évolutive	-	-	-	-	21
Droit	4	53	-	42	6
Sciences économiques et sociales	5	113	23	41	-
• Sciences économiques	3	18	-	41	-
• Sciences sociales	1	6	-	-	-
• Psychologie	1	30	1	-	-
• Sciences politiques	-	9	-	-	-
• Gestion d'entreprise	-	50	-	-	-
• Postgrade de statistique	-	-	19	-	-
• Diplôme de spécialisation postgrade «Etudes approfondies en sociologie»	-	-	3	-	-
Théologie	-	9	-	-	-
Interfacultaire en sciences humaines et sociales	-	13	-	-	-

Provenance des étudiants à la rentrée 2005-2006



Forte augmentation du nombre d'étudiants à la rentrée 2005-2006



Comptes 2005

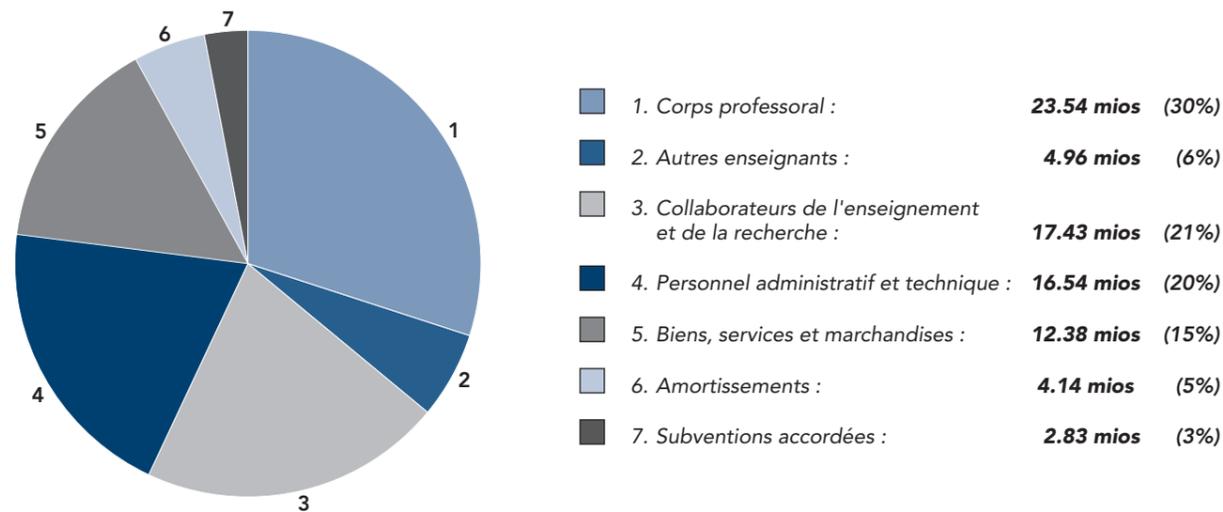
Enveloppe budgétaire maîtrisée

Pour la quatrième année consécutive, l'enveloppe budgétaire mise à disposition de l'Université a été maîtrisée malgré les restrictions imposées. Celle-ci se montait à Fr. 84,1 mios (Fr. 78,9 mios sans amortissements). Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat du 17 août 2005, une économie de Fr. 1,2 mio a été demandée, réduisant l'enveloppe en charge brute à Fr. 77,7 mios hors amortissement.

Grâce aux efforts de toute la communauté universitaire, l'économie réalisée s'est élevée à Fr. 1,216 mio à laquelle s'ajoute celle sur amortissements de Fr. 1,06 mio. Suite à ces économies de charges et un surplus de recettes de Fr. 0,49 mio, l'excédent de dépenses à charges de l'Etat est inférieur de quelque Fr. 2,7 mios par rapport au budget.

Les comptes 2005 de l'Université montrent un total de dépenses publiques de Fr. 81,8 mios et de dépenses financées par les fonds de tiers de Fr. 41,6 mios. Les dépenses totales 2005 de l'Université s'élèvent ainsi à Fr. 123,4 mios. Le canton de Neuchâtel finance un montant de Fr. 41,4 mios dans ce budget, ce qui correspond au tiers du total.

Charges 2005



Comptes en charges brutes

Les comptes de l'Université sont, comme les années précédentes, présentés en charges brutes. Le passage à une enveloppe en charges nettes, prévu dans le plan d'intentions, est en discussion; il pose le problème de la nécessité de pouvoir constituer des reports (provisions) pour faire face aux fluctuations d'activités d'une année à l'autre, ces variations entraînant des fluctuations de recettes qu'il faut compenser.

Les comptes reflètent fidèlement les premières réalisations du mandat d'objectifs décrites au point 2. Ainsi l'introduction d'un système d'assurance qualité a impliqué l'engagement d'un conseiller à l'enseignement et d'une conseillère à la recherche.

Pour le personnel académique, une attention particulière a été apportée à l'amélioration de l'encadrement en sciences humaines, une partie de l'aide fédérale devant y être affectée. Toutefois, les dépenses de personnel ont été inférieures au budget, des mesures temporaires (postes d'assistants, de chargés d'enseignement et de chargé de cours) ayant été prises. Les procédures de nomination des nouveaux postes de professeurs ont été lancées mais ne déploieront leurs effets financiers qu'en 2005-2006. Les dépenses en biens, services et marchandises ont légèrement

dépassé le budget malgré les efforts demandés aux facultés car il s'agit de compenser, dans une faible mesure, la diminution sensible du crédit extraordinaire accordé pour 2003-2006 au titre des équipements scientifiques et informatiques.

Charges

Les charges de personnel sont inférieures à ce qui a été budgété (Fr. 1,86 mio). L'essentiel de la différence correspond au délai de repourvue des postes vacants et des charges sociales y relatives. Les charges des biens, services, marchandises et subventions ont dépassé le budget pour un montant de Fr. 0,61 mio. Ce dépassement trouve son origine dans les dépenses informatiques courantes (y compris l'achat de logiciels et ressources électroniques pour les bibliothèques) afin de compenser le crédit extraordinaire 03-06 qui avait été revu à la baisse. Les amortissements ont été inférieurs de Fr. 1,06 mio par rapport au budget. En résumé, les économies sur le personnel et les amortissements ont plus que compensé le dépassement sur les rubriques des biens, services, marchandises et subventions.

Recettes

Les recettes ont augmenté par rapport au budget 2005 de Fr. 0,49 mio. L'accroissement est essentiellement dû à l'aug-

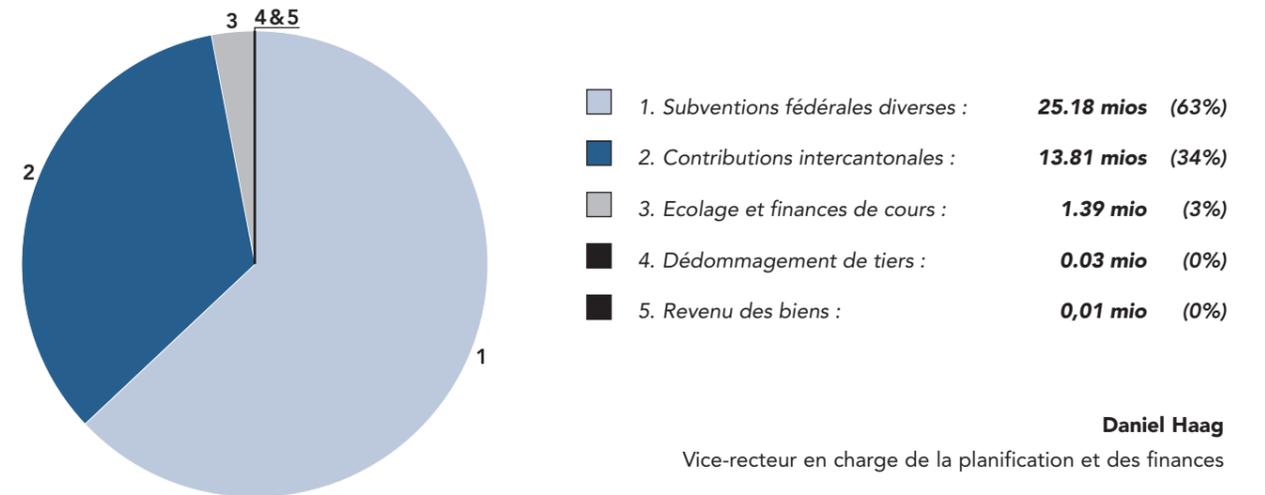
mentation des subventions fédérales (Fr. 0,8 mio) et un léger excédent des contributions des autres cantons (Fr. 0,56 mio). Ces augmentations ont plus que compensé la diminution des écolages et finances de cours («semestrialisation» de la perception des taxes universitaires qui était auparavant annuelle) d'un montant de Fr. 0,87 mio.

Recherche et fonds spéciaux

Les subsides de recherche et les mandats confiés à la communauté universitaire en 2005 sont très légèrement supérieurs à l'exercice 2004. Ils s'élèvent à Fr. 43 mios de recettes pour Fr. 39,3 mios de dépenses. Rappelons que ces montants, dont recettes et dépenses doivent s'équilibrer, représentent un total légèrement supérieur à la charge nette des comptes 2005 de l'Université pour le Canton (Fr. 41,4 mios). Nous soulignons que l'importance des volumes des fonds de tiers obtenus ne peut qu'avoir un effet positif sur les subventions fédérales touchées par l'Université.

Les dépenses effectuées sur fonds spéciaux de l'Université (commission de la recherche scientifique, sports, cours d'été, aide sociale, formation continue, jardin botanique, etc.) s'élèvent à Fr. 2,3 mios. Elles sont couvertes par des recettes de quelque Fr. 2,5 mios.

Recettes 2005



Daniel Haag

Vice-recteur en charge de la planification et des finances

Comptes 2005

Dépenses subsides et mandats de tiers

% total	Nature des fonds	CHF (mios)
29.00%	FNS salaires et charges sociales	11.39
12.80%	Autres dépenses	5.01
7.80%	CTI salaires et charges sociales	3.05
1.20%	Autres dépenses	0.51
21.50%	Autres crédits salaires et charges sociales	8.46
16.70%	Autres dépenses	6.56
6.40%	Mandats divers	2.52
4.60%	Autres dépenses	1.80
100.00%	Total des dépenses (en millions de francs)	39.30

Recettes subsides et mandats de tiers

% total	Fonds	CHF (mios)
40.30%	FNS	17.34
7.20%	CTI	3.11
38.20%	Autres crédits	16.44
14.20%	Mandats divers	6.11
100.00%	Total des recettes (en millions de francs)	43.00